

## L'état de la presse

**T**riste coïncidence, mais peut-être utile à la compréhension des difficultés de la presse : au lendemain même de l'annonce de la liquidation du « Matin de Paris », la France célèbre, le vendredi 28 janvier, une journée nationale de la presse écrite.

Organisée par deux ministères - culture et communication, éducation nationale - avec le soutien des éditeurs et des organismes de la profession, dont la puissante Fédération nationale de la presse française, cette initiative a pour objectif d'écarter les Français à prendre - ou à reprendre - le chemin des kiosques à journaux.

L'opération a pour origine un constat amer bien qu'il ne soit pas nouveau : dans la patrie de Théophraste Renaudot, nombreux sont ceux qui rechignent à se plonger dans les pages des quotidiens qui leur sont proposés. Selon l'UNESCO, la France se situe, en 1986, au vingt-septième rang mondial pour la lecture de la presse quotidienne (212 exemplaires vendus pour 1 000 habitants), très loin derrière le Japon, champion en ce domaine avec 562 exemplaires pour 1 000 habitants.

**C**e relatif désintérêt de multiples causes. Économiques, par exemple : le prix du journal a été multiplié par sept en quinze ans. Or historiquement, la presse quotidienne, depuis pour certains, frappée de suspicion depuis la période chaotique de l'Occupation et de la Libération. Ces causes, et d'autres, comme l'explosion de l'audiovisuel, ont eu pour conséquence une diminution du nombre des quotidiens nationaux, qui, depuis 1945, est passé de 26 à 12.

**A** la différence de la Grande-Bretagne, où les « populaires » sont chacun à plus de quatre millions d'exemplaires (« The Sun », « The Star », etc.), la presse populaire - exception faite de « France-Soir » et du « Parisien libéré » - a dispersé ses kiosques de la capitale. Hachette a dû renoncer à son projet « Oméga » et il n'y a guère que M. Hersant et un patron de presse britannique, M. Robert Maxwell, pour oser le projet d'un quotidien grand public... en France.

**E**n revanche, les quotidiens français nationaux et haut de gamme diffusent à des niveaux proches de ceux des autres pays européens. Ainsi témoignent les chiffres de diffusion du « Monde » (en progression), du « Figaro » et de « Libération » ; les deux premiers ayant atteint ou plus de lecteurs que le « Frankfurter Allgemeine » (« Die Welt »), « The Independent », « The Guardian » ou « The Times ». Quant à nos grands régionaux, beaucoup peuvent se mesurer sans honte à leurs homologues étrangers, y compris américains.

Les comparaisons doivent donc être maniées avec prudence. D'autant qu'il est un secteur de la presse écrite où la France est championne du monde : celui des magazines. Le millier de titres spécialisés, hebdomadaires ou mensuels, que distribuent les Nouvelles Messageries de la presse parisienne témoigne de la santé d'un secteur qui a su trouver son marché et relever le défi de la télévision.

L'avenir de la presse quotidienne apparaît lié à sa qualité rédactionnelle jointe à celle de sa fabrication. Au-delà d'une simple « journée », il devrait y avoir pour elle beaucoup d'autres jours, et pas forcément sombres.

(Lire nos informations page 18.)

M 0147 - 0130 0 - 4,50 F  
3790147004500 01300

## Un succès pour le gouvernement de M. Gonzalez

### L'ETA militaire propose une trêve immédiate de soixante jours au Pays basque espagnol

**L'ETA militaire a proposé au gouvernement de Madrid, dans un communiqué diffusé le 28 janvier, une trêve immédiate de soixante jours. Elle demande en échange la fin des « hostilités policières » et la reprise, à Alger, des contacts entre indépendantistes basques et autorités espagnoles, qui doivent déboucher, selon elle,**

**sur une « négociation politique ». C'est la première fois que l'ETA militaire accepte l'idée d'une trêve, mesure qu'elle avait toujours présentée, jusqu'ici, comme l'éventuelle conséquence et non la condition préalable des conversations avec Madrid. Cette initiative constitue un succès pour le gouvernement de M. Gonzalez.**

**BILBAO**  
de notre envoyé spécial

Le sang sèche vite aux yeux des Basques. Même celui versé à Saragosse, où un attentat particulièrement brutal de l'ETA militaire faisait, il y a six semaines à peine, onze morts, dont quatre enfants. Aujourd'hui, la plupart des indépendantistes qui l'on rencontré à Bilbao n'y voient déjà plus, selon la trop fameuse formule, qu'une espèce de « point de détail » de l'histoire basque. Un « accident de parcours », du moins, qui ne doit pas empêcher de continuer dans la même voie ; celle de la poursuite des conversations, menées à Alger avec les indépendantistes, parallèlement aux coups très durs portés contre eux par les policiers espagnols et français.

Chacun semble en effet persuadé à Bilbao qu'il s'agit là de l'unique démarche possible, et qu'elle commence à porter ses fruits ; on l'affirme, avec une amabilité sans précédent, tant du côté des socialistes que des nationalistes modérés ou des proches de l'ETA. Et les plus optimistes considèrent que « quelque chose », que l'on hésite encore à qualifier de début de solution, se profile enfin dans ce panorama politique basque trop longtemps bloqué.

Certes, l'attentat de Saragosse avait conduit les socialistes - c'était la moindre des choses ! - à annuler une nouvelle réunion secrète à Alger avec l'ETA, prévue pour la mi-décembre. Mais, d'un côté comme de l'autre, on est conscient que ce n'est là que partie remise ; le moment viendra

bien sûr d'une reprise des conversations menées jusqu'ici par le délégué du gouvernement de Madrid au Pays basque, M. Julien Elgorriaga, et par le dirigeant de l'ETA Eugenio Etxeveste, dit Antxon.

THIERRY MALINAK.  
(Lire la suite page 3.)



Pendant que M. Mitterrand poursuivait sa « non-campagne » dans le Nord-Pas-de-Calais, son épouse déclarait au magazine médical « Impact-Médica » que « dans quelques mois » elle ne serait plus femme de président de la République. (Lire page 7.)

## Filiale du Commissariat à l'énergie atomique

### La COGEMA s'estime victime d'une escroquerie de 250 millions

**La COGEMA a porté plainte contre X pour escroquerie, le 28 janvier, auprès du parquet de Paris. Cette entreprise publique avait annoncé fin décembre avoir perdu 250 millions de francs sur son porte-feuille financier.**

La COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires), est chargée, dans le lourd dispositif nucléaire français, des tâches relatives au combustible : participation dans les mines d'uranium, extraction de ce métal, enrichissement (Eurodif) et retraitement (la COGEMA possède la fameuse usine de la Hague près de Cherbourg). Son chiffre d'affaires s'est élevé à 21 milliards de francs en 1986. Les clients versant des avances, la COGEMA, comme toutes les autres entreprises dans ce cas, se devait de gérer au mieux cette trésorerie. Elle a placé cet argent sur le MATIF (marché à terme des instruments financiers, mis en place depuis deux ans) en confiant la gestion à un « expert », M. Aletti, qui a successivement travaillé pour les charges d'agents de change Oddo et Buisson. Il est aujourd'hui introuvable.

Ayant changé, dans l'intervalle, de trésorier, la COGEMA, trop confiante, n'a exercé aucun contrôle des opérations effectuées jusqu'à ce qu'elle découvre, en décembre dernier, une perte de 250 millions de francs.

Ce lourd déficit aura au moins le mérite de forcer les autorités de tutelle à mettre en place une réglementation sur ces marchés nouveaux.

(Lire page 23  
l'article de CLAIRE BLANDIN.)

**Rivalités dans la majorité**  
Des élus UDF rejoignent M. Chirac.  
PAGE 8

**Un Saoudien à Moscou**  
La visite du ministre des affaires étrangères : un tournant dans les relations entre Ryad et l'URSS.  
PAGE 6

**Les « Demoiselles » d'Avignon**  
Au Musée Picasso, la genèse d'un tableau.  
PAGE 17

**Le Monde SANS VISA**  
La vallée du Nil  
Escapes, Gastronomie, Jeux  
Pages 13 à 16

**Le sommaire complet se trouve en page 28**

## Une première dans le monde des courses

### Juments porteuses pour cracks

**Ouvrai et les meilleurs trotteurs du moment disputent, le dimanche 31 janvier à Vincennes, le Prix d'Amérique. Événement de la saison hippique, cette course est l'occasion de révéler une évolution radicale dans le monde équestre : désormais des juments porteuses accueillent les embryons des cracks.**

C'était le 29 janvier 1984. Idéal du Gazeau, faisait ses adieux à Vincennes. Acheté quelques mois auparavant près de 20 millions de francs par un consortium d'éleveurs scandinaves et néerlandais, le « champion aux jambes bleues » - il courait toujours les jambes ceintes d'un bandage bleu, la couleur de sa casaque - vivait ses derniers instants de gloire. Drivé par le populaire « Gégent » Lefèvre, Idéal du Gazeau accomplissait - fait unique dans les annales des courses - un tour d'honneur, ovationné par cinquante mille personnes. Un triomphe à la mesure de ce que fut la carrière de ce cheval hors du commun, trois fois champion du monde des trotteurs à New-York, deux fois vainqueur du Prix d'Amérique, en 1981, et en 1983. « Le cheval le plus riche du monde », comme on l'appelait alors - ses gains en course s'élevaient à 13 500 000 francs - pouvait regagner sa retraite suédoise avec le sentiment du devoir accompli.

Aujourd'hui encore, à Vincennes, la légende d'Idéal du

Gazeau demeure intacte. Dans quelques semaines, ce nom magique va revenir sur le devant de l'actualité à l'occasion d'un événement peu banal : grâce à la technique du transfert d'embryon, Idéal du Gazeau va avoir un petit demi-frère ou une petite demi-sœur. Après l'insémination artificielle, la technique du transfert d'embryon fait une entrée remarquée, non seulement dans le monde des super-trotteurs, mais également dans celui non moins select des meilleurs juments de sport équestre.

FRANCK NOUËL.  
(Lire la suite page 12.)

## Un entretien avec M. Yannick Simbron, secrétaire général de la FEN

### Les enseignants devront « travailler autrement »

**Le congrès de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) s'ouvre le lundi 1<sup>er</sup> février à La Rochelle. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, son nouveau secrétaire général, M. Yannick Simbron, insiste sur la nécessité pour les enseignants de travailler en équipe, d'organiser autrement leur emploi du temps et d'être plus mobiles. Il admet l'idée de traitements modulés selon les établissements.**

« Quel sera le message essentiel de la FEN lors de son congrès ? »

« Une idée très forte : les mutations technologiques sont un aspect déterminant de la crise économique car elles bouleversent l'organisation et les méthodes de travail et impliquent une élévation massive du niveau de formation de la population. Notre congrès devra donc dire très clairement que l'investissement dans les domaines de l'éducation et la recherche est une nécessité vitale pour le pays. Il ne faut pas raisonner en termes de coût, mais considérer que cet investissement est créateur d'activités futures. »

« N'est-ce pas ce que dit le gouvernement actuel ? »

« Quand l'entente que le ministère du budget refuse de révaloriser globalement la situation des enseignants, j'ai le sentiment que nous ne sommes pas compris. La France a un retard considérable par rapport à la Grèce pour son université par rapport à son PIB. Comment sortir de là ? »

« Il va falloir réintroduire la notion de planification, fixer les grandes perspectives et les traduire dans une loi de programmation sur cinq ou dix ans. L'essentiel est qu'on ne négocie plus tous les ans au moment de l'établissement du budget de l'éducation nationale. »

« M. Monory vient précisément de publier son « plan pour l'avenir de l'école » qui prévoit des recrutements massifs d'enseignants et de meilleures rémunérations pour eux. En le refusant globalement, n'avez-vous pas l'impression de « cracher dans la soupe », simplement parce que le ministre n'est pas de votre bord ? »

« Quand M. Monory évalue le nombre d'enseignants nécessaires pour remplacer les départs en retraite et se prononce pour la révalorisation du métier, nous prenons acte. Mais son « plan » est boiteux. Il isole les instituteurs de ce qu'il appelle le « second degré », alors qu'une telle coupure est dépassée par la généralisation de fait de la scolarisation jusqu'à dix-huit ans. »

Propos recueillis par PHILIPPE BERNARD.  
(Lire la suite page 11.)

## QUEL EST LE PRIX DE LA PAIX ?

Une réflexion sur la politique étrangère.

FRANÇOIS SUREAU  
L'INDÉPENDANCE À L'ÉPREUVE

EDITIONS ODILE JACOB

سكنا من الالمن



سكز من الامم

# Débats

## Après la rencontre des « Prix Nobel »

### Le rendez-vous raté

PARIS fut, la semaine dernière, capitale des Nobel de la paix, le palais de l'Élysée le siège.

Les regards se tournèrent vers cette première mondiale. Heureuse initiative que de rassembler près d'une centaine d'hommes venus de tous les coins du monde, ou presque, et de tous les horizons de la connaissance et du savoir. Ce fut à l'évidence quelque chose d'impressionnant.

Pour le commun des mortels, ces grands cerveaux jouissent d'un capital de confiance et de respect incontestable. Ce sont des êtres exceptionnels. Leur prestige les place au-dessus des combines politiciennes et des querelles idéologiques que se livrent les systèmes dominants pour assoier leur hégémonie.

Les Nobel ont une autre dimension, même s'ils sont le produit d'une certaine culture, de certains types de sociétés qui ne sont pas toujours un modèle de référence pour le reste du genre humain. La notoriété qu'ils ont acquise au service de la paix, de la science et de la culture leur confère le statut et la stature de messies. Ce sont les messies des temps modernes. Vers eux se dirigent les espoirs de l'humanité. Elle attend de ce rassemblement un message annonciateur d'un monde meilleur, un monde où règne la paix et la fraternité universelles.

Ce message était d'autant plus attendu que cette réunion se situe à la fin d'un siècle. Et c'est dans ces moments que la croyance populaire se met à l'écoute pour percevoir le signe capable de transformer ses inquiétudes en espoir. Cette ambivalence et ce sentiment ambigu sont profondément ancrés dans les profondeurs de la conscience de l'homme.

### Barbarie ou universalité ?

L'approche d'un nouveau siècle a de tout temps été entourée d'un mystère quasi mythologique, comme s'il allait annoncer l'ère du salut éternel ou le grondement de l'apocalypse. Est-ce la fin du rêve de l'homme ou la réalisation de tous ses rêves.

La réunion des Nobel dans une telle ambiance revêt réellement une dimension et un caractère particuliers. C'est toute une symbolique à laquelle s'accroche et que tente de déchiffrer et d'expliquer une humanité anxieuse. Elle stimule l'espérance et tempère l'inquiétude, l'angoisse des fins de siècle recule... On a confiance.

An chevet d'un monde en crise se penchent des praticiens de la paix et se concertent ceux qui détiennent la clé du mystère. Cette présence sécurise. Elle assure la naissance du vingt et unième siècle sans douleur et sans convulsion. Ce sera le siècle des siècles. Il est déjà marqué du sceau de la paix. Ses parrains ne sont pas des hommes ordinaires. Ce sont les grands du savoir et de la connaissance. L'ordre maudit de l'injustice, des guerres, de la misère sera englouti dans les abysses d'un siècle qui se meurt.

On attendait, dans une impatience fébrile, des résultats de leurs conciliabules, de leurs concertations. Des idées, et quelles idées, se confrontent. Vont-ils déclarer l'avènement de ce renouveau que les prophètes et les sages ont annoncé ? Vont-ils prescrire, par et dans leur message, à l'univers qu'ils ont trouvé la formule par laquelle l'homme chassera les ténèbres qui entourent son aspiration à la paix et son ascension vers les cimes de la réconciliation avec lui-même ? Cette paix ne peut s'installer tant que l'homme continue de tuer ou d'asservir son semblable pour assouvir son animalité et sa soif de domination et d'hégémonie.

Leur message annoncera-t-il le basculement de l'équilibre de la terre et la destruction des machines à fabriquer la misère et la mort ? L'ère de la barbarie

par MOHAMED ALI-AMMAR (\*)

sera-t-elle à jamais bannie ? Et celle de l'universalité sonnera son entrée triomphale avec la venue d'un siècle, qui sera le printemps que l'humanité attendait depuis ses premiers balbutiements ?

Les lampions se sont éteints. La déclaration des Nobel n'a rien apporté à ceux qui attendaient tout de leur concile. Il est vrai qu'ils ont parlé de paix, de liberté, de fraternité humaine. Pas un mot, ou presque pas, sur la souffrance de ceux qui souffrent. Pas la moindre allusion aux causes de la paupérisation intolérable qui lamine les trois quarts de l'humanité pendant que la minorité se vautre dans l'opulence.

Peut-on déceimment prononcer le mot de liberté et à ce niveau-là, lorsque des enfants, des femmes et des vieillards luttent avec, comme seule arme, l'énergie de l'espoir - car il est en eux - pour reconquérir leur dignité face à des soldats assoiffés de sang au service d'un Etat auquel le président de la réunion des Prix Nobel décerne la médaille de la démocratie, alors qu'il sait plus que quiconque que cet Etat-là a été érigé sur une injustice et une inversion des normes et qui a fait des victimes du nazisme les bourreaux du peuple palestinien ? M. Elie Wiesel, ce rescapé des camps de la mort, n'ose dénoncer la reproduction du schéma nazi, comme si les combats du présent empêchent de parler et de parler vrai. Son universalisme s'arrête, malheureusement au seuil de sa porte. Aujourd'hui, la victime est autre et il est solidaire du bourreau. Comédie ou tragédie de l'histoire ?

A partir d'une telle position, les grandes valeurs de paix, de liberté et de démocratie sonnent faux dans la bouche de tous les Elie Wiesel, même auréolés de savoir.

La liberté est toujours la raison d'être et de vivre des exploités, des bannis par des systèmes dominants. Cette vérité, M. Elie Wiesel la connaît. Mais il n'ose la proférer. Il sait aussi qu'elle est inscrite en lettres de sang sur le fronton de cette Palestine meurtrie et renaissante en dépit du silence que brisent les images de la télévision et le frissonnement d'une partie de la conscience universelle.

### L'iniquité et la fragilité

Quant à l'égalité dont parle M. Elie Wiesel au nom de ses confrères, elle n'inclut pas le tiers-monde sur lequel l'Occident a bâti sa richesse, sa croissance et sa supériorité. Ce déséquilibre est justement le témoin de l'iniquité et de la fragilité du vingtième siècle, M. Wiesel et ses confrères auraient conforté leur réputation s'ils avaient tout simplement fait le procès des prédateurs de ce siècle, en condamnant l'acceptation occidentale-centriste de l'univers.

\* Président de l'Amicale des Algériens en Europe.

salisme et des valeurs qu'il contient et qui le contiennent.

Le vingt et unième siècle naîtra, il sera celui « des damnés de la Terre ». Ceux qui sont porteurs de la Terre et par leurs luttes de cette dimension universelle de l'homme que des penseurs comme Elie Wiesel ont réduit à leur échelle étroitement ethnique et, à la limite, raciste.

Ces Nobel ont malheureusement raté leur rendez-vous avec l'histoire et à la veille d'un millénaire. L'histoire inscrira quelque part, aux coins de l'une de ses pages, que cette réunion n'a pas répondu aux espérances que l'humanité était en droit d'attendre d'elle. Et qu'elle attendait effectivement. Au lieu d'être un événement à la mesure de l'espoir d'une société, la réunion parisienne des Prix Nobel sera un fait divers, au mieux une simple rencontre mondaine.

### La conférence des cerveaux

par ALAIN FINKIELKRAUT (\*\*)

EN 1937, l'écrivain juif pragois Franz Werfel, qui vivait alors à Paris, fut invité par l'Organisation de coopération intellectuelle de la Société des nations à faire une conférence sur l'avenir de la littérature. Hanté par le processus totalitaire dans lequel l'Europe était engagée et qui menaçait de l'annéantir, Werfel fit, à la fin de son exposé, la proposition suivante : fonder une académie mondiale des poètes et des penseurs.

Comme l'écrit Milan Kundera dans l'article où il relate cet événement, l'idée de Werfel fut accueillie par tous les assistants avec un scepticisme railleur : « Dans le monde absolument politisé où les artistes et les penseurs étaient déjà sous irremédiablement engagés », comment créer cette académie indépendante ? Elle ne pouvait qu'avoir l'air conique d'un rassemblement de belles âmes (1).

Un demi-siècle s'est écoulé depuis cette conférence : les Européens ne se font plus la guerre, les prestigieuses de la pensée totalitaire ont été enfin dissipés, mais ce n'est pas la voix de Franz Werfel que le silence de l'idéologie permet enfin d'entendre, c'est celle - pathétique, inlassablement pathétique, - d'Elie Wiesel, convoquant avec François Mitterrand la première conférence mondiale des Nobel.

Franz Werfel voulait que les membres de son académie - romanciers, artistes, poètes, philosophes, savants - soient choisis en fonction de leur œuvre, c'est-à-dire de la profondeur de leur interrogation et de la richesse en monde de leur pensée. Notre modernité dynamique et compétitive préfère les critères sportifs : elle choisit donc les médailles d'or de presque - pauvres mathématiciens ! (2) - toutes les disciplines scientifiques existantes, comme si, de la recherche à la sagesse, de l'opérateur au symbolique, de la compétence hyper-sectorisée à l'élucidation du monde humain, il y avait l'évidence d'un rapport causal. Sous une forme incontestablement naïve, Werfel plaide pour rendre aux œuvres d'art et de pensée leur prééminence perdue ; nous ne voyons plus, quant à nous, la discontinuité qui existe entre spécialité et pensée, car nous avons de cette dernière une représentation grossièrement mécaniste et quantifiable. Réduisant l'intelligence au quotient intellectuel, nous croyons que le Nobel récompense automatiquement les esprits les mieux pourvus, et c'est en toute bonne conscience que la ville même où Werfel hasarda sa proposition vient d'organiser la rencontre tape-à-l'œil des meilleurs athlètes.

(\*) Philosophie et écrivain.

### Perspective Elysée

### Pourquoi Michel Rocard ?

par STEPHANE HESSEL (\*)

DEVANT le déferlement presque grotesque des appels à François Mitterrand, la question qu'on ne peut pas éluder, lorsqu'on estime que l'orientation actuelle de la politique gouvernementale est néfaste, c'est en quoi un deuxième mandat du président de la République a des chances de porter remède aux carences dont notre pays souffre et qui mettent en cause sa place dans le monde inquiétant de cette fin de siècle.

De quel redressement, pourtant indispensable, de notre capacité industrielle et donc de notre balance commerciale, de quelle mutation dans nos méthodes de formation et donc de mise en valeur de nos ressources humaines, de quel ajustement de notre appareil d'Etat aux défis des mentalités nouvelles et des technologies de communication qui les transforment, François Mitterrand peut-il être raisonnablement considéré comme porteur, sinon comme garant ?

Comment échappera-t-il, même s'il en a le désir, à un rôle de continuateur paisible de structures et de politiques qui nous ont conduits à ce seuil de vulnérabilité internationale et d'effacement de la scène mondiale dont ne témoignent pas seulement les indicateurs économiques, mais aussi la démobilité civique qui tour fait accablé ?

Dans sa sagesse et sa vision de l'avenir, mieux que quiconque il aperçoit certainement la contradiction qu'il y a entre la nécessité d'une dynamisation de la société française dans ses

profondeurs - ce que l'on ose encore appeler une politique de gauche - et la situation où il se trouve personnellement au moment où il achève son mandat.

L'intelligente conduite de ce septennat a permis la transition d'une France, divisée selon des clivages aujourd'hui périmés, vers une France à nouveau capable de choisir entre un néolibéralisme à l'efficacité douteuse et une démocratie sociale renouvelée.

C'est donc le moment stratégique, par excellence, où il convient de mettre en balance, dans une dissection aux enjeux clairs, les défenses de l'ave et l'autre voie dont François Mitterrand nous a permis de mieux comprendre la signification et les contrastes.

S'engager lui-même dans l'une d'elle, après avoir vécu avec les deux, n'est-ce pas être à cette voie la crédibilité dont elle a besoin : la crédibilité que ne peut lui conférer qu'un homme dont le dessin, la conviction, la lucidité ne font de doute pour personne.

Prendre en 1988 le champ auquel tous ceux qui lui sont reconnaissants de la manière dont il a su préserver les chances de la gauche estiment qu'il a droit, passer à un successeur moins alourdi d'un passé forcément complexe la tâche de les faire triompher, telle serait pour ce fin connaisseur de notre société l'attitude la plus efficace.

Le successeur est là. Il s'appelle Michel Rocard. (\*) Ambassadeur de France.

du cerveau. Les Prix Nobel de la paix et les lauréats de littérature ne font pas exception : au même titre que leurs homologues scientifiques, ils sont perçus comme les champions les plus performants de leur catégorie.

Ainsi donc, et contrairement aux allégations de certains, le problème de nos sociétés n'est pas l'élitisme, mais bien plutôt l'idée dégradée que nous nous faisons désormais de l'élite.

Et il ne suffit pas de la figure tourmentée d'Elie Wiesel, du catalogue de bons sentiments sur lequel s'est conclue la conférence, ou d'un clip angélique réalisé par vingt Nobel contre la famine dans le monde, pour nous rattacher encore à la grande tradition de l'humanisme européen. On peut même avancer que, si l'horreur glacée du vingtième siècle était plus méditée qu'invoquée, il ne nous serait pas aussi facile d'oublier les valeurs de Franz Werfel et de remplacer, sans vergogne, toute vie intellectuelle par le culte conjugué du pathos humanitaire et du QI.

Espérons, en tout cas, que les soixante-quinze Einstein présents à l'Elysée auront pensé aux générations futures et ne se seront pas séparés sans avoir préalablement fait don de leur géniale semence au CECOS. Assurés ainsi de la perpétuation de l'intelligence et guidés vers le bonheur par la main tout ensemble ferme et secourable de notre président bien-aimé, père de la patrie et soleil du monde, nous pourrions aborder les défis du troisième millénaire avec, sur les lèvres, le sourire inaltérable de l'enfance retrouvée.

(1) Milan Kundera, « Un Occident kidnappé », Le Débat, n° 27, Gallimard, novembre 1983.  
(2) M. Nobel ayant, dit-on, haussé avec un mathématicien, il n'y a pas de prix Nobel de mathématiques.

## Au courrier du Monde

### NOURRITURE

#### L'école de Yourecnar

Marguerite Yourcenar n'a jamais été la première à l'école car il n'y a jamais eu d'école dans sa vie ; aussi est-elle devenue la première face à elle-même. La déduction peut sembler facile, il n'en demeure pas moins que la question reste posée.

A une époque où l'école contrôle les trois quarts de la vie d'un enfant, où elle multiplie recherches et techniques pour qu'il tire de sa fréquentation le meilleur profit - et cela avec des intentions généreuses et dans un but très louable, - on peut se demander si l'obtention de toute une société face à ses jeunes leur fera un cœur si merveilleusement obstiné que le sien.

De toute absence - même dispa-

ruce très tôt, père aimant mais volage, famille lointaine, - elle a fait une présence, aimant les pierres et jusqu'à son cœur même des pierres. Oh nos enfants, si étroitement encadrés par l'école, bardés de connaissances et de sécurités, trouveront-ils l'eau salitaire qui l'a nourrie ?

CLAUDIE CRÔMER  
(Ephraïm, Vaucluse.)

### PAUVRETÉ

#### Livres engloutis

Le 10 avril 1983, la bibliothèque de la Faculté des lettres de Metz a été victime des inondations de la Moselle. Le 26 avril 1983, votre journal a fait allusion à ce qui fut un véritable « naufrage culturel ».

Or, l'Etat est son propre assureur. Pourquoi le pouvoir central n'est-il pas en mesure de remplacer 20 000 livres ? Pourquoi les étudiants de l'université de Metz n'ont-ils pas droit à réparation, alors qu'ils ne sont pour rien dans le naufrage culturel ?

La France est-elle tellement pauvre qu'elle ne puisse plus trouver 6 millions pour réparer les conséquences d'une catastrophe naturelle ?

FRANÇOIS REITHEL  
Doyen de la Faculté des lettres de Metz

**Le Monde**

7, RUE DES ITALIENS.  
75427 PARIS CEDEX 09  
Tél. : (1) 42-47-37-27  
Télex MONDPAR 660 572 F  
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Reproduction interdite de tous les articles sans accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437  
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969) Jacques Fauret (1969-1982) André Lamras (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wozniak

Rédacteur en chef : Daniel Verdet

Cordateur en chef : Claude Salas

ABONNEMENTS

EP 507 05  
75442 PARIS CEDEX 09  
Tél. : (1) 42-47-38-72

3 mois	5 mois	9 mois	12 mois
354 F	672 F	954 F	1 200 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE  
687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par avion) L - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS  
399 F 762 F 1 069 F 1 300 F

II - SUISSE, TUNISIE  
594 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : un abonné peut inviter à former leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez adresser l'abonnement d'office tous les sous-projets en capitales d'impression.

**Le Monde**

TELEMATIQUE

Composés 30-15 - Tapes LEMONDE

**Le Monde**

PUBLICITE

5, rue de Montpensier, 75007 Paris  
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71  
Télex MONDPUB 286 136 F

ABONNEMENTS PAR MINITELE

36-15 - Tapes LEMONDE  
codé d'accès ABO  
365 jours par an. 24 heures sur 24

SANS LA PUB, LA PRESSE C'EST LE MONDE SANS SOLEIL.  
JOURNÉE DE LA PRESSE ÉCRITE - BÉLIER RIVE GAUCHE - 45 50 34 45



# Etranger

## ESPAGNE

### L'ETA militaire propose une trêve immédiate de soixante jours

(Suite de la première page.)  
Des conversations qui progressent, mais lentement : « Chacune des parties a exposé jusqu'ici ses positions, et il s'agit maintenant d'entrer dans la négociation », affirme un proche de l'ETA qui a suivi de près les conversations, et qui ajoute : « Désormais, l'autonome ne constitue plus un simple intermédiaire, il dispose d'un mandat de son organisation pour prendre des décisions ».

Les socialistes, de leur côté, soulignent que l'histoire récente leur a donné raison : c'est l'affaiblissement de l'ETA qui a finalement convaincu ses dirigeants de rechercher à Alger un « cessez-le-feu honorable ». Ils ajoutent toutefois qu'il n'est pas question de discuter de problèmes politiques avec l'organisation indépendantiste - un point sur lequel s'accordent désormais toutes les forces politiques basques, mais seulement de la « réinsertion sociale » de ses membres, c'est-à-dire, en clair, de l'amnistie.

Tel est en effet désormais le thème central du débat. Selon le gouvernement socialiste de Madrid, les mesures de grâce ne peuvent être accordées qu'aux membres de l'ETA qui ne sont pas compromis dans des « délits de sang », alors que les indépendantistes exigent une amnistie totale. Il s'agit en fait d'un véritable cercle vicieux. Le secrétaire général des socialistes de Biscaye, M. Ricardo Garcia Damborenea, et le dirigeant nationaliste modéré Xavier Markiegi le soulignent en termes quasi identiques : « Aucun gouvernement ne peut annoncer du jour au lendemain une amnistie générale, surtout si les terroristes n'ont pas déposé les armes. L'ETA, de son côté, ne peut déposer les armes à cause de la pression de ses quatre cents membres aujourd'hui en prison, qui veulent tous être sûrs d'en sortir ».

Ce cercle vicieux pourrait aujourd'hui se rompre. En décrétant une trêve, après sa « démonstration de force » de Saragosse, l'ETA peut en effet contribuer à débloquer la situation.  
« Quelques années sans assassinats pourraient tout changer ; le temps efface bien des choses », souligne un dirigeant socialiste. Une amnistie plus générale, dans ces conditions, pourrait être envisagée à moyen terme, même s'il n'est pas encore question de reconnaître offi-

ciellement, dès maintenant, cette possibilité.  
Reste à savoir si cela sera suffisant pour convaincre les indépendantistes de renoncer définitivement à la violence. Après avoir affirmé durant vingt ans qu'elle poursuivait un objectif politique, l'ETA militaire, désormais très affaiblie, se contentera-t-elle d'une simple libération progressive de ses militants ?

#### « Un scénario au point »

De plus en plus nombreux sont ceux qui le croient au Pays basque, surtout si cette « opération amnistie » se conjugue avec une autre : l'ouverture d'une négociation, plus politique celle-là, avec la formation proche de l'ETA, la coalition Herri Batasuna.

Certes, personne n'ignore l'imbrication entre ETA et Herri Batasuna. Mais, contrairement à la première, la seconde peut arguer de la légalité politique que lui octroient ses deux cent mille électeurs habituels. Une légalité que peuvent également invoquer les socialistes pour aborder avec Herri Batasuna les revendications qu'ils se refusent à traiter avec l'ETA, comme la reconnaissance du droit à l'autodétermination, le rattachement de la Navarre au Pays basque ou le remplacement des forces de l'ordre espagnoles par la police autonome basque. Les socialistes soulignent toutefois qu'ils refuseront catégoriquement, dans une telle négociation, toute mesure contraire à la Constitution.

« Le scénario de la pièce est désormais au point, résume un des principaux dirigeants du PNV (Parti nationaliste basque) : dans un premier temps, négociation entre Madrid et l'ETA sur l'amnistie, dans un deuxième, négociation entre Madrid et Herri Batasuna sur tout le reste, et dans une troisième table ronde de toutes les forces politiques basques pour entériner l'ensemble ». Un scénario sur lequel, pour la première fois sans doute, tout le monde semble désormais converger, à Bilbao comme à Madrid. A condition qu'une nouvelle escalade du secteur jusqu'au-bourgeois de l'ETA ne vienne pas, au dernier moment, troubler la représentation.

THERRY MALINIAK.

## Mort de Klaus Fuchs

### Le savant-espion allemand aida les Soviétiques à construire leur première bombe atomique

Klaus Fuchs, le physicien allemand qui avait été emprisonné en Grande-Bretagne en 1950 pour espionnage nucléaire au profit de l'URSS, est mort, jeudi 28 janvier, à l'âge de soixante-seize ans, rapporte l'agence d'information est-allemande ADN. « En sa qualité de scientifique socialiste, professeur d'université, communiste et véritable ami de l'Union soviétique, il a contribué pendant plus de deux décennies à développer avec succès et créativité l'économie nucléaire de l'Allemagne de l'Est », ajoute l'agence.

Fuchs, un communiste allemand réfugié en Angleterre en 1934, avait espionné pendant trois ans les

secrets du centre de recherches atomique de Harwell, près d'Oxford, jusqu'à ce qu'il soit démasqué en 1950.  
Condamné à quatorze ans de prison - le maximum prévu par la loi britannique - il avait bénéficié en 1959 d'une réduction de peine de neuf ans pour « bonne conduite » et avait été expulsé vers l'Allemagne de l'Est, où il avait repris sa carrière scientifique. Devenu directeur de l'Institut est-allemand des affaires atomiques, Fuchs avait pris sa retraite en 1979, tout en restant membre du comité central du PC est-allemand (SED), où il avait été élu en 1967.

La commission de l'énergie atomique du Congrès américain avait estimé que l'activité d'espionnage de Fuchs avait fait gagner dix-huit mois aux Soviétiques dans leurs programmes d'armement. Tout en avouant, Fuchs n'a jamais exprimé le moindre regret, affirmant qu'il avait agi par conviction politique et non pour l'argent.

## URSS

### Archives historiques et gémisme

Moscou. - Des personnalités officielles soviétiques ont dénoncé dans une « lettre ouverte » au ministre de la culture, M. Vassili Zakharov, l'état préoccupant dans lequel se trouve, selon eux, un des plus vieux fonds d'archives d'URSS.

Ce texte, publié jeudi 28 janvier dans le journal *Sovetskaja Kultura*, porte notamment la signature de M. Dmitri Likhatchev, président du Fonds soviétique de la culture.

Les signataires estiment que la situation a empiré après les remaniements au sein de la direction du département des manuscrits de la célèbre bibliothèque Lénine de Moscou intervenus en 1981, « en l'absence totale de garanties » (transparence).

Ils reprochent au personnel son laisser-aller et demandent que le directeur de ce département soit rétrogradé. Exemple : un employé a recensé un recueil de manifestes de l'impératrice Catherine II sur le déclenchement de la guerre russo-turque, à la fin du dix-huitième siècle, comme un document « prouvant les efforts constants de la Russie en faveur de la paix... ». « Il est clair qu'il ne s'agit même pas d'un recueil de la paix », constatent-ils. - (AFP.)

## AUTRICHE

### Le président Waldheim a été entendu pendant quatre heures par la Commission internationale d'historiens



La Commission internationale d'historiens, chargée de tirer au clair le passé militaire du président autrichien, M. Kurt Waldheim, a en, jeudi 28 janvier, un entretien de quatre heures avec le chef d'Etat dans sa villa de fonction à Vienne. Cet entretien a été « utile et dur », « d'une grande valeur », a indiqué dans la soirée M. Hans Rudolf Kurz, président de la Commission.  
M. Kurz a refusé de révéler le contenu des questions qui avaient été posées dès mardi soir, « de manière thématique », au président autrichien. Cette procédure avait suscité, mercredi, une protestation d'un responsable du département américain de la justice, qui s'était déclaré « outré » par une telle pratique. « La Commission sait faire la part des choses », avait répliqué M. Kurz avant de se rendre dans la villa de M. Waldheim.

Un autre membre de la Commission, M. Jean Vanvelkenhuyzen, a ajouté qu'il y avait eu des « moments de tension » lorsque des « points délicats » ont été abordés. Il a estimé que la discussion avait permis « quelques progrès », mais qu'il serait « inexécutable » d'affirmer que tous les problèmes ont été résolus. « Rien n'est définitif dans l'histoire (...). Il y a toujours des problèmes pour reconstruire le passé », a-t-il expliqué.  
La Commission doit maintenant s'atteler à la rédaction de son rapport final, qui doit être présenté le 8 février au chancelier autrichien, M. Franz Vranitzky, et remis à

M. Waldheim avant d'être rendu public.  
Dans une interview réalisée cette semaine par un journaliste américain et dont certains extraits ont été communiqués à une agence américaine, M. Waldheim a affirmé qu'il n'était pas le seul homme politique autrichien à avoir fourni « un compte rendu inexécutable » sur son rôle dans l'armée nazie pendant la seconde guerre mondiale. Il a également reconnu avoir participé à des négociations en 1943 lors de la déportation de soldats italiens depuis les Balkans. « On nous avait dit qu'ils seraient renvoyés dans leur pays », a-t-il expliqué : « Avez-vous participé à ces négociations ? », a demandé le journaliste. « De temps en temps », a répondu M. Waldheim.

Par ailleurs, à la suite de la polémique engagée avec la Commission par l'historien Dusan Plenca, colonel en retraite et ancien directeur du Musée militaire de Belgrade, qui a affirmé disposer de renseignements confirmant « la participation de Kurt Waldheim à des opérations de génocide sur le sol de la Yougoslavie », le porte-parole du gouvernement yougoslave, M. Aleksandar Stancic, s'est contenté de dire que « la Yougoslavie, comme tout le monde, suit les travaux de la commission, ainsi que les efforts des différents instituts et historiens, dont M. Plenca, visant à faire la lumière sur cette question ». - (AP, AFP.)

## Le Conseil européen des 11 et 12 février

### M. Chirac est « raisonnablement optimiste » quant aux chances de parvenir à un accord sur les problèmes agricoles et budgétaires

M. Jacques Chirac est « raisonnablement optimiste » quant aux chances de Dozso de parvenir à un accord sur les problèmes agricoles et budgétaires de la Communauté lors du conseil européen des 11 et 12 février. C'est ce qu'il a expliqué, jeudi 28 janvier, au cours d'un déjeuner de presse à l'hôtel Matignon. L'échec de Copenhague pourrait ainsi être effacé. Un échec, a insisté le premier ministre, qui ne doit pas faire oublier les progrès significatifs accomplis par l'Europe dans le cadre de la Communauté et hors de ce cadre depuis deux ans.

« A Copenhague, on a atteint le sommet de l'absurdité en matière de procédure, et c'est une des raisons de l'échec », a-t-il dit. Les chefs d'Etat et de gouvernement s'y sont emparés dans des difficultés techniques quasi inextricables. Depuis, les ministres de l'agriculture sont parvenus à un compromis raisonnable, que seuls les Britanniques et les Néerlandais refusent.

« S'il y a un consensus général, les Néerlandais s'y rallieront. Par ailleurs, je ne crois pas à un vrai obstacle anglais sur l'agriculture. L'agriculture, c'est pour eux un moyen, une espèce de bouclier pour éviter que les problèmes budgétaires ne soient abordés d'une manière qui ne leur convient pas », a expliqué M. Chirac.

A Bruxelles, le chancelier Kohl est d'accord, ce ne répétant pas l'erreur tactique de Copenhague, on commencera par débattre des problèmes budgétaires, c'est-à-dire de l'augmentation des ressources à affecter à la Communauté, ainsi que de celles des crédits des « fonds structurels », qui intéressent surtout les pays de l'Europe méditerranéenne, puis de la Grande-Bretagne pour limiter sa contribution au budget européen. A Fontainebleau, en 1984, selon M. Chirac, le chèque accordé à

M<sup>me</sup> Thatcher a été trop généreux, mais cela fait partie de l'héritage.  
La France aborde aujourd'hui cette question « sans agressivité » à l'égard de Londres, mais avec le double souci que la compensation britannique soit dégressive, et qu'il lui soit fixé un terme. Il convient que M<sup>me</sup> Thatcher consente elle aussi un minimum de gestes pour rendre l'accord possible. C'est d'ailleurs nécessaire pour obtenir l'adhésion du chancelier Kohl.

La Commission européenne a proposé une augmentation significative des ressources affectées à la Communauté, ainsi que le doublement des fonds structurels dont le principal objet est de financer le développement des régions les moins prospères de la Communauté et de renforcer de la sorte sa cohésion. M. Chirac trouve ce souci de cohésion « beau comme l'antique », mais il se montre sceptique quant à l'impact réel d'une telle politique de développement régional. Au moment où les gouvernements sont obligés de pratiquer des politiques budgétaires plus rigoureuses, il trouve dangereuse la prodigalité préconisée par Bruxelles.

« L'Europe doit être compétitive, elle doit attirer ses fonds fixes. Il doit y avoir cohérence entre les politiques budgétaires nationale et européenne ». Un thème qui amène le premier ministre à s'interroger sur le rôle de la Commission : « L'Europe peut-elle être construite par une structure apolitique ? Faut-il laisser les pouvoirs de la Commission augmenter indéfiniment, avec les conséquences qu'on constate en matière de dépenses ? N'est-il pas nécessaire au contraire que le conseil des ministres reprenne en main le contrôle politique de l'Europe ? »

Cela est possible, a précisé M. Chirac, si les gouvernements

partagent - et il croit qu'aujourd'hui c'est le cas - la volonté politique d'aller de l'avant. Dans l'esprit du premier ministre, il ne s'agit certainement pas de réviser d'une manière ou d'une autre la querelle de la supranationalité et encore moins d'en faire un thème de l'affrontement électoral. « Ce ne serait pas raisonnable d'engager une polémique quelconque sur ce sujet ; l'Europe est un thème consensuel ».

PHILIPPE LEMAÎTRE.

### Le premier ministre et les visas d'entrée en France

M. Jacques Chirac a qualifié, jeudi, à Paris, de « mauvaise querelle » à caractère « politique » les protestations de l'Assemblée parlementaire des vingt et un pays du Conseil de l'Europe (dont le siège est à Strasbourg) contre la décision de la France d'imposer un visa d'entrée aux ressortissants étrangers (Le Monde du 27 janvier).

Rappelant que l'Algérie, le pays le plus justifié à demander une exception à cette mesure, n'avait pas soulevé d'objection et que la Tunisie, le Maroc et les pays francophones d'Afrique avaient adopté la même attitude, le premier ministre a déclaré que, dans ces circonstances, il avait été « stupéfait » de la réaction négative de certains pays et plus particulièrement de la Suède et de l'Autriche, auxquelles il a fait savoir que cette attitude était « incompréhensible et inacceptable ». Il a ajouté que si l'obligation de visa pour entrer en France devait être levée graduellement, ce serait les ressortissants algériens, marocains, tunisiens et d'Afrique francophone qui en bénéficieraient les premiers.

# En 1 heure, gagnez 6 mois.

Prenez 1 heure de votre temps, et consultez attentivement la monographie que l'Acife a consacrée à votre pays de destination.

En 1 heure, vous en aurez une vision complète et concrète. Vous saurez comment vos enfants peuvent poursuivre leurs études, s'il vaut mieux acheter ou louer votre logement, votre voiture... vous connaîtrez le prix du litre de carburant et celui du litre de lait.

Tout ce que vous auriez appris à vos dépens, durant les 6 premiers mois, vous le saurez avant de partir. En 1 heure de lecture, et pour un coût minime !

Les monographies Acife sont réalisées par le Ministère des Affaires Etrangères. Elles sont vendues à l'Acife (sur place ou par correspondance) et peuvent être consultées dans les Préfectures.

Pour connaître vos droits et bien commencer vos démarches, vous pouvez aussi acheter « le livret du Français à l'Etranger », seul document officiel sur le sujet. Pour plus d'informations, appelez l'Acife, ou consultez le service minitel : 3615 code A1 (mot clé ACIFE) ou 3617 code A9 (mot clé ACIFE).



Accueil et Information des Français à l'Etranger  
30, rue La Pérouse 75116 Paris  
Tél. (1) 40 66 60 79 - (1) 40 66 69 20

PUBLICATIONS ACIFE. LES CLES DU MONDE.

سكندرية



# Europe

## SUISSE : F-16 contre Mirage-2000

### Mission impossible pour Dassault

C'est la mission de la dernière chance pour Dassault, qui a prévu d'envoyer, au début du mois prochain, à Berne, une équipe chargée de convaincre les Suisses de renoncer à acheter des avions américains et de leur préférer le Mirage-2000 pour remplacer, après 1993, leurs vieux Mirage-III.

Des informations alarmantes pour Dassault, en provenance de Berne, font, en effet, état d'un choix de principe des Suisses en faveur du F-16 de General Dynamics ou du F-18 de McDonnell Douglas, au détriment de leur concurrent français et d'un candidat suédois, le JAS-39 Gripen de la société Saab. Le marché suisse n'a pas été complètement défini, mais on parle d'un peu moins d'une centaine d'avions.

En août 1987, les pilotes helvétiques ont eu trois mois pour évaluer les appareils en compétition, dans le but de noter celui qui leur paraît le plus sûr et le plus fiable en finale ce qu'on appelle la *short list*. Aujourd'hui, cette fameuse « liste courte » se réduirait au F-16 et au F-18, qui présentent, admet-on de source officielle à Berne, des avantages militaires et financiers.

La mission de Dassault consistera à demander aux Suisses de reconsidérer la candidature du Mirage-2000 face au F-16, qui est, en réalité, le grand favori de la compétition, et au F-18, qui semble désormais concourir pour mémoire.

### « Une révolution culturelle »

Venant après une mévente de deux ans de son Mirage-2000 à l'exportation, une nouvelle déaite de Dassault en Suisse serait grave. D'autant qu'il existe, entre la société française et son client, un lourd contentieux qui remonte au milieu de la décennie 60. A cette époque, le Parlement helvétique avait dû réduire de moitié sa commande de Mirage-III, que l'armée de l'air s'était obstinée à vouloir modifier — en y installant un radar américain à la place de son équipement français, jugé moins performant — malgré la hausse prévisible des coûts. On avait alors parlé de scandale, et le minis-

tre suisse de la défense avait donné sa démission après une enquête parlementaire tumultueuse.

Vingt ans après, le Mirage-2000, qui devrait être le successeur naturel du Mirage-III, subit d'autres turbulences en Suisse, qui tiennent à d'autres considérations.

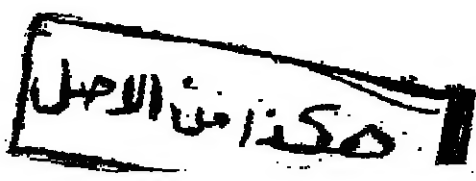
A commencer par son coût, face à son concurrent américain. Malgré tous ses efforts pour serrer ses prix et à moins que, d'ici là, le gouvernement français ne se résolve à consentir un geste financier, Dassault propose à l'exportation un Mirage-2000 à environ 24 millions de dollars pièce quand, dans le même temps, le F-16 est offert pour 16 millions de dollars. La différence n'est pas seulement sensible : elle creuse l'écart et détermine la clientèle.

Le constructeur français en est lui-même si convaincu qu'il ne cesse d'alerter ses propres employés sur ce dangereux état de fait à l'exportation. Le patron de la société, M. Serge Dassault, a réuni ses cadres, au début de l'année, pour les inciter, selon son expression, à pratiquer « une révolution culturelle » en matière de coûts de production, lesquels sont trop élevés par rapport à la concurrence.

Dans une lettre qu'il vient d'adresser à l'ensemble du personnel, M. Dassault écrit : « Le problème le plus fondamental est celui de la réduction de nos coûts de fabrication. Il faut réduire les prix des Mirages-2000 et du Falcon-900 (un avion civil de liaison intercontinentale) et réaliser le Rafale le moins cher possible. Toute la société, à tous les échelons, doit se mobiliser à cette tâche. » Et le patron de Dassault annonce qu'il limitera en 1988 les dépenses d'investissement et les hausses de salaire.

L'exemple suisse, où le F-16 est a priori un tiers moins cher que le Mirage-2000, illustre l'apreté de la bataille commerciale dans un pays européen qui conserve quelques moyens. Que dire alors d'autres marchés moins fortunés, comme le Maroc, où le rapport actuel est d'un Mirage-2000 offert pour le prix de deux F-16 américains ?

JACQUES ISNARD.



# Amériques

## NICARAGUA : réunis face à face pour la première fois

### Sandinistes et « contras » engagent un difficile dialogue

SAN-JOSÉ (Costa-Rica) de notre correspondant

Impensable il y a quelques semaines à peine, la réunion entre deux représentants du gouvernement sandiniste et de la Contra a finalement commencé comme prévu, le jeudi 28 janvier, dans la capitale costaricienne, San-José. Mais les propositions rendues publiques par les deux parties sont très divergentes, ce qui rend improbable un accord sur le cessez-le-feu avant le vote, le 3 février, du Congrès des Etats-Unis, pour de nouveaux crédits en faveur de la Contra.

En l'absence de l'archevêque de Managua, Mgr Miguel Obando Y Bravo, actuellement à Rome, la médiation de l'Eglise nicaraguayenne est assurée par l'évêque auxiliaire Mgr Bosco Vivas, qui, à l'issue d'une première réunion d'environ trois heures, a déclaré : « La simple fait que cette rencontre puisse avoir lieu est en soi un très grand progrès, même si les positions des deux parties sont très éloignées. »

Les négociations devaient se poursuivre vendredi. La délégation sandiniste est dirigée par le vice-ministre des affaires extérieures, M. Victor Hugo Tinoco, assisté du chef des services de renseignements militaires, le major Ricardo Wheelock. Seul également présents deux « conseillers » étrangers, le député social-démocrate allemand Hans Jürgen Wischniewski et un avocat américain M. Paul Reichler. La Contra est représentée par un homme d'affaires, M. Jaime Morales, et par M. Fernando Agnero, président du Parti conservateur en exil, et Roberto Urroz, président du Mouvement démocratique nicaraguayen (centre-droit). Deux « commandants » connus sous les noms de guerre de « Tono » et « Fernando » assistent les civils et

ont troqué l'uniforme pour le costume-travail.

Les documents de base déposés par les deux parties reprennent les propositions distillées au cours des derniers mois. Les sandinistes rappellent que la négociation du cessez-le-feu doit se faire « dans le cadre constitutionnel existant ». Les rebelles, en revanche, estiment qu'il est « impossible de séparer les effets — la guerre — des causes qui sont évidemment politiques », demandant que soient associés à la négociation les quatorze partis politiques de l'opposition légale. Managua, qui préfère séparer les deux négociations pour ne pas accorder à la Contra la légitimité politique qu'elle recherche, s'en tient au document en quinze points présenté jeudi.

### Les conditions de Managua

Ce document propose un cessez-le-feu du 15 mars au 15 avril. Le regroupement des rebelles dans trois zones — de 10 800 kilomètres carrés en tout — et la création d'une commission militaire mixte (sandinistes et insurgés), dans chacune des trois zones, pour vérifier l'application du cessez-le-feu. Managua accepte que les insurgés reçoivent une aide humanitaire des Etats-Unis, à condition qu'elle soit acheminée par la Croix-Rouge internationale. Les « contras » devront ensuite déposer leurs armes en présence d'une commission internationale. Ils seront alors « automatiquement couverts par l'immunité » et pourront participer au « dialogue de réconciliation nationale ».

Les rebelles vont beaucoup plus loin, puisqu'ils exigent « conformément à l'esprit du plan de paix, la mise en place simultanée d'un processus démocratique et du cessez-le-feu ». Les « contras » acceptent de « mettre en réserve pendant trente jours » l'aide militaire américaine

que le Congrès pourrait voter en leur faveur. Au cours de cette période, (du 3 février au 4 mars), les deux parties devront négocier un cessez-le-feu, mais aussi un « calendrier » de réformes démocratiques, qui implique tout simplement le déménagement des institutions mises en place par la révolution sandiniste en juillet 1979 : suppression des comités de défense qui exercent un contrôle politique très étroit au niveau du quartier ; « démilitarisation des coopératives » ; et fin du « recrutement militaire forcé », ce qui signifie la suppression du service militaire.

A l'issue de cette période de trente jours, soit le 5 mars au plus tard, les réformes démocratiques et le cessez-le-feu entreront en vigueur simultanément. Une nouvelle négociation pourra alors commencer : elle portera sur « le désarmement graduel des deux parties (...), le départ des conseillers militaires étrangers et la fusion des deux forces en une seule armée ».

Tous les participants recommandent volontiers qu'il sera sans doute impossible de parvenir à un accord au cours de cette première rencontre. Le président du Costa-Rica, M. Oscar Arias, qui est à l'origine du plan de paix, a donné le ton en déclarant : « M. Duarte (le président du Salvador) négocie avec la guerrilla depuis des années et il n'est toujours pas parvenu à un accord ».

BERTRAND DE LA GRANGE.

● COLOMBIE : arrestation de deux suspects après l'assassinat du procureur général Hoyos. — Deux frères, Alejandro et Ernesto Eraso, ont été arrêtés, le jeudi 28 janvier, à Medellín, au nord-ouest du pays, par la police locale. Des témoins les auraient vu s'enfuir à bord d'un jeep le matin même du 25 janvier, peu avant la découverte du cadavre du procureur général Hoyos, dans une ferme des environs de la ville. — (AFP.)

## BULGARIE : devant la conférence nationale du parti

### M. Jivkov propose de limiter le nombre des mandats successifs des dirigeants

A l'ouverture de la conférence nationale du Parti communiste bulgare, consacrée à la « perestroïka », M. Todor Jivkov a proposé, jeudi 28 janvier, que soit limité à deux — ou trois, exceptionnellement — le nombre des mandats successifs que peut exercer un dirigeant élu, ainsi qu'une séparation des fonctions de chef de l'Etat et de secrétaire général du parti. Ces propositions, qui devraient, si elles étaient adoptées, être également entérinées par le prochain congrès du parti — prévu il est vrai pour 1991 seulement — constitueraient une petite révolution dans les démocraties populaires où la durée a toujours été de règle dans le fonctionnement des organes dirigeants.

Dans l'immédiat, elles posent la question des propres intentions de M. Jivkov, qui en est à son huitième mandat consécutif comme secrétaire général depuis 1954 et cumule, depuis 1971, ce poste avec celui de chef de l'Etat. Jusqu'à présent, rien ne laisse prévoir qu'il abandonne la direction du parti, en tout cas pas avant le congrès. En revanche, on s'exclut pas ces derniers temps à Sofia qu'il puisse renoncer de lui-même au cumul de ses deux fonctions actuelles.

Une telle décision, note-t-on dans la capitale bulgare, serait dans la logique de la « perestroïka à la bulgare ». Les réformateurs locaux insistent sur la nécessité, pour le parti, de se consacrer à la définition « stratégique » de la politique en laissant à l'Etat le soin de la gestion quotidienne des affaires.

Développant sa suggestion de limiter la durée des mandats électifs, M. Jivkov a souligné au cours de son discours que cette règle devrait s'appliquer « du secrétaire général du comité central jusqu'au secrétaire de cellule ». « Il est indispensable d'éviter le maintien pro-

longé des cadres à un même poste électif », a-t-il ajouté, en estimant que le processus de démocratisation de la vie du parti « doit donner l'exemple ».

Répondant aux doutes suscités au sein de la population par l'ampleur et la rapidité de la politique de reconstruction, le numéro un bulgare s'est employé à convaincre ses concitoyens qu'ils avaient quelque chose à y gagner.

Il a souligné que, grâce au nouveau système mis en place, les salaires n'étaient plus plafonnés et a promis qu'il n'y aurait pas d'augmentation des prix sans le consentement de la population. Il a cependant déclaré qu'il s'attendait qu'une réforme de cette ampleur « suscite des tensions », révélaient à ce propos que « quelques milliers de cadres ne s'étaient pas rendus sur les nouveaux lieux de travail qui leur avaient été attribués » en vertu de la réorganisation territoriale opérée l'année dernière.

● POLOGNE : profanation d'un cimetière juif. — Un vieux cimetière juif a été profané ces derniers jours par des inconnus, à Lublin, dans le sud-est de la Pologne, a annoncé, jeudi 28 janvier, l'agence PAP. Les profanateurs ont renversé et brisé quinze stèles. Dans ce cimetière, laissé à l'abandon depuis de longues années, sont inhumés de nombreux juifs qui ont fait la gloire de Lublin, ajoute PAP. Il avait été restauré en automne dernier à l'occasion du quarante-cinquième anniversaire de la liquidation par les Allemands, pendant la deuxième guerre mondiale, du ghetto juif de la cité. La police a ouvert une enquête. — (AFP.)

● ROUMANIE : amnistie. — A l'occasion du soixante-dixième anniversaire du président Ceausescu, le Conseil d'Etat a publié un décret sur une amnistie générale des personnes condamnées pour des infractions passibles de peines de moins de dix ans. En vertu de ce décret, les peines de plus de dix ans de prison seront réduites de la moitié. Les peines capitales seront commuées en vingt ans de prison. Un porte-parole officiel a précisé que cette amnistie s'appliquait « immédiatement » aux personnes condamnées à la suite des émeutes du 15 novembre, à Brasov, et dont le nombre est, selon lui, de vingt-six. — (AFP.)

(Publicité)

**Faut-il aider les successeurs de SANKARA ?**

Dans le numéro VII de GÉOPOLITIQUE AFRICAINE 6 et 8, square Ste-Croix-de-La Bretonnerie 75004 PARIS

En vente en librairie ou par correspondance contre 90 F + Libre Poste + 2, rue El-Habib, 75016 Paris

## ETATS-UNIS

### Annulation du plus important contrat de la « guerre des étoiles »

Le Pentagone a annulé un contrat de 480 millions de dollars accordé au groupe McDonnell Douglas pour un projet de l'IDS (initiative de défense stratégique) en raison de considérations budgétaires, a-t-on appris, le jeudi 28 janvier, de source officielle. Le projet annulé constituait, jusqu'au début de ce mois, le contrat le plus élevé accordé dans le cadre de l'IDS. Il s'agissait de mettre au point une arme émettant un faisceau à neutrons pouvant être déployé dans l'espace pour intercepter des missiles balistiques. Le budget de l'IDS pour 1988, approuvé à la fin décembre par le Congrès, est en baisse de 25 % par rapport aux 5,2 milliards demandés à l'origine par l'exécutif. — (AFP.)

## PANAMA

### Un trafiquant de drogue affirme avoir versé des pots-de-vin au général Noriega

Un trafiquant de drogue incarcéré aux Etats-Unis, M. Steven Kalish, a affirmé, le jeudi 28 janvier, devant le Congrès à Washington, avoir versé 300 000 dollars au général Noriega, l'homme fort du Panama, pour qu'il l'aide à blanchir des fonds provenant du trafic des stupéfiants. Selon M. Kalish, le général Noriega, chef des forces armées du Panama, lui aurait ainsi reçu 4 millions de dollars pour faciliter le transit de la marijuana par le Panama, fournissant à Kalish, pour l'occasion, trois passeports panaméens — dont un diplomatique — ainsi qu'une protection militaire.

A la suite des déclarations de M. Kalish, deux chambres de commerce de Floride ont ouvert une enquête contre le général Noriega. — (AFP, Reuter.)

# Francophonie

## Le secrétaire général du Haut Conseil préconise un Paris-Dakar économique

Inaugurés mardi 26 janvier à l'Elysée par M. Mitterrand, les travaux de la quatrième session du Haut Conseil (international) de la Francophonie se sont poursuivis au palais des conférences internationales jusqu'au 28 janvier. Le thème de la réunion était « L'espace économique francophone » (Le Monde du 26 janvier).

Ne comportant parmi ses trente-trois membres aucun entrepreneur industriel proprement dit et qu'un seul technicien (M. Malu Wa Kalenga, ingénieur zairais), le Haut Conseil a eu recours aux auditions ou aux études d'agents économiques français. Il en ressort que, si l'espace où l'expression française est familière dans l'économie regroupe près de 420 millions de consommateurs (dont environ 125 millions parlant le français) et représente 12 % du produit brut mondial et 20 % du commerce planétaire, ce poids n'est pas utilisé dans la vie économique internationale, contrairement à d'autres ensembles fondés sur des éléments non commerciaux (communisme, islam, etc.).

S'agissant de la France, 20 % de ses exportations sont absorbées par l'aire francophone (24 % pour l'union belgo-luxembourgeoise et 2 % pour le Canada), où elles occupent un quart du marché ; les investissements français en terre francophone n'atteignent cependant que 7,8 % du total de nos investissements extérieurs bruts : 300 entreprises hexagonales ont toutefois essaimé dans le seul Canada, dont 200 au Québec. Quant à l'aide publique annuelle de Paris, Ottawa et Bruxelles aux autres nations utilisant la même langue, elle atteignait respectivement, ces derniers exercices, 25, 15 et 4,5 milliards de francs.

Le plus grave handicap de la « zone francophone » reste la dette de sa partie sud, dont le montant, s'il ne dépasse pas 10 % du total de l'endettement du tiers-monde, représente en revanche la moitié (environ 600 milliards de francs) de ce que

doit l'Afrique noire et arabe. Les quatre membres africains de la zone franc doivent 30 milliards de francs au Tiers français. Néanmoins, depuis 1982, la seule Afrique subsaharienne (plurilinguistique) a transféré vers l'ensemble des pays industrialisés quelque 20 milliards de francs de plus qu'elle n'en a reçu de ces mêmes pays.

Pour lutter contre « la tragédie du Sud », le Haut Conseil a préconisé « un programme Eureka francophone précis où entreprises et gouvernements organiseraient recherche et développement » ; la réunion régulière des ministres de l'économie et des finances francophones, comme cela se fait déjà pour l'éducation, le sport, etc. ; l'invitation d'acteurs économiques africains, agités par les chefs d'Etat et de gouvernement francophones prévu à Dakar en mars 1989.

A cette occasion, a indiqué le secrétaire général du Haut Conseil, M. Stelios Farandjis (France), « nous essaierons de réaliser un Paris-Dakar d'un autre type, réunissant, sans compétition sauvage, des représentants éminents du monde économique, technique et scientifique francophone, montrant leurs réalisations et préconisant un partenariat privilégié entre peuples employant le français ».

Plusieurs autres membres ont mis l'accent sur des déficiences dites, selon eux, à une volonté politique française insuffisante : le romancier Tahar Ben Jelloun a dénoncé « les augmentations trop élevées des droits d'inscription dans les lycées franco-étrangers, notamment au Maroc, ce qui décourage de très nombreuses familles ». Le Prix Goncourt 1987 a obtenu qu'« une mission d'alerte » soit déclenchée par le Haut Conseil à chaque menace de fermeture d'un lycée francophone hors de France.

M. Jean-Marie Borzeix, directeur de France-Culture, a ironisé sur « une langue universelle » que les ondes radiophoniques françaises ne font pas entendre sur plus de la moitié de la planète.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

# Diplomatie

## L'affaire du « Rainbow Warrior »

### Paris assure Wellington que M<sup>me</sup> Prieur est toujours assignée à résidence à Hao

Le gouvernement français a répondu, le jeudi 28 janvier, aux autorités néo-zélandaises que le capitaine Dominique Prieur était toujours relégué sur l'atoll d'Hao mais n'a pas confirmé que des négociations étaient en cours avec Wellington pour permettre une inspection sur place. « La France n'exclut pas le principe qu'une telle visite puisse avoir lieu à l'avenir », a indiqué un porte-parole du ministère français des affaires étrangères, précisant cependant que l'accord conclu entre les deux pays « prévoit la possibilité, d'un commun accord, d'une visite par une troisième partie, agréée par les deux gouvernements ». « Quant à M<sup>me</sup> Prieur, je peux vous confirmer qu'elle se trouve sur l'atoll d'Hao », a ajouté le porte-parole.

● Visite en Israël du ministre roumain des affaires étrangères. — Le chef de la diplomatie roumaine, M. Ioan Totu, est arrivé, le mercredi 27 janvier, en Israël, pour une visite officielle de quarante-huit heures. M. Totu a été accueilli à l'aéroport Ben-Gourion de Tel-Aviv par le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Peres. « Cette visite revêt une importance toute particulière, puisque c'est la première fois qu'un ministre des affaires étrangères d'Europe de l'Est se rend en visite officielle en Israël », a déclaré M. Peres à son homologue roumain. — (AFP.)

● Rencontre gréco-turque au sommet. — Pour la première fois depuis 1978, les deux chefs de gouvernement grec et turc se rencontrent ce week-end en Suisse, en marge du symposium international de Davos, pour tenter d'amorcer un règlement du contentieux qui oppose depuis des années leurs deux pays. Cette rencontre a été préparée pendant les dix derniers mois par des échanges de messages entre les deux capitales. M. Andreas Papandréou avait signalé sa bonne volonté en adressant un télégramme de fé-

licitations à M. Turgut Ozal pour sa victoire aux élections législatives de novembre dernier. Lors de son arrivée en Suisse, ce dernier a exprimé prudemment l'espoir que les discussions permettraient de lever « les fermetures » des relations gréco-turques. — (AFP.)

Lavie est un long fleuve tranquille.

ETIENNE CHAILLÉ

LE PLUS GRAND...



riques

« contras »  
agent un difficile dialogue

Le dialogue... les deux... M. Strauss... jusqu'à présent échoué... M. Strauss a proposé la tenue d'une conférence régionale... M. Strauss peut-il jouer le rôle d'intermédiaire... NIGERIA: l'ancien président Shagari remis en liberté... RECTIFICATIF: Togo...

Afrique

En tournée en Afrique australe

M. Strauss a proposé la tenue d'une conférence régionale

JOHANNESBURG  
de notre correspondant

Entreprise le 20 janvier à l'initiative du chancelier Helmut Kohl, la tournée en Afrique australe du dirigeant bavarois de la CSU, M. Franz Josef Strauss, s'est achevée vendredi 29 janvier à Windhoek, en Namibie. Il avait quitté jeudi l'Afrique du Sud après huit jours d'entrevues, interrompues par une courte visite de deux jours au Mozambique, où il a rencontré le président Joaquim Chissano. Avant son départ, M. Strauss a proposé la tenue de deux conférences: l'une régionale, réunissant tous les pays de l'Afrique australe; l'autre internationale rassemblant les pays occidentaux industrialisés et l'Afrique du Sud.

« cela ne sert à rien de crier les uns après les autres ». Le leader conservateur ouest-allemand a admis qu'il n'avait pas de plan tout préparé ni de programme concret, mais il pense que le dialogue est toujours profitable. Comment l'amorcer? La est toute la question. Jonas Savimbi, président de l'UNITA, qu'il a rencontré quelque part dans le désert du Kalahari, dimanche 24 janvier, est favorable à l'ouverture de négociations de paix. Les autorités sud-africaines sont également prêtes à rencontrer les chefs d'Etat voisins et à signer des pactes de non-agression du type de celui de Nkomati avec le Mozambique en 1984. Cela n'est guère nouveau.

M. Strauss peut-il jouer le rôle d'intermédiaire, à la M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires africaines, a

jusqu'à présent échoué: La où la mission de bons offices du Commonwealth a dû renoncer face à l'intransigeance du régime de Pretoria?

Certes, M. Strauss a un énorme potentiel de sympathie auprès du gouvernement blanc sud-africain auquel il a rendu visite à dix reprises en vingt ans. Cela n'est sans aucun doute pas suffisant. Il n'a cessé de répéter que son voyage avait essentiellement pour but de rassembler des informations destinées au chancelier Kohl.

Mais n'a-t-il pas quelque peu dépassé les objectifs de sa mission en rencontrant notamment trois chefs de bancs ouest-allemands, et plus particulièrement ceux de Trautzel et du Bophuthatswana, tous deux indépendants. Représentant du gouvernement ouest-allemand, il s'est demandé pourquoi la communauté internationale ne reconnaît pas le Bophuthatswana, puisque « tel est le vœu des millions de gens qui l'habitent ». M. Strauss s'est prononcé en faveur d'une aide à ces Etats, produits du système du grand apartheid. Des gestes en désaccord total avec la politique du gouvernement de Bonn et plus précisément de M. Hans Dietrich Genscher, ministre des affaires étrangères, considéré comme un dur à l'égard de Pretoria.

« Modérément optimiste »

M. Strauss a justifié ces visites par le souci d'acquiescer une photographie complète de la situation. Malgré tout, il n'a pas trouvé suffisamment de temps pour recueillir l'opinion des leaders noirs hostiles à l'apartheid. Il n'a pas demandé à

rencontrer Nelson Mandela. Il ne s'est pas rendu dans les townships. Pour M. Strauss, l'opposition noire n'est pas « monolithique ». Elle est constituée de différents groupes qui ne parlent pas le même langage et ne poursuivent pas les mêmes objectifs. C'est du moins ce qu'il a retiré de sa rencontre avec le chef zoulou Gatsba Buthelezi, avec lequel il partage un certain nombre d'idées, notamment en ce qui concerne les sanctions auxquelles tous les deux sont farouchement opposés.

Il est vrai que son profil politique à certains de ses propos ont provoqué de la part des mouvements noirs anti-apartheid plus que de la réserve à l'égard du personnage. Il a même suscité une franche hostilité qui a conduit plusieurs organisations comme les syndicats noirs à le bouder.

Tout en reconnaissant que des progrès avaient été accomplis, M. Strauss n'en a pas moins demandé au gouvernement de prendre des mesures énergiques pour mettre fin à l'apartheid. Il a appelé à la suppression de la loi classifiant la population selon les races et à « la remise en question » du « Group Areas Act », qui définit le lieu d'habitation en fonction de la couleur de la peau.

En quittant l'Afrique du Sud, il n'a néanmoins pas caché qu'il avait de la sympathie pour le pays et « le plus grand respect pour Pieter Botha ». M. Strauss s'est déclaré « modérément optimiste » pour l'avenir, insistant sur le fait qu'il n'était pas « un voyageur donneur de conseils », mais un homme qui croit aux vertus du dialogue, même dans les situations les plus difficiles.

NICHEL BOLE-RICHARD.

MAROC

Un groupe d'intellectuels français lance un appel en faveur des détenus politiques

Plusieurs écrivains, ainsi que des universitaires, membres ou non de la Ligue des droits de l'homme ont, le jeudi 28 janvier, au siège parisien de cette organisation, tenu une conférence de presse sur le sort des prisonniers politiques au Maroc, et notamment ceux du pénitencier de Kénitra.

Parmi les centaines de détenus politiques - auxquels ce statut n'est d'ailleurs pas reconnu officiellement au Maroc - qui seraient répartis dans une vingtaine de prisons, les « Quarante » de Kénitra, ont fait valoir les personnalités présentes, constituent un cas particulier. Ces intellectuels condamnés en 1976 à de lourdes peines de détention (vingt ans, trente ans ou à vie) pour « atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat », sont tous des prisonniers d'opinion type « ayant jamais eu recours à la violence physique ».

A force de grèves de la faim et d'interventions extérieures (dont celle de M<sup>me</sup> Danielle Mitterrand auprès du roi Hassan II, afin qu'il

permette notamment au « doyen » de Kénitra, l'ingénieur Abraham Serfaty, aujourd'hui âgé de soixante-deux ans et à demi-infirmes, d'épouser en prison sa compagne française), les « Quarante » ont obtenu progressivement, ces dernières années, de disposer de la télévision, de livres et de journaux et, surtout, de poursuivre ou d'entreprendre des études. A présent, deux d'entre eux ont atteint le doctorat avec soutenance en règle devant des jurys où figuraient des professeurs français, dix autres sont théoriciens, vingt-huit ont obtenu des licences et deux le bac. L'un d'entre eux, Abdelkader Chaoui, a même publié un ouvrage en arabe.

Des proches ou des parents de détenus ont témoigné que plusieurs de ces derniers ne contestaient pas la marocanité de l'ancien Sahara espagnol, enlevant au souverain marocain l'argument frappant de l'« Alsace-Lorraine du Maroc ». Un comité s'est constitué pour centraliser les envois aux détenus politiques marocains (M. Robert Verdier, 27, rue Dolent, 75014 Paris).

Diplomatie

Rectificatif: Togo... Une erreur d'impression s'est glissée dans l'article de notre envoyé spécial au Togo, lui faisant dire que l'attaque d'un commando à Lomé, en septembre 1986, avait fait officiellement deux cents morts. Un Monde du 28 janvier, il s'agit, en réalité, du bilan « officieux » des événements établi notamment de sources diplomatiques. Le bilan officiel était de vingt-six morts.

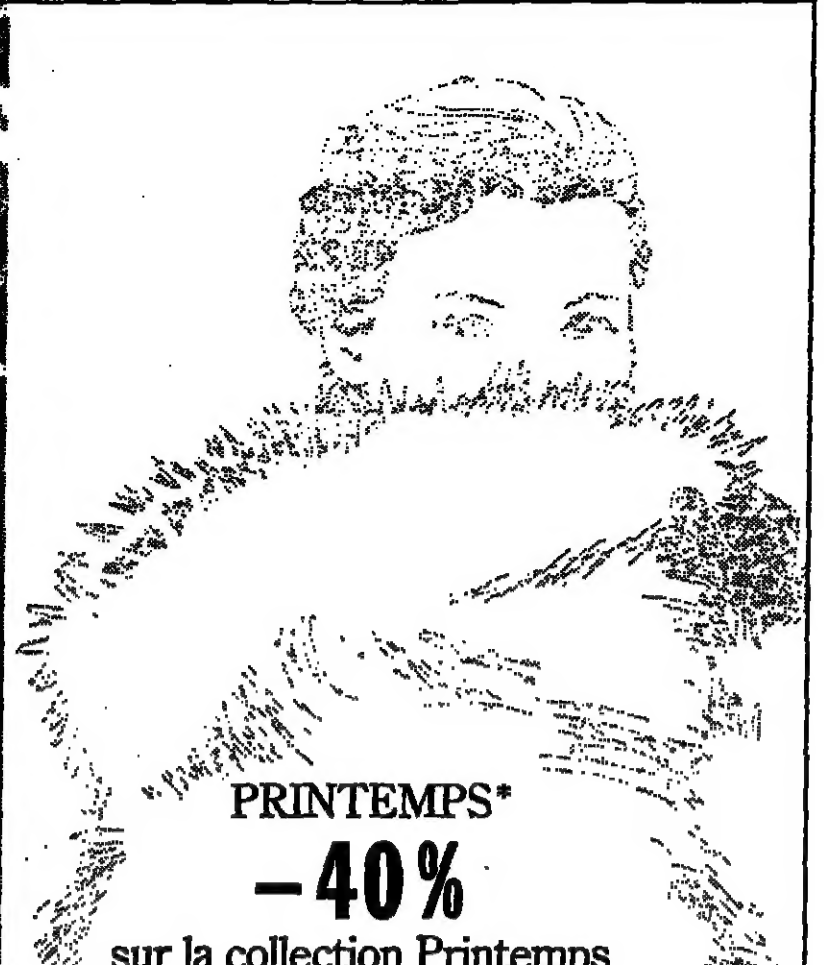
La France  
numéro un mondial  
de l'esclavage?

ACTUEL

LE PLUS GRAND OUBLI DE NOS LIVRES D'HISTOIRE  
C'EST DANS ACTUEL DE FÉVRIER.

سكنا من الاجل

HAUSSMANN



PRINTEMPS\*

-40%

sur la collection Printemps

CLAUDE ALEXANDRE\*

-30%

sur toute la collection fourrure

-40%

sur toutes les pelisses

GUY LAROCHE\*\*

-30%

sur la collection fourrure

CLAUDE GILBERT\*\*

Veste de Ragondin longs poils

-35%

15600 F 9900 F

RENDEZ-VOUS  
EN OR:  
LA FOURRURE

Du 29 Janvier au 6 Février

\*Haussmann Nation Party 2 Veltzy 2 Italie République Temes  
\*\*Haussmann uniquement

BDDP



# Proche-Orient

Handwritten note: *Handwritten text in Arabic script, possibly a signature or date.*

## A Washington

### Les entretiens de M. Moubarak avec le président Reagan se sont limités à un assaut de bonnes intentions

**WASHINGTON**  
de notre correspondant

Reçu avec tous les égards, M. Hosni Moubarak a été accueilli très attentivement par le président Reagan et ses autres interlocuteurs à Washington. Mais les efforts déployés par le président égyptien pour convaincre les Américains de se pencher sérieusement et énergiquement sur la situation au Proche-Orient et sur le sort des Palestiniens se sont heurtés à une réalité incontournable : les Etats-Unis voudraient bien faire quelque chose, mais ils ne savent ni quoi ni comment.

Comme l'a indiqué un haut responsable de l'administration après l'entretien entre les deux présidents, cette visite n'a pas permis de « perdre » : « Nous en sommes encore à rassembler nos idées » sur la question.

M. Moubarak avait pourtant pressé les Etats-Unis de « trouver les moyens de faire avancer le processus de paix », expliquant que le Proche-Orient méritait « une attention prioritaire », et que « des mesures d'urgence » s'imposaient.

D'une certaine manière, le président Reagan a abondé dans le même sens en déclarant qu'il était « urgent d'avancer vers des négociations ».

qu'il fallait prendre « des mesures pratiques, pas seulement rhétoriques ». Mais il semble que l'entretien « très franc et très animé » n'ait pas permis d'aller au-delà de cet assaut de bonnes intentions.

**Deux Palestiniens au département d'Etat**

M. Reagan a trouvé « très intéressante » l'idée, avancée par M. Moubarak, d'une sorte de trêve de six mois qui permettrait de mettre fin aux violences dans les territoires occupés. Mais les autres points du « plan Moubarak » — qui comporte entre autres un gel des implantations israéliennes — n'ont pas vraiment été discutés, pas plus que les dispositions concrètes susceptibles de transformer ce plan en réalité (les Etats-Unis ont cependant déjà fait savoir publiquement que les nouvelles implantations israéliennes constituaient un obstacle à la paix, a rappelé un responsable de l'administration). D'autres problèmes majeurs — et ardues, — comme celui d'une représentation palestinienne en cas de conférence internationale, n'ont pas non plus été évoqués.

Le président égyptien s'est aussi fait l'interprète des pays arabes du

Golfe pour exprimer leur inquiétude devant l'éventualité d'un retrait de la flotte américaine de la région.

« Nous ne nous retirons pas », a répondu M. Reagan, en expliquant qu'il pourrait tout au plus y avoir un changement dans la « configuration de la flotte », une « rationalisation » de son déploiement. De fait, des décisions en ce sens ont déjà été prises et certaines grosses unités, comme le croiseur Iowa et ses navires accompagnateurs, vont quitter le Golfe proprement dit pour rester à proximité, tandis que le porte-hélicoptères *Guadalcanal* sera retiré, laissant les tâches de déminage à des dragueurs.

Le président égyptien a aussi eu une série d'entretiens avec le secrétaire à la défense, M. Carlos, le secrétaire au Trésor, M. Jim Baker, et, bien entendu, le secrétaire d'Etat, M. Shultz. Mercredi, ce dernier avait reçu pendant trente minutes deux Palestiniens des territoires occupés, dont M. Hanana Siniora, rédacteur en chef d'un quotidien palestinien de Jérusalem (*le Monde* du 29 janvier). Les Etats-Unis avaient fait pression sur Israël pour que M. Siniora, qui était l'objet d'une interdiction de sortie du territoire, soit tout de même autorisé à faire ce voyage. Mais M. Shultz a catégoriquement refusé que soit prise une photo de l'entretien, signe que, pour lui, une rencontre avec des Palestiniens, même considérés comme « modérés », sent le souffre.

Le secrétaire d'Etat, décidément à nouveau impliqué depuis quelque temps dans les affaires du Proche-Orient, avait reçu le même jour le secrétaire du cabinet du premier ministre israélien Itzak Shamir, M. Eliahim Rubinstein. Il semble que ce dernier ait été envoyé à Washington pour faire contrepoids à la visite d'un proche collaborateur du ministre des affaires étrangères Shimon Pérès, M. Beilin, qui l'avait précédé de quelques jours aux Etats-Unis.

Washington — qui attend le 16 mars la visite de M. Shamir — voit toujours dans les discussions au sein du cabinet israélien l'un des obstacles majeurs à tout début de solution au Proche-Orient, l'autre étant le refus du roi Hussein de Jordanie d'engager des discussions bilatérales avec Israël.

Le souverain hachémite lui-même semble considérer avec la plus grande amertume l'attitude actuelle des Etats-Unis, si l'on en juge par une interview accordée au *Washington Post* et publiée vendredi 29 janvier. Le roi Hussein estime que les Etats-Unis « sont de plus en plus sous l'influence des éléments extrémistes d'Israël », et que, pour cette raison, ils ont « perdu beaucoup de leur crédibilité ». Le souverain jordanien évoque aussi, pour la première fois, son rôle dans les initiatives de M. Shultz, qui, à l'automne dernier, avait vainement tenté de le convaincre de rencontrer M. Shamir à Washington, en marge du sommet Reagan-Gorbatchev : « J'ai compris que ce qu'on attendait de moi était de commettre un suicide politique ».

JAN KRAUZE.

### Le chef de la diplomatie saoudienne en visite officielle en URSS

Le ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Saoud el Fayçal, est arrivé jeudi 28 janvier à Moscou, porteur de deux messages du roi Fahd aux dirigeants soviétiques, sur la situation dans les territoires occupés par Israël et la guerre du Golfe. La visite du chef de la diplomatie de Ryad constitue une étape importante dans les relations entre l'Arabie saoudite et l'URSS.

C'est en effet la première fois que le ministre saoudien des affaires étrangères saoudien effectue seul — sans faire partie d'une délégation de plusieurs pays — une visite officielle en Union soviétique. Fin 1982, le prince Saoud el Fayçal s'était

déjà rendu en URSS, également en tant que chef de la diplomatie saoudienne, mais dans le cadre de la visite du comité des « Sept » de la Ligue arabe. Il s'était entretenu avec M. Gromyko, à l'époque ministre des affaires étrangères. Le ministre saoudien du pétrole, M. Hicham Nazer, avait pour sa part effectué une visite à Moscou en janvier 1987 afin d'informer la direction soviétique des mesures prises lors d'une conférence de l'OPEP.

L'Union soviétique a été le premier pays à reconnaître en 1972 le royaume du Hedjaz qui avait précédé la création de l'Arabie saoudite le 22 septembre 1932. Les relations diplomatiques établies entre les deux pays dans la moitié des années 30 avaient cependant été rompues en 1938 à la demande de Ryad soucieuse de se préserver de la contagion des idées communistes.

L'Union soviétique avait toutefois amorcé en 1974 une politique discrète de rapprochement avec l'Arabie saoudite à la suite des positions adoptées par le roi Fayçal pendant la guerre d'octobre 1973 et os avait parlé à l'époque d'une éventuelle normalisation des relations entre Ryad et Moscou. Les dirigeants soviétiques ont depuis quelques années inauguré une politique d'ouverture en direction des pays pétroliers du Golfe et souhaitent de toute évidence établir des rapports diplomatiques normaux avec l'Arabie saoudite. Il semble toutefois qu'il existe encore au sein du royaume wahabite de fortes oppositions politiques et religieuses.



Le numéro 20 vient de paraître

## GEOPOLITIQUE

Le point de vue de Marie-France GARAUD  
UNE PAGE EST TOURNÉE

**Au Sommaire**

LA CRISE FINANCIÈRE  
Un face à face  
Paul A. VOLCKER - Jacques MAYOUX

LA CRISE DE LA DISSUASION  
Un dialogue  
L'ambassadeur David M. ABSHIRE  
Général Pierre M. GALLOIS

ET LES ANALYSES DE  
• Paul-Marc Henry • Kermit Lansner • Yoichi Masuzoe  
• Léo Moulin • Ilios Yannakakis

En vente en kiosque et par abonnement -  
GEOPOLITIQUE, revue trimestrielle publiée par  
L'INSTITUT INTERNATIONAL DE GEOPOLITIQUE  
31, quai Anatole-France 75007 PARIS - 47.05.60.35

## Face aux prises d'otages

### Les autorités ouest-allemandes continuent d'observer la plus grande discrétion

**BONN**  
de notre correspondant

L'enlèvement, mercredi 27 janvier, d'un citoyen ouest-allemand à Beyrouth, M. Ralph Rudolf Schray, n'a pas suscité de modification notable de l'attitude des responsables de Bonn face au problème des otages. Depuis le rapt, en janvier 1986, de deux ingénieurs, MM. Alfred Schmidt et Rudolf Cordes, le gouvernement a travaillé dans la discrétion la plus totale, confiant à un « état-major de crise », dirigé par M. Wolfgang Schäuble (ministre d'Etat à la chancellerie), et rassemblant des membres de la majorité et de l'opposition, la tâche de prendre les mesures nécessaires à leur libération. Parallèlement, le ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, multipliait les contacts avec l'Irak et la Syrie pour que ces pays cessent de leur influence sur les ravisseurs.

L'opinion publique, contrairement à ce qui se passe en France, se manifestait qu'une émotion modérée devant le maintien en détention de deux de ses concitoyens. La presse se montrait fort compréhensive et ne cherchait pas à forcer l'embargo officiel sur toutes les informations concernant l'évolution des négociations, ni à faire des otages et de leurs familles les vedettes malheureuses de l'actualité.

Cette attitude avait pu paraître payante, car elle aboutit, au

mois de septembre dernier, à la libération de M. Alfred Schmidt — on avait parlé à l'époque d'une rançon importante versée par le firme Hochtief, dont M. Schmidt était le représentant à Beyrouth. On s'attendait à une libération rapide du deuxième otage, un ingénieur de la firme Siemens.

**Les frères Hamadei**

Le lien entre ces prises d'otages et l'arrestation en RFA de deux frères Hamadei, Mohamed et Ali Abbas, était évident : Mohamed Hamadei était accusé d'avoir participé en 1985 au démantèlement d'un appareil de la TWA sur Beyrouth au cours duquel un Américain avait été tué. Le procès d'Ali Abbas Hamadei, qui se déroule depuis le 5 janvier dernier devant le tribunal de Düsseldorf, n'a fait que confirmer qu'il s'agissait d'une épreuve de force entre le Hezbollah libanais, organisation dans laquelle la famille Hamadei joue un rôle important, et un gouvernement ouest-allemand qui avait su jusqu'alors se tenir à l'écart du brouhaha libanais. Au fil des audiences de Düsseldorf, il se confirmait que le rapt des deux ingénieurs avait été organisé depuis la RFA par Ali Abbas avec l'objectif d'amplifier l'extradition vers les Etats-Unis de son frère incarcéré à Francfort. Lundi dernier, M. Wolfgang Schäuble, entendu comme témoin, reconnaissait que le gouvernement ouest-allemand avait cédé à la pression des Etats-Unis Mohamed Hamadei. Ce message semble avoir été bien entendu à Beyrouth, puisque le lendemain de cet avis, M. Ralph Schray était enlevé. Mohamed Hamadei, cité comme témoin à Düsseldorf, se refusait à toute déclaration, ne reprenant pas à son compte l'appel des avocats de son frère demandant la libération de Rudolf Cordes. Il réservait toutefois au tribunal une petite surprise en déclarant être né en 1968, et non pas, comme il l'avait indiqué jusqu'alors, en 1964.

Cette précision d'âge civil n'est pas innocente : un Mohamed Hamadei né en 1968 n'aurait eu que dix-sept ans lors du démantèlement de Beyrouth, et ne pourrait être jugé pour ce fait que devant la cour d'assises des mineurs. La peine encourue ne serait alors que de dix ans de prison, au lieu de la détention à perpétuité.

L'enlèvement de Ralph Schray est-il de nature à faire céder le gouvernement et la justice ouest-allemandes ? C'est peu probable. Les magistrats de Düsseldorf ont clairement fait savoir que cet enlèvement ne pouvait que les inciter à plus de sévérité, et le fait que le nouvel otage ne possède d'allemand que le passeport n'incite pas l'opinion publique à se mobiliser pour exiger sa libération.

LUC ROSENZWEIG.

### Le « Jerusalem Post » publie une interview de M. Souss, représentant de l'OLP à Paris

**JÉRUSALEM**  
de notre correspondant

Signe des temps ? Un membre officiel de l'OLP peut aujourd'hui accéder à une interview à un journal israélien sans que cela fasse scandale. Cette personnalité palestinienne est M. Ibrahim Souss, le représentant de l'OLP à Paris. Même s'il s'agit d'une sorte de « première », la direction du journal minimise l'événement. Elle ne voit rien de particulier dans la publication de ce long entretien avec M. Ibrahim Souss. « Cela relève de la routine », nous a dit un rédacteur en chef. Une « routine », qui devrait cependant choquer un certain nombre de lecteurs qui se plaignent du « gauchissement » de la ligne du *Jerusalem Post*.

Proche des courants les plus « colombes » du Parti travailliste, le *Jerusalem Post* — qui est le journal de référence de la plupart des correspondants étrangers en Israël — se distingue par ses prises de position très modérées sur la question palestinienne et extrêmement dures à l'égard du premier ministre du Likoud.

Dans ce contexte, les propos tenus par M. Ibrahim Souss dans l'interview publiée ce vendredi 29 janvier, ont été en fait complètement le contre-pied de la ligne du journal. Car le représentant à Paris de l'OLP ne cache pas que son organisation mise davantage sur le Likoud que sur les travail-

lites pour être considérée par les Israéliens comme un interlocuteur valable. Certes, explique-t-il, tel quel, le projet du Likoud sur l'autonomie palestinienne n'est pas une solution valable, car « aucun Palestinien n'acceptera le statu d'autonomie à l'intérieur de l'Etat juif ». Cependant, M. Ibrahim Souss affirme que certaines personnalités du Likoud comprennent que M. Yasser Arafat « est notre leader incontestable (...), et il se sont engagés sur la voie de négociations avec nous ».

Le représentant de l'OLP à Paris fait-il uniquement allusion à M. Moshe Amirav, cet ancien ministre du cabinet central du Hérouf (la principale composante du Likoud) qui avait fait scandale il y a quelques mois par ses entretiens avec des personnalités palestiniennes de Jérusalem-Est et par ses prises de position en faveur d'un dialogue avec l'OLP ? Cette semaine, après avoir comparu devant un tribunal disciplinaire du Hérouf, M. Moshe Amirav a, d'ailleurs, claqué la porte de son parti pour adhérer immédiatement à une autre formation, le parti dit « centriste » de l'ancien ministre Amnon Rubinstein. Toujours est-il que dans l'interview au *Jerusalem Post*, M. Ibrahim Souss affirme que M. Moshe Amirav n'est pas un cas

exceptionnel au Likoud. « Je ne peux pas divulguer de noms, dit-il, mais je ne parle pas de Moshe Amirav. Cela est déjà du passé. Ces membres du Likoud savent que toutes les discussions avec le roi Hussein ne mèneront à rien ».

Si l'on distribue des bons points au Likoud, M. Ibrahim Souss n'est pas tendre, en revanche, pour les travaillistes. Il qualifie les efforts de M. Shimon Pérès pour parvenir à un accord avec le roi Hussein de « déplorables », et il ajoute : « Les Palestiniens attendent un geste d'Israël, mais pour l'obtenir, ils doivent abandonner Shimon Pérès et même Sharon sans plus de conséquences (...). Il est possible de négocier avec eux, car, lorsqu'on a affaire à un adversaire coriace, on sait qu'il est capable d'appliquer ses décisions ».

Dans cette interview au *Jerusalem Post*, M. Ibrahim Souss s'empêche également de révéler la thèse selon laquelle Israël pourrait négocier avec un « leadership local », qui dans le sillage des événements de ces dernières semaines, émergerait dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. « N'avez-vous pas compris, dit-il, que l'OLP est un symbole et notre seule expression politique ? »

(Interim.)

## Asie

### CHINE

#### Méprise sur des cravates noires

**PÉKIN**  
de notre correspondant

En découvrant les cravates noires des présentateurs à la télévision, on a pu croire, un temps, que l'on allait annoncer la décade d'une personnalité de premier plan à Pékin. Et plus l'annonce tardait, plus l'on songeait à l'un de ces décès qui sont suivis d'une intense crise politique. On exhume les journaux de la semaine passée, lorsque M. Deng Xiaoping avait fait sa dernière apparition publique en date, à l'occasion de la réception du premier ministre norvégien, M. Gro Harlem Brundtland. La photo le montrait debout, solide, éclatant de rire, parce que l'interprète avait mal traduit sa remarque : « A quatre-vingt-quatre ans, il est temps pour moi de prendre ma retraite », en lui donnant quarante-huit ans...

L'explication qui finit par émerger, le vendredi 29 janvier, était plus plausible : les cravates noires et cols Mao (en fait, dénommés « vests » ou « vestes » en Chine, et donc bien appropriés pour l'occasion) étaient apparus depuis deux jours sur les petits écrans pour s'associer au duel national de Taïwan, à l'occasion des funérailles de Chiang Ching-kuo, samedi. Les dirigeants chinois n'ont rien de bien, sans doute, de ce tour involontairement joué aux étrangers nerveux quant à l'avenir du pays après la disparition de M. Deng. Telle reste pourtant l'atmosphère à Pékin, en dépit des efforts de « transparence » à la chinoise, en ces temps de fragile succession, depuis que M. Deng a pris une retraite un peu artificielle.

FRANCIS DERON.

● Incidents au Tamil-Nadu. — La police est intervenue à coups de matraques, jeudi 28 janvier, à l'Assemblée de l'Etat du Tamil-Nadu, au sud de l'Inde, pour séparer les parlementaires, qui s'affrontaient dans une rixe sans précédent, a annoncé l'agence indienne PTI. Les parlementaires en sont venus aux

mains lors de la discussion d'un vote de confiance au gouvernement du nouveau premier ministre local, M. Janaki Ramachandran.

Une fois le calme rétabli, le premier ministre a obtenu la confiance de l'Assemblée en l'absence quasi totale de l'opposition. — (AFP.)

### La répression dans les territoires occupés

#### Réactions contrastées dans les milieux juifs américains

**WASHINGTON**  
de notre correspondant

Décidément, les vagues soulées aux Etats-Unis par les opérations israéliennes de « maintien de l'ordre » dans les territoires occupés ne s'apaisent pas. Au contraire. La brusque application de la politique de la merisque annoncée par M. Rabin a causé un véritable choc et fait franchir une sorte de seuil dans l'indignation : un journal comme le *New York Times*, représentatif de l'opinion de nombreux milieux juifs américains, est ainsi sorti de la réserve où il s'était longtemps cantonné pour laisser éclater son mécontentement : « Israël s'égare ».

Les représentants très en vue de l'intelligentsia juive, jusque-là silencieux, ont pris la parole : A.M. Rosenthal, l'ancien directeur de la rédaction du *Times*, réclame la démission de M. Rabin ; le chasseur Woody Allen se demande « s'il lit correctement les journaux ». « Certes, explique-t-il, après avoir longuement exposé son manque d'intérêt pour la politique, je ne pense pas l'armée de nos jours et pour des actes très spécifiques ». Mais, ajoute-t-il, l'attitude d'Israël « défie la raison », et il est nécessaire d'utiliser tous les moyens de pression — moral, financiers et politiques — pour l'amener à changer de politique ».

On aurait tort pourtant de croire que toutes les réactions vont dans le même sens. Alors que son propre journal publie un reportage très suggestif sur les violences dans les territoires, le président de Theodor-Meideire US News and World Report, M. Mortimer Zuckerman, s'indigne, dans un éditorial excep-

tionnellement long, de la manière dont les médias américains, les télévisions en particulier, déforment, dans un sens négatif, selon lui, l'image d'Israël, auquel il apporte son total soutien.

Même commenté parmi les organisations juives. Certaines font part de leur « douleur », déclarent en termes pressants qu'Israël « mettra fin à cette folie », mais d'autres réclament leur soutien indéfectible, comme vient de le faire le « comité des présidents des principales organisations juives américaines ». Les troubles récents ont même sensiblement accru le niveau des contributions financières collectées par certains groupes, tels les Amis des forces armées d'Israël.

J.K.

**Le « malin » du général Mizrahi**

Le commandant des forces israéliennes en Cisjordanie, le général Avram Mizrahi, a fait état, jeudi 28 janvier, du trouble de caractère de ses hommes engagés dans la répression des émeutes dans les territoires occupés. « Les soldats ont de bonnes raisons d'être perturbés. Moi-même, je reconnais que, lorsque je me lève le matin, j'éprouve un malaise », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse, précisant que certains militaires auteurs de « bavures » avaient été relevés de leurs fonctions ou mutés.

Par ailleurs, pour la première fois depuis le début des troubles, le 8 décembre, le couvre-feu a été levé jeudi sur les huit camps de réfugiés palestiniens de la bande de Gaza. — (AFP.)

La can

Les- demain

1987 D'HIER AUJOURD'HUI

L'esclavage rétabli

LE PLUS GRAND C'EST



M. François Mitterrand dans le Nord-Pas-de-Calais

La campagne implicite du chef de l'Etat

M. Mitterrand s'est rendu, le jeudi 28 janvier, dans la région Nord-Pas-de-Calais. Accompagné de M. Jean-Jacques Descamps, secrétaire d'Etat au tourisme, et de M. Pierre Mauroy, maire de Lille, il a fait halte à Dunkerque, Sangatte (point de départ, côté français, du tunnel sous la Manche), Saint-Omer, Béthune et Lens.

LENS de notre envoyé spécial

A Lens, le jeudi 28 janvier en fin d'après-midi, il n'y avait certainement aucune salle digne d'un président de la République qui fut disponible. L'hôtel de ville était probablement mobilisé par quelque mariage urgent, le palais des sports par un bataillon d'athlètes, le théâtre par une répétition générale de première importance et le stade par un entraînement de football. Sous réserve d'une enquête approfondie, c'est là qu'il convient de chercher l'explication de l'étrange phénomène auquel il nous fut donné d'assister.

M. Mitterrand, qui ne se mêle pas aux campagnes subalternes et n'est pas même candidat pour le 24 avril, a été contraint de parler sous un chapiteau, comme n'importe quel batteur d'estrade, face à quinze cents militants porteurs de pancartes. « La génération Mitterrand, c'est nous », « Tonton, la vraie nature, c'est président », « signés des sections socialistes de Lens et Billy-Montigny. Rampe d'éclairage et sono de concert rock, fond de scène tricolore surmonté d'un « M. le Président le bassin naiter vous remercie », pupitre bleu ciel à la mesure de l'orateur, un bouquet de roses et deux conseillers en communication au pied de la tribune, tout encourageait à crier « Mitterrand président ! », pour aujourd'hui et pour demain, ce qui

fut fait sans retenue. « On se croirait aux Etats-Unis », remarquait, hilare, l'envoyé spécial du Wall Street Journal.

L'assistance, convaincue que « tonton ne la quittera pas », ignorait tout d'une angoissante information livrée par Mme Danielle Mitterrand au magazine Impact, fraîchement sorti de l'imprimerie, selon laquelle M. Mitterrand ne sera plus « dans quelques mois » la femme du président de la République. L'aurait-elle su qu'elle ne l'aurait pas cru. M. Mitterrand lui-même peut bien dire qu'il a de quoi assurer son héritage politique, il déclenche les rires de ceux à qui on ne la fait pas.

Les actes et les paroles

On a beaucoup ri, lorsque le chef de l'Etat, évoquant les difficultés économiques de la région et celles de la France, a dit : « Il y a beaucoup de gens capables de servir leur pays. Je ne m'engage pas dans ce type de discussion. Ni en janvier, ni en tout cas, ni en février. Il faut bien qu'il y ait quelqu'un qui, pendant que se déroulent les débats normaux en démocratie, garde l'Etat. » On a ri encore plus fort, et applaudi aussi, lorsqu'il a ajouté : « Je ne dis pas cela dans un esprit critique. C'est ma fonction. Je ne fais que ce que je dois. »

« Sensible à l'attachement » que lui ont manifesté, à Lens, Béthune, Calais et Saint-Omer, « les populations représentatives du monde du travail », M. Mitterrand a bien pu, son auditoire lorsque, pour distinguer la gestion de droite de celle de gauche, il a noté que, sous certains gouvernements, « on sert plus aisément ceux qui ont déjà que ceux qui n'ont rien. » Il s'est taillé un franc succès quand, traitant des thèmes qui lui sont chers, la formation et la recherche, il a remarqué qu'ils

« fleurissent dans toutes les bouches ». Il attend donc de ses imitateurs qu'ils « alignent les actes sur les paroles ». Cela dit, naturellement, sans plus d'esprit critique qu'il n'en a utilisé pour constater les présentations par ses adversaires de son bilan.

Il a décrit l'évolution du chômage en quelques chiffres d'où il ressort que le nombre des demandeurs d'emploi a doublé de 1974 à 1976, doublé encore de 1976 à 1981 et augmenté de 1981 à 1986 à un rythme à peine supérieur à celui que l'on a connu depuis les dernières élections législatives.

Le calcul, un peu biaisé, laisse entendre l'implicite : le bilan de M. Chirac première manière (1974-1976) n'est pas fameux ; celui de M. Barre (1976-1981) non plus et M. Chirac seconde manière n'a pas de quoi se vanter. D'autant que, contrairement à ce qu'affirment le premier ministre et son ministre des affaires sociales, « l'emploi a continué à se dégrader ». Si l'on découvre une augmentation des créations d'emploi, ce doit être au prix de quelque « commodité » dans la statistique.

Bien entendu, les noms et titres de MM. Chirac et Séguin ne sont jamais liés en même temps à l'auditoire. Candidat implicite, M. Mitterrand tient un discours explicite mais ne cite jamais le nom de ses cibles. Un président « gardien de l'Etat » ne peut avoir d'adversaire déclaré.

M. Mitterrand qui recommande, comme il se doit, « un débat civique d'une grande honnêteté » regrette que barristes et chiraquiens « distribuent les mérites selon le millésime ». Mais on ne se nourrit pas de regrets. Quand on cherche le président de la République, on le trouve, et dès lors il s'autorise à transgresser, toujours implicitement, la règle qu'il vient d'édicter : « Je ne passe pas mon temps en nostalgie et en regrets. Ainsi va la vie, ainsi vont les choses. »

Elles vont bon train. A Dunkerque, l'aimable M. Claude Prouvoire, maire RPR de la ville, n'avait pas pu s'empêcher de vanter « la politique nationale d'assainissement » mise en œuvre depuis le 16 mars 1986, afin de redresser les erreurs commises au cours des cinq années précédentes. La veille, l'état-major de M. Barre y était allé gaie-ment d'une démolition du septennat Mitterrand. Le chef de l'Etat s'est donc offert un joyeux moment de participation à ce « mauvais petit jeu ».

« Je ne dirai pas : entre 1981 et 1986, il n'y a eu que de bonnes choses », je dirai : « il y en a eu beaucoup ». Je ne dirai pas : « avant 1981 il n'y avait que des mauvaises choses », je dirai : « il y en avait beaucoup ». Je ne dirai pas : « depuis 1986, rien n'a été fait ». Je dirai : « il n'y en a pas eu assez ». Qui a mis en œuvre « le plan textile » ? C'est lui. Le trou sous la Manche et le TGV qui va avec ? C'est lui. Qui n'a rien compris à la crise inéluctable de la sidérurgie ? Les autres, ces « imprévoyants ».

Les petits monstres

Les bilans ne s'indressent pas. Mais, comme dirait M. Giscard d'Estaing, une campagne présidentielle avec un président qui se représente porte essentiellement sur le passé du sortant. Il faut donc « répondre » de son bilan et « répondre » aux adversaires qui s'en saisissent. Attaqué, « un monstre sacré » est bien obligé de se défendre. C'est humain. « Chaque fois que disparaît un grand acteur de la scène du monde, on dit : c'est le dernier des monstres sacrés. J'ai toujours pensé que derrière ce dernier se pressait déjà la cohorte nouvelle des monstres sacrés. Personne n'est irremplaçable. » C'est aussi ce que pensent les petits monstres, bien que la « génération Mitterrand », inventée par un publicitaire et digérée par les socialistes, hurle de rire en refusant d'y croire.

JEAN-YVES LHOMEAU.

PROPOS ET DÉBATS

M. Marchais

Le PS n'est pas un parti de droite

M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, a affirmé, le jeudi 28 janvier, que « le Parti socialiste n'est pas un parti de droite », car il y a dans cette formation « des gens qui sont sincèrement attachés à une politique de gauche ». Marquant l'inflexion récente du discours du PCF (le Monde du 28 janvier), M. Marchais qui était invité de la dernière programmation de « Face à la France », sur la Cinq, a indiqué que son parti voulait la défaite de la droite à l'élection présidentielle, tout en soulignant qu'il était « exclu », au lendemain de cette élection, que le PCF « participe à un gouvernement qui poursuit la politique menée depuis 1982 ».

Le MRAP

Pas de caution à M. Le Pen

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a renouvelé, le jeudi 28 janvier, son appel aux élus que « M. Le Pen va solliciter pour obtenir les cinq cents signatures nécessaires à sa candidature », en leur demandant de ne pas cautionner « ce personnage inquiétant, seul homme politique français qui ait été à plusieurs reprises condamné pour racisme ». Au lendemain du passage du président du Front national à « L'heure de vérité », le MRAP a estimé que « M. Le Pen a montré une nouvelle fois que le racisme constitue l'un des fonde-

ments principaux de son indigente pensée politique ».

M. Borotra

Manipulation des sondages

M. Frank Borotra, secrétaire général adjoint et porte-parole du RPR a dénoncé, le jeudi 28 janvier à Versailles, devant près de trois cents industriels des Yvelines, regroupés dans un comité informel de soutien à Jacques Chirac, « la multiplication, la manipulation et l'exploitation des sondages qui font croire que Mitterrand sera réélu au second tour » de l'élection présidentielle. Il a qualifié de « risible, dérisoire et infamie » la campagne du PS sur « la vénération de la personne Mitterrand et sa pseudo-popularité dans l'opinion ».

M. Jospin

Négation douillette des différences

« Sous l'égide de l'entente RPR-UDF, bordé par MM. Pasqua et Léotard, Raymond Barre s'endort, dans la négation douillette des différences entre Jacques Chirac et lui », estime M. Lionel Jospin. Dans l'édition du premier numéro de la Lettre du PS, le dernier secrétaire socialiste estime que « l'écart se comble » dans les sondages entre MM. Chirac et Barre. « Avant de réviser au second tour, écrit-il, la tortue doit d'abord se tirer du premier [...] Mais Raymond Barre va encore dire qu'il s'agit d'une « jospinerie », conclut M. Jospin, en se référant à un terme employé récemment à son encontre par le candidat de l'UDF.

« Naissance de la revue « République ». Les amis de M. Jean-Pierre Chevènement éditent une revue trimestrielle, République, dont le premier numéro vient de sortir. M. Pierre Guidoni, ancien ambassadeur de France en Espagne, est le directeur de cette revue — qui avait déjà publié un numéro « Spécial Europe », dont le numéro 1 contient notamment un article de M. Max Gallo, intitulé « Les naïvetés du consensus », un débat sur médias

et démocratie, une chronique de M. Chevènement et un dossier sur le libéralisme auquel participent des amis du député de Belfort, comme MM. Georges Sarre ou Jean-Paul Planchou, mais aussi M. Michel Rocard et M. Dominique Strauss-Kahn qui est proche de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS. « République, Les Editions du 10 mai, 52, rue de Bourgogne, 75007 Paris.

Selon la SOFRES La moitié des Français souhaitent la réélection du président de la République

Selon un sondage de la SOFRES réalisé entre les 16 et 20 janvier auprès de 1 000 personnes et publié par l'Express, 50 % des Français souhaitent que M. François Mitterrand effectue un second mandat, 41 % étant d'un avis contraire. Pour 51 %, « le plus probable » est qu'il soit candidat et réélu, tandis que 21 % pronostiquent son échec et 16 % sa non-candidature. A la question « à quoi êtes-vous le plus opposé ? », 36 % répondent à la réélection de M. Mitterrand, 47 % à l'élection de M. Jacques Chirac et 44 % à celle de M. Raymond Barre. Contrairement à ce qu'ils pensaient en 1974 et en 1981, les Français considèrent qu'un succès de l'actuel chef de l'Etat « n'aura pratiquement pas de conséquences » sur leur vie de tous les jours et sur leur niveau de vie (22 % croient à des conséquences « plutôt favorables »,

10 % à des conséquences « plutôt défavorables »). Si en 1974, 60 % des Français estimaient que la société française serait « transformée » avec l'élection de M. Mitterrand, et si en 1981, 40 % exprimaient une opinion identique, ils ne sont plus que 19 % à avoir cet avis en janvier 1988, 75 % assurant qu'elle ne serait que peu ou pas « transformée ». D'autre part, 64 % des personnes interrogées souhaitent que Mitterrand fasse adopter le quinquennat et qu'il se l'applique à lui-même. 27 % étant partisans d'un nouveau mandat de sept ans. Enfin, 56 % préféreraient que le président de la République fasse connaître sa décision rapidement (fin janvier ou début février), 13 % un peu plus tard (dans la seconde quinzaine de février) et 18 % le plus tard possible (en mars).

le journal mensuel de documentation politique après-demain Fondé par la Ligue des droits de l'homme (non vendu dans les kiosques) offre un dossier spécial 30<sup>e</sup> anniversaire 1957-1987 D'HIER A AUJOURD'HUI Trente ans à l'écoute de la vie politique et sociale. Avec la participation de : André FONTAINE, Claude ALIEN, Daniel MAYER, Léo HAMON, Pierre JOXE. Textes de : Pierre MENDES FRANCE. Envoyer 36 F (timbres à 2 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en joignant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (80 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

L'esclavage a été aboli en France en 1794 ? Qui l'a rétabli pour quarante ans ? ACTUEL LE PLUS GRAND OUBLI DE NOS LIVRES D'HISTOIRE C'EST DANS ACTUEL DE FÉVRIER.

FOURBURES GEORGE V du vendredi 29 janvier au samedi 6 février SUPER ESCOMPTES -40% -50% MANTEAUX RAGONDIN col Renard 8280F 5500F VISON lunarsine 28750F 17250F VISON pastel 28750F 17850F RENARD bleu silver 42750F 25650F VISON Koh-i-noor lustre 55000F 33000F VISON fantaisie 65000F 39000F VISON strobil 25000F 45000F VESTES VISON dark 22750F 13650F VISON blanc 35000F 21000F VISON tourmaline 46000F 27000F 3/4 ASTRAKAN gold swans 11250F 6750F PELUSSES int. Lapin col Opossum 3250F 1950F MANTEAUX VISON dark aborge 28750F 14350F VISON rovelite et Renard shadow 65000F 32500F VISON blanc sage 65000F 32500F LYNX canadien 52750F 41375F ZIBELINE blonde 23800F 117500F VESTES RAGONDIN aborge 5650F 2825F MOUTON 6650F 3425F VISON millénaire (outlet tailer) 5650F 4925F VISON Koh-i-noor lustre 6750F 8350F BOLEDO VISON blanc, dark. 25750F 12875F (avec stretch) MANTEAUX VISON pastel roseaux 9850F 6400F OPOSSUM d'Amérique 13500F 8950F CASTOR longs poils 24750F 16000F VISON dark Renard 45000F 29250F VESTES COYTE 34850F 9650F MARMOTTE 38750F 12000F RENARD bleu silver 38800F 12650F LYNX du Mexique 28750F 18650F VISON saphir 35000F 22750F RENARD argenté 45400F 29500F PELUSSES RAGONDIN invariable 34800F 4800F MAGASIN OUVERT TOUS LES JOURS SANS INTERRUPTION DE 10 H A 19 H 40, Av. George V. Paris 8<sup>e</sup>

سکتا من الاجل



سكنا من الاصل

# Politique

## Les adhésions à la candidature Chirac extérieures au RPR

### Débaucher... sans le dire

M. Chirac présentera, le samedi 6 février, dans un grand hôtel parisien son « projet pour la France » en présence des présidents des comités de soutien à sa candidature. Le soir même, à Versailles, il tiendra sous un chapiteau, avenue de l'Europe, son premier meeting public de campagne électorale qui sera suivi, le mardi 9, par une réunion à Paris au stade Pierre-de-Coubertin, le 17 par un meeting à Reims et le 18 par un autre à Dijon. M. Chirac - qui « encadre » ainsi la déclaration de candidature de M. Barre le 8 février - aura participé dimanche 31 janvier à l'émission le « Grand-Jury RTL-le Monde » et adressé un message aux jeunes RPR réunis en université d'hiver à Vars (Hautes-Alpes) où ils veulent se présenter comme « la génération Chirac ».

Dès le début du mois de février commencent la première campagne nationale d'affichage représentant le visage de M. Chirac avec comme slogan « le courage, c'est Chirac ». Au cours du point de presse hebdomadaire que tiennent les collaborateurs du candidat, M. Robert Poujade, député de la Côte-d'Or, maire de Dijon et président de l'association 1983 pour 1992, chargé des relations avec les élus locaux, a fait état du sou-

tien formel apporté par trois mille maires et du soutien de deux mille autres qui se sont adressés directement aux députés et sénateurs de leurs départements. Il estime à mille cinq cents le nombre de conseillers généraux et régionaux qui ont également exprimé leur soutien par écrit. Il précise que ce recensement n'a été effectué que dans une soixantaine de départements.

Selon M. Poujade, « ces élus indiquent comme motivation le désir de rejoindre un homme proche de leurs préoccupations, qui a l'expérience de la gestion d'une collectivité locale, qui est sur le terrain et qui a su prendre et assumer des responsabilités nationales difficiles ». Le député de la Côte-d'Or souligne que son objectif n'est pas de pratiquer le « débauchage » mais il constate qu'« environ les tiers des élus locaux qui se manifestent ne sont pas RPR ». Il évalue « à une proportion non négligeable, environ 15% à 20%, ceux qui peuvent être classés comme UDF ou appartenant à ses diverses composantes, et parfois se réclamant des divers gauches ».

Il assure que des parlementaires UDF ont déjà marqué leur volonté de soutenir M. Chirac, mais il refuse d'en donner une liste exhaustive. L'état-major de M. Chirac ne souhaite pas, par une publication prématurée, éventuellement ses relations avec l'autre candidat de la majorité. On suggère cependant que les adhésions d'élus non RPR reçues rue du

Général-Foy reflètent les états d'âme qui se sont exprimés au sein des partis composant l'UDF avant que cette confédération n'apporte son soutien officiel au député du Rhône.

Toutefois, d'ores et déjà, un certain nombre de parlementaires non RPR figurent officiellement parmi les partisans de M. Chirac, comme M. Jacques Larché (UDF-PR), sénateur RI de Seine-et-Marne, président de la commission des lois, ou appartenant à des comités de soutien dont la composition a été rendue publique. C'est le cas de MM. Henri Olivier, sénateur, ratt. adm. RI de l'Orne, Paul Robert (UDF-rad.), sénateur Gauche dém. du Cantal, Georges Mouly, maire de Tulle, sénateur Gauche dém. de Corrèze, Charles Ornano, sénateur non inscrit, maire d'Alaccio. A l'exception de M. Ornano, les quatre autres sénateurs sont membres de l'intergroupe UDF du Sénat. De même figurent le docteur Julh, maire de Saint-Flour, président du PR du Cantal, M. Roux, maire UDF de Challans, en Vendée, le président et le secrétaire général du Parti radical dans le Puy-de-Dôme, etc.

On se plaît à souligner dans l'entourage du candidat Chirac que dans certains départements le nombre de maires et de conseillers généraux ayant formellement apporté leur soutien au premier ministre dépasse l'effectif des élus RPR déclarés. Ce serait le cas pour le moment, dans les Alpes-de-Haute-Provence, dans l'Aude, dans le Cantal, et Loire-Atlantique, dans le Morbihan pour vingt-deux des trente-six conseillers généraux de la majorité, dans l'Orne bien que M. Geng, député UDF-CDS ait démenti que vingt-deux conseillers généraux de la majorité sur vingt-six aient rallié M. Chirac, dans le Puy-de-Dôme, en Moselle, dans les Pyrénées-Atlantiques, dans le Vaucluse, etc.

Sans aller jusqu'à le frimer, l'état-major de M. Chirac ne souhaite pas que la tendance au ralliement d'élus nationaux - députés ou sénateurs - se soit publiquement révélée avant la fin de la session extraordinaire du Parlement, qui commence le 2 février, et avant que la campagne n'ait réellement pris son essor. Il peut toujours être utile en pareille circonstance de conserver quelques munitions de secours pour le cas où le besoin s'en ferait sentir.

Naguère l'opération des 43 avait été décevante pour rallier à la candidature de M. Giscard d'Estaing en 1974 cet effectif de députés gaullistes dont le parti soutenait officiellement M. Chaban-Delemas.

Aucune contestation, en revanche, ne devrait être causée par le soutien apporté au maire de Paris par des « sportifs de haut niveau » dont M. Mongin, directeur de la campagne, a cité trente-six premiers noms. On relève parmi eux plusieurs champions du monde, comme Sophie Berger (karaté), Thierry Tulasne (tennis), des vice-champions comme Louis Anziani et Jean-Claude Bouter (boxe), Jean-François Ronzevalle (parachutisme), Ferenc Salbert (athlétisme), des médaillés des Jeux olympiques comme Patrick Abada (saut à la perche), Henry Boerio (gymnastique), Christine Caron, Alain Mosconi (natation), Marie-Christine Debourse (athlétisme), Guy Druet, Michel Jazy, Joseph Mahmoud, Alain Mimoun, Jacques Rousseau (athlétisme), Daniel Senet (haltérophilie), les rugbymen Jean-Pierre Bastiat, Jack Cantoni, le champion automobile Jean-Pierre Beltoise, les footballeurs Marius Trésor et Jacques Zimako, et le fils de Marcel Cerdan (boxe).

M. Chirac, comme d'ailleurs tous les autres candidats, a toujours soutenu « ratissier large ».

ANDRÉ PASSERON.

## Dans un entretien à « l'Événement du jeudi »

### M. Raymond Barre donne un tour plus positif à sa démarche

Ni pessimiste ni conservateur. « Ni ringard ni chébran ». Dans un entretien publié par l'hebdomadaire « l'Événement du jeudi » du 28 janvier, M. Raymond Barre refuse d'être classé dans une catégorie du look médiatique. Parlant de la situation économique de la France, l'ancien premier ministre préfère plutôt se présenter « comme un optimiste désintéressé » et cherche ainsi manifestement à donner un tour plus positif à sa campagne.

Convaincu qu'« on ne redressera pas l'économie française avec du bricolage et du rajustage à la petite semaine », M. Barre commente ainsi ses deux ambitions pour la France : « Faire de la France un pays à salaires élevés et à fort niveau de vie, créateur d'emplois et à monnaie forte. Il faut sortir une fois pour toutes de la catégorie des pays qui recourent tantôt à l'inflation et à la dévaluation pour masquer leurs faiblesses, tantôt à la compression des salaires pour rétablir les équilibres. Nous en sommes aujourd'hui capables. Je souhaite que la France se reconstruise, se renouève, et être conservateur c'est être attaché à des valeurs permanentes : la dignité de la personne humaine, le respect de la femme, la solidarité familiale, le civisme, alors j'admets volontiers d'être taxé de conservatisme ».

Deuxième ambition : « Faire de la France le moteur de l'Europe, comme elle l'était dans les années 70 [...]. Je vois dans notre pays des chefs d'entreprise dynamiques, des jeunes qui veulent créer, une démographie moins ralentie que dans les autres pays européens, une soif de croissance et de progrès de niveau de vie, un enthousiasme européen chez les jeunes. Je me dis que celui qui saura libérer ces énergies permettra à notre pays de réaliser des performances insoupçonnées. J'aimerais la faire. » Plus généralement, M. Barre ajoute qu'« il n'a jamais eu le goût pour l'annonce de catastrophes, de drames, de faillites... », mais qu'il a « profondément confiance dans l'avenir parce qu'il a confiance dans nos ressources en intelligence et en volonté. Personne n'est moins pessimiste que moi ».

Enfin M. Barre souligne : « Ceux qui s'attendent à ce que je cherche pendant la campagne prochaine à m'opposer à Jacques Chirac en sont pour leurs frais. Ce qui m'intéresse, c'est de convaincre les Français de ne pas revenir au système socialiste » et de se prononcer pour une société de liberté, de progrès et de solidarité ».

### Ne pas critiquer M. Chirac

A la question : êtes-vous conservateur ? il répond : « Ma vie personnelle et familiale est certainement conservatrice, et cela me regarde. Mais la question légitime à un homme public est : qu'entendez-vous par conservateur ? Si être conservateur consiste à jeter l'anathème sur des choix individuels et privés, à condamner des libertés acquises, à rechercher les moyens de faire renaitre un ordre moral imposé, alors je ne suis pas conservateur. Un renouveau, et être conservateur c'est être attaché à des valeurs permanentes : la dignité de la personne humaine, le respect de la femme, la solidarité familiale, le civisme, alors j'admets volontiers d'être taxé de conservatisme ».

## POINT DE VUE

### Le choix d'un « libéral »

par Jacques Larché  
président de la commission des lois au Sénat, sénateur républicain et indépendant de Seine-et-Marne

EN 1986, lors des élections législatives, trois problèmes (de façon explicite ou implicite) retiennent l'attention des Français : le fonctionnement des institutions, le redressement économique qui conditionne la lutte contre le chômage et, de façon moins certains, les structures politiques du pays.

De ces trois problèmes, on peut sommairement dire que le premier a été résolu, que la solution du deuxième a été largement amorcée, que le troisième reste posé.

La Constitution est un tout qui ne se délite pas. Vouloir, à juste titre, le maintien du septennat et se refuser à l'éventualité d'une cohabitation avec une Assemblée élue pour cinq ans constituée, à tout le moins, une contradiction évidente, contradiction qui ne serait d'ailleurs pas levée par l'institution du quinquennat, le droit de dissolution étant maintenu.

L'expérience l'a montré : si elle n'est évidemment pas une fin en soi, la cohabitation est possible. Telle qu'elle a été pratiquée, elle laissera des traces utiles, ne serait-ce que dans le domaine des relations entre un président de la République et un premier ministre quel qu'il soit, et par voie de conséquence, dans la rôle que le Parlement est appelé à jouer à la condition que celui-ci veuille bien songer à réformer en profondeur des méthodes de travail totalement inadéquates aux nécessités d'une délibération efficace.

Ceux qui ont choisi ou accepté de gouverner - et cela quelles qu'aient été les déclarations antérieures - ont non seulement évité une crise de régime mais ont encore permis que s'amorce le redressement économique de la France.

Si l'on songe à ce que devrait être l'état de la France au 31 décembre

1992, date de l'entrée en vigueur de l'acte unique européen, on conçoit que l'on ne pouvait s'offrir le luxe, dans l'élaboration de la politique nécessaire, d'un retard que n'auraient pas manqué d'entraîner les troubles institutionnels provoqués par le refus de gouverner. Ce qui a été fait en ce domaine devait l'être et doit être continué. La voie choisie est pour l'essentiel la bonne. Est-il nécessaire, dans ces conditions, du fait de la dissolution annoncée par certains candidats, de surcharger par des élections législatives inutiles une période déjà lourdement chargée en consultations de tout genre ?

L'élection passée - et bien passée, espérons-le - grâce à l'élection d'un des deux candidats de la majorité, il y a un lieu enfin de réfléchir à la façon d'éviter que des hommes que rien ne sépare réellement se croient tenus d'aborder en ordre dispersé les suffrages du corps électoral.

Une candidature à l'élection présidentielle se doit de dépasser les citages partisanes. Il est souhaitable dès lors que chaque candidat ait auprès de lui des hommes venus d'horizons différents, ne serait-ce que parce que ceux-ci seront les mieux placés pour parler haut et fort en faveur d'une union sans faille dernière celui qui, lors de cette première étape, l'aura emporté.

Certains membres de la famille libérale estiment naturel de soutenir Raymond Barre. D'autres, dont je suis, pensent que le succès de ce à quoi ils n'ont cessé de croire depuis avant tout que soit consolidé ce qui a été fait et que la chance d'une vie meilleure pour l'ensemble des Français passe par la continuation résolue de l'action entreprise.

Il est souhaitable, dans ces conditions, que par un vote en faveur de Jacques Chirac, premier ministre et chef de la majorité tout au long d'une période difficile, les Français indiquent, au premier tour, que telle est bien leur volonté.

## Le Club 89 veut aider M. Chirac

M. Michel Aurillac et M<sup>me</sup> Nicole Catala, président et vice-présidente de Club 89, ont été reçus mercredi 27 janvier par M. Jacques Chirac, à qui ils ont remis vingt-cinq dossiers contenant une centaine de suggestions qui représentent la contribution de ces clubs de la majorité au programme du candidat à l'élection présidentielle.

Le premier ministre participera le 17 février, à Paris, à la convention du Club 89, qui traitera plus particulièrement des problèmes économiques, sociaux et de sécurité avec MM. Ballard, Séguin et Pasqua.

Bien que très proche de M. Chirac, le Club 89 souligne sa volonté de se montrer unitaire dans la majorité, et rappelle qu'il collabore avec le club gaulliste Parisiennes et réalités, avec qui il avait aidé à la mise au point, en 1986, de la plate-forme de l'opposition d'alors « Gouverner ensemble ».

M. Aurillac, ministre de la coopération, estime que le gouvernement a réalisé son programme à « environ 80 % ». Il approuve donc celui-ci dans son ensemble, ce qui ne saurait surprendre. Sur les projets qui ne sont pas encore réalisés, il présente les solutions différentes de celles retenues par le gouvernement.

Ainsi, à propos du code de la nationalité, il souhaite, contrairement à la proposition de la commission des sages, que la déclaration de nationalité revête une forme plus solennelle que prévue. En ce qui concerne la sécurité sociale, le Club 89 a renoncé au système de la couverture facultative. La sécurité sociale, estime-t-il aujourd'hui, doit demeurer obligatoire pour tous, mais le recours à des systèmes de protection complémentaire doit rester libre.

A. P.

« L'abbé de Nantes a voté Chirac ». - L'abbé Georges de Nantes, fondateur de la Contre-Réforme catholique, l'un des animateurs de la tendance intégriste, a annoncé, lundi 25 janvier au cours d'une réunion à la Mutualité à Paris, qu'il voterait pour M. Jacques Chirac. Il a notamment déclaré : « Il faut absolument sortir de la cohabitation (...), exclure la gauche des présidences ». « Le président Mitterrand peut passer dans la mesure où ses adversaires sont divisés. » « Ce que je reproche à M. Le Pen (...) c'est d'être démocrate (...), son trampoline électoral c'est le racisme. Or, du point de vue religieux (...), je suis absolument opposé au racisme. » « Le plus sage est de laisser celui qui est au pouvoir, et auquel nous avons le droit de reprocher beaucoup de choses, c'est-à-dire M. Chirac. »

L'abbé de Nantes, qui a rappelé que « la démocratie est le mal » et qui a affirmé que « la monarchie » est la solution politique est la monarchie », a provoqué les protestations de son auditoire, notamment lorsqu'il a parlé de M. Chirac.

## Le financement des activités politiques

### Un amendement UDF rompt le consensus

L'accord entre partis de la majorité et Parti socialiste n'a pu se faire, le mercredi 27 janvier, lors de l'examen détaillé, par la commission des lois de l'Assemblée nationale, des deux projets de loi consacrant au financement de la vie politique.

Les représentants du Parti socialiste ont finalement voté contre les deux textes en commission. Ils ont justifié leur attitude, par la voix de M. André Laignel (Indre), en invoquant deux arguments : le rejet de la plupart des amendements socialistes et surtout, l'adoption par la commission d'un amendement de M. Dominique Bussereau (PR, Charente-Maritime) qui modifie selon eux de manière inacceptable l'équilibre des textes.

L'amendement de M. Bussereau, introduit dans le projet de loi organique comme dans le projet de loi ordinaire, prévoit d'étendre aux dons consentis par une personne physique ou morale aux candidats, l'application de la fin des années 20, André Ferrat rompt avec le stalinisme et le PFC à la fin des années 30. Il fut l'une des personnalités les plus fortes et les plus originales du mouvement ouvrier français. L'historien Philippe Robrieux lui a consacré une longue biographie dans le tome 4 de son Histoire intérieure du Parti communiste (Fayard).

Un autre amendement adopté par la commission tend à abaisser de

50 000 à 30 000 habitants le seuil au-delà duquel les maires de ces communes devraient établir une déclaration de patrimoine.

Enfin, sur proposition des socialistes, un rapport sur l'application de la loi sur le statut de député est soumis à l'Assemblée nationale au cours de la première session ordinaire 1989-1990.

Au Sénat, la commission des lois, réunie jeudi, a entendu M. Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, sur l'ensemble du dispositif relatif au financement des partis et des campagnes. Elle a désigné son président, M. Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), comme rapporteur des deux projets de loi.

M. K.

## Décès d'André Ferrat

### ancien dirigeant du PCF et de la Résistance

André Ferrat, un des principaux dirigeants du PCF avant la guerre, est décédé le lundi 25 janvier, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il a été inhumé dans le plan strictement intime, mercredi, au cimetière du Montparnasse.

Représentant du Parti communiste français au comité exécutif de la III<sup>e</sup> Internationale (le Komintern) à la fin des années 20, André Ferrat rompt avec le stalinisme et le PFC à la fin des années 30. Il fut l'une des personnalités les plus fortes et les plus originales du mouvement ouvrier français. L'historien Philippe Robrieux lui a consacré une longue biographie dans le tome 4 de son Histoire intérieure du Parti communiste (Fayard).

[Né le 26 juillet 1902 à Montchenin (Saône-et-Loire), fils d'un cheminot, André Ferrat, de son vrai nom Morel, adhère au PCF en 1921. Remarque par son courage, il devient rapidement dirigeant national de la Jeunesse communiste et membre du comité central en 1924. Après son premier voyage à Moscou, en 1925, il est promu au bureau politique à vingt-cinq ans mais devient clandestin jusqu'en 1932 car il a été condamné à cinquante et un mois de prison pour « provocation de militaires à la désobéissance ». Représentant du PCF au Komintern à Moscou de 1928 à 1931, il y découvre, selon son propre récit, la misère de la classe ouvrière et la dictature du parti unique. De retour en France en 1932, il est chargé de « l'agit-prop » (agitation et propagande) et de la lutte anticoloniale. A ce titre, il sera à

l'origine de la fondation du Parti communiste algérien.

En désaccord, en 1933, avec la politique de Staline à l'égard de l'Allemagne - alliées ponctuelles avec les nazis contre les socialistes - il combat, au sein du PCF, la politique du Komintern. Il crée le groupe Que faire ? Il marque ouvertement son hostilité à la formule de Maurice Thorez, « Il faut savoir terminer une grève », sous le Front populaire.

En 1936, il n'est pas réélu au bureau politique (8<sup>e</sup> congrès à Villeurbanne), tout en restant au comité central, mais il est exclu à la fin de l'année sous l'accusation de sectarisme et de trotskisme.

André Ferrat rejoindra la Résistance dont il sera un des dirigeants au Mouvement de libération nationale (MLN). Devenu membre du comité directeur de la SFIO, il donnera sa démission en 1956 pour marquer son hostilité à la politique algérienne de Guy Mollet. En désaccord avec la politique d'union de la gauche, il quitte discrètement le PS au début des années 70. André Ferrat avait écrit une Histoire du PCF (1931) et la République à refaire (1945). Il était chevalier de la Légion d'honneur. Il était

● Décès de Daniel Castaigne conseiller général de Lot-et-Garonne. - M. Daniel Castaigne, maire, conseiller général de La Mes d'Agénais, est décédé dans la nuit du 25 au 26 janvier des suites d'un cancer. Il était âgé de quarante et un ans. Eu en 1982 au conseil général de Lot-et-Garonne, il était membre du Parti socialiste. Partisan de M. Michel Rocard, il avait occupé ce dernier il y a un an dans son département. - (Corresp.)

**PARTI SOCIALISTE**  
**FETE DE LA ROSE**  
CIRQUE D'HIVER  
avec **LIONEL JOSPIN**  
LUNDI 1<sup>er</sup> FÉVRIER 19 HEURES  
et la participation de Sophie Agacinsky, Richard Bohringer, Jean Guidoni, Yvan Levoit, Michel Polac et Smain  
Entrée 35 F  
Tél. 42.80.64.40  
LE SOCIALISME POUR PARIS C'EST CAPITAL



L'enquête sur les attentats de 1986

Selon la défense, l'informateur de la DST n'apparaît pas dans le dossier

M. Dominique Inchauspé, avocat de Fouad Ali Saleh, inculpé pour sa participation présumée à plusieurs attentats de 1986 à Paris et soupçonné d'avoir dirigé un réseau logistique...

Or cette « taupé », ces enregistrements, ces écoutes, n'apparaissent pas au dossier d'instruction. En d'autres termes, le point de départ de l'enquête policière n'a pas d'existence judiciaire...

Dans un appartement « sonorisé »

Pour la défense de Fouad Ali Saleh, cette réponse maladroite était une brèche insupportable. Car il y a bien des « éléments », connus non seulement du juge d'instruction mais de l'opinion publique...

Les temps sont difficiles pour le juge Bouloque. Alors que l'affaire des écoutes, dont il est chargé, le place au centre d'une enquête sous haute pression politique...

Le second document, daté du 20 mars 1987, est un rapport du commissaire principal de la DST Alain Ponsesse, dont le premier paragraphe est volontairement flou : « Selon des informations parvenues à notre service, existerait en Iran un dossier classé secret, concernant la politique iranienne vis-à-vis de la France... »

« Les « informations » en question sont, en fait, les confidences de la « taupé » Lofli Shami. La défense serait ainsi fondée, grâce aux articles de presse, à demander au juge pourquoi des pièces manquent au dossier et s'il « a été tenu au courant de l'existence de cet informateur anonyme »...

« L'histoire fut révélée, il y a plusieurs mois, par l'événement du jeudi, le Canard enchaîné et le Point. Tunisie, militant indépendant, « Lofli Shami » a proposé, en février 1987, sa collaboration à la DST. Un appartement fut « sonorisé ». C'est ainsi que furent recueillies, à son insu, les confidences de Saleh et d'autres futurs inculpés.

EDWY FLENEL

Fusillade à Toulon

Un policier tué un autre grièvement blessé

Un inspecteur de police de Toulon, Michel Morandini, a été mortellement blessé, jeudi 28 janvier, par un malfrat qui n'a pas hésité à l'achever d'une balle dans la tête, tandis qu'un autre policier, M. Claude Abozi, était grièvement atteint à l'hôpital de Toulon...

La fusillade a éclaté à 12 h 45 à l'hôtel Primar, au centre de Toulon, où les deux policiers enquêtaient sur un règlement de compte entre proxénètes. Arrivés au deuxième étage, les deux policiers ont été accueillis par des coups de feu. Cinq balles, au moins, ont été tirées. Le meurtrier, qui a réussi à s'enfuir, serait un certain « André », directeur de la légion étrangère originaire de RFA, âgé d'une vingtaine d'années...

Le « point de détail » des chambres à gaz

La cour de Versailles retient contre M. Le Pen « un consentement à l'horrible »

Le 14<sup>e</sup> chambre de la cour d'appel de Versailles, présidée par M. Pierre Estoup, premier président, a confirmé le jeudi 28 janvier l'ordonnance de référé rendue le 23 septembre 1987 par M. Germain Le Foyer du Costil, premier président du tribunal de grande instance de Nanterre, qui condamnait M. Jean-Marie Le Pen à verser le franc symbolique de dommages-intérêts au Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP)...

L'ordonnance constatait que le président du Front national avait provoqué « un trouble manifestement illicite » en déclarant, au cours de l'émission « La Grand Jury RTL-Le Monde » du 13 septembre 1987, à propos de la contestation des chambres à gaz par des historiens révisionnistes : « Je n'ai pas étudié la question, mais je crois que c'est un point de détail ».

Un arrêt de la cour d'appel de Paris

La fin de la « vente exclusive en pharmacie » des cosmétiques

Juridiction de recours des décisions du Conseil de la concurrence et des prix depuis le 6 juillet 1987, la première chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Pierre Druil, premier président, a rendu, le jeudi 28 janvier, un arrêt qui confirme dans toutes ses dispositions la décision du 9 juillet 1987, intégralement publiée dans le Monde du 4 septembre 1987, et qui imposait notamment à onze sociétés de produits cosmétiques de « cesser de subordonner l'agréement de leurs distributeurs à la détermination de la qualité de pharmaciens d'officine ».

Certains laboratoires faisaient valoir que cette politique commerciale correspondait « à un choix stratégique de leur part, en matière de formation, de conseil et de vente de produits très spécifiques. Aussi, la cour note : « Certes, les fabricants peuvent légitimement (...) exiger de leurs distributeurs la présence sur le point de vente de personnes spécialement qualifiées par leur formation pour les fonctions de conseil aux clients et de liaison avec les fabricants, notamment celle d'un titulaire du diplôme de pharmacien... »

« L'exclusion a priori de toute forme de commercialisation, même répondant à ces critères, outre que la pharmacie d'officine, constitue une restriction discriminatoire et non proportionnée aux nécessités de la distribution des produits en cause ».

Les juges constatent, en outre, que cette restriction a entraîné « une rigidité dans la fixation des prix de vente », la réglementation déontologique de la profession de pharmacien d'officine dans l'application qui

en est faite s'opposant à une véritable concurrence par les prix.

Tout comme l'avait fait le conseil de la concurrence, la cour d'appel dénonce également la pratique des « prix conseillés » ou « indicatifs » donnés par les répartiteurs, ainsi que les ententes telles que des contrats interdisant à des pharmaciens de revendre à un autre distributeur agissant.

Enfin, l'arrêt évoque « les actions concertées » entre les fabricants et les organisations de pharmaciens, en citant notamment une lettre du président d'un conseil central de pharmaciens adressée à un laboratoire, selon laquelle les pharmaciens « filons » ayant livré aux centres Loclerc seraient traduits en conseil de discipline. D'autres correspondances sont également citées et la plupart concernent la stratégie à adopter pour organiser le refus de vente aux centres Loclerc. Aussi, l'arrêt conclut que « contrairement à ce que soutient l'ordre national des pharmaciens, ces pratiques anticoncurrentielles ne peuvent être justifiées par les règles déontologiques de la profession dont l'interprétation ne saurait permettre de provoquer ou de renforcer des effets contraires au droit de la concurrence. En la présente espèce qui ne concerne pas les médicaments, le moyen tiré de la protection de la santé publique en droit communautaire est sans portée ».

La Cour a cependant ajourné l'exécution des sanctions pécuniaires prononcées par le Conseil, et « afin de vérifier l'exécution des injonctions », l'affaire sera à nouveau appelée à l'audience du 1<sup>er</sup> décembre 1988.

MAURICE PEYROT.

propos de la contestation des chambres à gaz par des historiens révisionnistes : « Je n'ai pas étudié la question, mais je crois que c'est un point de détail ».

Dans son arrêt, la cour souligne en préambule : « L'utilisation de cette expression émane d'un homme politique rompu à l'art du discours et aux nuances de la langue française, et un point de détail, dans son acception courante, s'entend sans connotation d'un élément non essentiel, secondaire et de peu d'importance ».

Aussi, les juges d'appel observent que l'emploi « délibéré » de cette expression, même, comme le prétend M. Le Pen, restreint aux circonstances et aux modalités de l'extremisme nazi, « apparaît comme un consentement à l'horrible, car il revient à banaliser sinon à méconnaître les souffrances ou les persécutions infligées aux déportés et plus particulièrement aux juifs et aux tziganes au cours de la seconde guerre mondiale et à ramener ainsi à un simple fait de guerre (...) des actes ayant été jugés constitutifs de crimes contre l'humanité ».

Enfin, la cour ajoute un nouveau concept, que l'ordonnance n'avait pas caractérisé aussi précisément, en déclarant que les propos de M. Le Pen constituent « une faute dans l'exercice de la liberté d'expression qui, loin d'être absolue (...), a notamment pour limite (...) le respect des valeurs essentielles estimables comme en l'espèce à la notion d'intérêts légitimes juridiquement protégés ».

M. Georges-Paul Wagner, conseil de M. Le Pen, a indiqué son intention de se pourvoir en cassation.

M. P.

« Mémoire ou barbarie », un colloque sur les crimes contre l'humanité. — La Fédération des sociétés juives de France organise, du samedi 30 janvier au lundi 1<sup>er</sup> février, un centre universitaire juif fasci, un colloque placé sous le patronage du président de la République et dont le thème est « Mémoire ou barbarie : histoire, justice, éthique et mémoire face aux crimes contre l'humanité ». Le colloque sera consacré aux leçons du souvenir du génocide des juifs pendant la seconde guerre mondiale. Lundi, le colloque traitera notamment des « génocides occultés » dans l'histoire, avant la conférence donnée en clôture par l'écrivain Alain Finkielkraut.

Au palais de justice de Paris

L'affaire des écoutes suscite un conflit entre deux magistrats

L'affaire des écoutes du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) provoque quelques tensions au sein du Palais de justice de Paris et, notamment, entre M. Gilles Bouloque, juge d'instruction chargé du dossier, et l'un de ses collègues, M. Frédéric Nguyen. Celui-ci vient de déposer une plainte avec constitution de partie civile...

Pour comprendre ce conflit public entre deux magistrats — dont les cabinets ne sont distants que de quelques mètres, — il faut se reporter à l'époque où M. Nguyen était juge d'instruction à Bastia, en Corse, alors que M. Robert Montoya, chef des trois « plombiers » inculpés par M. Bouloque, était encore adjudant-chef de la gendarmerie dans ce même département.

En 1985, M. Nguyen y instruisait une affaire de trafic international de stupéfiants, au cours de laquelle des écoutes téléphoniques furent réalisées sur sa demande, à Figesc (Lot). Ces écoutes étaient placées sous la responsabilité de M. Montoya, chargé de l'enquête par M. Nguyen. Or ce sont les bandes de ces écoutes qui ont été saisies par M. Bouloque dans les locaux de la Société de protection et d'investigation industrielle (SPII), dont M. Montoya, après son départ en 1986 de la gendarmerie, était devenu le directeur d'exploitation.

Le courroux de M. Nguyen a été suscité par les informations d'Europe 1, diffusées le jeudi 21 janvier, peu après 8 heures. Philippe Berti y révélait l'origine des bandes saisies à la SPII, en ajoutant ce commentaire : « Le magistrat qui a demandé les bandes s'appelle le juge Nguyen, et ce n'est pas n'importe qui. Des gendarmes lui avaient déjà rendu des services très personnels. Ensuite, les ex-gendarmes arrêtés le connaissent très bien. Et enfin, le juge Nguyen est considéré comme un juge très à l'écoute et qui a toujours ses esprits à l'épée ».

Dans la plainte qu'il a déposée auprès du doyen des juges d'instruction, M. Nguyen estime : « La totalité de ces allégations est mensongère et porte gravement atteinte à mon honneur et à ma considération. Par ailleurs, la diffusion de ces propos constitue une violation grave et concertée du secret de l'instruction... » Le juge s'étend d'autant plus sur ces propos, qu'il estime « diffamatoires », qu'il avait croisé M. Berti, la veille, au Palais de justice : « Il s'est bien gardé de faire état de son enquête ou de me demander quel que ce soit, écrit-il dans sa plainte. Il était en discussion animée avec un magistrat instructeur qui le raccompagnait... » Ce magistrat ne serait autre, selon M. Nguyen, que son collègue Bouloque, qui, pour sa part, se refuse à tout commentaire. La plainte de M. Nguyen contre M. Berti « et tous autres » a été transmise à la Cour de cassation afin qu'elle désigne la juridiction compétente.

E. P.

Au tribunal de Caen

Trois policiers condamnés pour violences

CAEN de notre correspondant

Le tribunal de Caen a condamné, jeudi 28 janvier, Claude Pouchain et Pierre Bohers, inspecteurs de police à Rouen, à un an d'emprisonnement ferme pour le premier et dix mois pour le second, ainsi qu'à 3 000 F d'amende. Un troisième inspecteur, Jean-Marie Dhesse, ne pourra exercer la fonction de policier durant trois ans. Les trois fonctionnaires devront verser 5 000 F de dommages-intérêts à chacune des trois parties civiles, et 1 F symbolique à la Ligue des droits de l'homme.

Les trois inspecteurs de police avaient comparu le 17 décembre 1987 devant la troisième chambre correctionnelle (Le Monde du 19 décembre). Claude Pouchain et Pierre Bohers avaient été jugés pour attentats à la pudeur commis avec violence par personne abusant de ses fonctions et coups volontaires ; Jean-Marie Dhesse, pour coups avec violence volontaires à l'aide ou sous la menace d'une arme. C'est à la suite d'une garde à vue « mixolée » que trois jeunes gens du quartier des Sappins, dans l'agglomération rouennaise, avaient porté plainte, en mai 1985. L'enquête avait révélé que l'interrogatoire mené par les policiers avait eu lieu dans des conditions normales. Les jeunes gens avaient notamment expliqué qu'ils avaient été contraints de se dévêtir, et qu'ils avaient été battus.

Les trois policiers ont décidé de faire appel.

PASCAL MONNIER.

Deux policiers de Fort-de-France suspendus. — Deux policiers du corps urbain de Fort-de-France (Martinique) ont été suspendus et inculpés pour avoir provoqué de fausses preuves contre un jeune homme. Pour accabler une accusation de vente de stupéfiants, ils avaient mis dans ses poches des sachets de marijuana. Ils doivent répondre de ces faits le 8 février.

Meurtrier à dix ans par passion des armes. — Un enfant de dix ans vient de tuer à Nice, le 18 janvier, un de ses voisins âgé de quatre ans et demi d'un coup de carabine. Le garçon a justifié son geste par sa « passion » des armes. Cinq ans plus tôt, en 1983, il avait grièvement blessé un camarade âgé de huit ans, qui reste paralysé. Il traitait aussi volontiers sur des chiens et des chats de son quartier, car dirait-il, il aimait « manœuvrer les armes comme à la télé ».

M. Raymond Barre donne un tour plus positif à sa démarche

Le président de la République a donné un tour plus positif à sa démarche...

Le président de la République a donné un tour plus positif à sa démarche...

Le président de la République a donné un tour plus positif à sa démarche...

Le président de la République a donné un tour plus positif à sa démarche...

Le président de la République a donné un tour plus positif à sa démarche...

Le président de la République a donné un tour plus positif à sa démarche...

Le président de la République a donné un tour plus positif à sa démarche...

Le président de la République a donné un tour plus positif à sa démarche...

Le président de la République a donné un tour plus positif à sa démarche...

Le président de la République a donné un tour plus positif à sa démarche...

Le président de la République a donné un tour plus positif à sa démarche...

Le président de la République a donné un tour plus positif à sa démarche...

Le président de la République a donné un tour plus positif à sa démarche...

Le président de la République a donné un tour plus positif à sa démarche...

Le président de la République a donné un tour plus positif à sa démarche...

Le président de la République a donné un tour plus positif à sa démarche...

Le président de la République a donné un tour plus positif à sa démarche...

Handwritten text in Arabic script: هكذا من الاجل



صحة من الاجل

# Société

## Des plaintes contre une secte des Yvelines « La Citadelle » assiégée

A la suite d'une plainte pour non-assistance à personne en danger, M<sup>me</sup> Catherine Seelig, vingt-trois ans, adepte d'une secte appelée La Citadelle, a été entendue, jeudi 28 janvier, par un juge d'instruction du tribunal de Versailles, qui a ordonné un examen médical. Cette audition faisait suite à une double perquisition, mercredi et jeudi, au siège de l'association au Vésinet (Yvelines) et à Carquebut (Manche), où elle possède aussi une maison. Une enquête fiscale est également en cours. Des dossiers ont été déposés par des parents et par l'ADFI (1) auprès des ministères intéressés. La DST (Direction de la surveillance du territoire) aurait été alertée.

Une villa cosmue du Vésinet et, dans la Manche, un vieux presbytère désaffecté. Les fidèles de La Citadelle vivent depuis six mois séparés : les femmes et les enfants au presbytère, racheté pour 500 000 F à la commune de Carquebut, 300 habitants ; et les maris dans la demeure bourgeoise des Yvelines. Ce n'est pas l'ascèse qui est ici recherchée — même vivant ensemble, les couples étaient tenus à l'abstinence sexuelle, — mais sans doute une ultime manière de brouiller les pistes.

Une secte huppée. A La Citadelle, les cartes de visite sont fastueuses : cadres chez Peugeot, IBM, Honeywell-Bull, médecins, informaticiens, contrôleurs de gestion, etc. S'ils ne sont plus aujourd'hui qu'une trentaine — femmes comprises — les adeptes de la secte ont été la centaine en 1980.

Le « gourou » lui-même n'est pas seulement une tête bien faite. Gheorghiu Mihales, né il y a quarante-trois ans en Roumanie, naturalisé français depuis peu, a aussi une tête bien pleine. Docteur en psychologie, polytechnicien de Bucarest, il a obtenu en France en

1974 le diplôme de l'INSEAD, grande école de gestion à Fontainebleau, a travaillé chez Bull, puis dans des groupes internationaux de conseil en technologie (Boston Consulting Group ; Arthur D. Little) installés à Paris, avant de fonder en 1983 sa propre société, International Interphase High Technology, dont il est le directeur et... l'unique employé.

### Confessions publiques

Peu regardant, le ministère de l'Industrie et de la recherche lui a offert des subventions et des contrats. Il travaille aussi avec l'industrie privée, ArianeSpace, des sociétés de recherche médicale, des sociétés d'informatique, de robotique, de domotique (automatisation de la maison), de fabrication de céramiques, etc. Il s'envole souvent vers le Japon, paradis des technologies avancées.

Dès leur arrivée en France, Gheorghiu Mihales et son épouse Delia (qui, outre sa langue natale, parle l'anglais, le français, le hongrois, l'allemand et le russe) ont fréquenté les milieux évangélistes de la région parisienne. Mais, se passant vite du pasteur local, ils ont pris le pouvoir de l'Eglise chrétienne biblique de Rueil-Malmaison, se fâchant avec toutes les instances évangélistes. Ils ont pendant longtemps été à la recherche d'un gîte pour leur communauté, avant d'acheter en 1985, grâce aux dons des fidèles, une grande propriété, rue de Belgique, au Vésinet.

Le régime de l'Eglise chrétienne biblique, version Mihales, au dire de ses anciens fidèles, s'est durci au fil des années. Un jeûne complet est exigé trois jours par semaine (sauf pour le couple roumain). Toute relation du fidèle avec sa famille et ses amis est coupée. Les départs en vacances ne sont pas autorisés. Les nuits n'existent pas cinq heures. Les filles et les

garçons sont séparés. Ils ne vont pas à l'école, mais suivent des cours par correspondance. Les adolescents sont tenus de fournir des confessions écrites. On les oblige à recommencer si elles ne sont pas assez détaillées.

Dans le sous-sol de la villa, les réunions et les cultes durent plusieurs heures, chaque vendredi et samedi soir, chaque dimanche après-midi. Les enfants doivent tenir jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à une heure avancée de la nuit. Ces offices comprennent des sermons-fléaux, des commentaires bibliques, assurés par le couple Mihales et leurs « anciens » (qui se font aussi appeler pasteurs) et d'interminables confessions publiques exigées des adeptes.

### Accusation d'espionnage

Les femmes doivent abandonner leurs activités professionnelles à l'entrée dans la communauté. Ce sont elles qui assurent les tâches ménagères, le ravitaillement, le jardinage, l'entretien des locaux, les soins de « tante Delia » et le garde de ses jumeaux, Flavius et Octavius, huit ans.

Mais des départs ont lieu et les langues se délient. Les mêmes griefs reviennent : soumission totale exigée par le gourou et sa femme, pressions, coups, délation.

« On monte les hommes contre les femmes, les enfants contre leurs parents, tel couple contre tel autre », affirme un adepte aujourd'hui repenté. « Je me suis vu contraint de faire apprendre par cœur, à mon fils de deux ans et demi, un psaume entier de la Bible », ajoute un autre, dont l'éloignement de la secte a été salué, dans la bouche de Gheorghiu Mihales, se disant « un homme de lettres, par cette menace : « Si tu es Pierre, réponds-tol. Si tu es Judas, vas te pendre ! »

C'est lui, en effet, qui décide des études des jeunes, oriente les

carrières des hommes, leur faisant au besoin changer d'emploi ou de spécialité, miroiter des promotions brillantes, des salaires mirobolants, des contrats fabuleux, justifiés par ses relations dans la Communauté européenne et au Japon.

Qui est Gheorghiu Mihales ? Cherche-t-il seulement, comme il le prétend, le bonheur et l'épanouissement de ses fidèles ? Ou, comme certains l'accusent, veut-il faire de ses adeptes masculins des informateurs — et au profit de qui ? — dans les secteurs de la recherche médicale et de la haute technologie industrielle (espace, informatique, robotique) ? Autrement dit, Mihales est-il un gourou ou un espion ? La question est posée par plusieurs de ses anciens amis.

M. Mihales nie en bloc tous les faits qui lui sont reprochés par ses anciens adeptes. Il se défend même d'être le fondateur de l'association, qu'il présente comme « un groupe d'amis, unis par la foi sur le fondement de la Parole de Dieu et sur la Bible ». A 37 ans, il a déclaré ces mots, rapportés par notre correspondant à Cherbourg, René Moirand : « Si croire au Seigneur et se mettre ensemble pour exercer sa foi dans Jésus c'est une secte, à vous de juger ! Nous sommes à la recherche de la vie révélée par le Seigneur Jésus. »

Répondant ensuite aux allusions faites sur d'éventuelles activités d'espionnage industriel, il a ajouté : « Je n'ai plus aucun contact avec la Roumanie, si ce n'est ma famille. » M. Mihales a déclaré avoir saisi la justice pour propos diffamatoires tenus à son encontre.

HENRI TINCCO.

(1) Association de défense contre les sectes qui présente le dossier de La Citadelle dans son bulletin d'informations en date de troisième trimestre 1987, 4, rue Fichelle, 75009 Paris. Tél. : 42-85-15-52.

## Le retour des lanceurs conventionnels aux Etats-Unis

### La Société Martin Marietta mettra sur orbite quinze satellites pour General Electric

● Couples franco-algériens : le médiateur propose une « commission arbitrale ». — M. Claude Allier, médiateur français pour le dossier des enfants de couples franco-algériens séparés, vient de soumettre un texte au ministère des Affaires étrangères et au ministère de la justice dans lequel il propose que la justice du pays où réside habituellement l'enfant soit reconnue comme seule compétente et demande que l'on crée une « commission arbitrale » qui trancherait en cas de litige entre les juridictions des deux pays. Les décisions de cette commission seraient exécutoires et sans aucun recours en France comme en Algérie. Le projet du médiateur prévoit également que l'enfant pourra circuler librement entre les deux pays sans aucune entrave administrative ou judiciaire.

Les Américains, qui avaient tout mis sur la navette pour assurer les lancements de leurs charges utiles et de leurs satellites, ne sont pas prêts de renouveler pareille bévue. Non sans difficultés, ils ont relancé la fabrication de lanceurs conventionnels plus économiques pour ne pas rester « cloués au sol » et mieux défendre leurs intérêts dans le domaine des services de lancement où les Européens ont pris des parts de marché appréciables.

L'une des conséquences de cette nouvelle politique est que les grands constructeurs de fusées américaines ont retrouvé leur agressivité commerciale. Martin Marietta aura eu l'occasion de rider ses matériels et ses équipes en effectuant, au cours du second semestre 1985, le premier tir commercial de son Titan-34-D porteur d'un satellite de télécommunications japonais construit par Hughes Aircraft et un satellite militaire britannique.

Le premier de ces lancements de satellite pour General Electric ne devrait pas avoir lieu avant 1990. D'ici là, Martin Marietta aura eu l'occasion de rider ses matériels et ses équipes en effectuant, au cours du second semestre 1985, le premier tir commercial de son Titan-34-D porteur d'un satellite de télécommunications japonais construit par Hughes Aircraft et un satellite militaire britannique.

## A la conférence de Londres

### Une déclaration de guerre contre le SIDA

LONDRES de notre correspondant

Les représentants de cent quarante-huit pays, parmi lesquels plus d'une centaine de ministres de la santé, ont adopté, le jeudi 28 janvier, après trois jours de travaux dans la capitale britannique, une déclaration solennelle sur le SIDA. Cette « déclaration de Londres », la première du genre puisque'elle engage les gouvernements de la quasi-totalité des pays de la planète, fixe quelques principes généraux sur la responsabilité des Etats face à cette maladie.

Les signataires, considérant que « le SIDA fait peser une grave menace sur l'humanité », promettent d'« élaborer des programmes nationaux pour prévenir et enrayer la propagation de l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine ». Puisqu'il n'y a actuellement ni vaccin ni traitement, ils estiment que « l'information et l'éducation constituent la composante la plus importante de ses programmes nationaux ». Ceux-ci doivent « tenir pleinement compte des schémas sociaux et culturels, des différents modes de vie, ainsi que des valeurs humaines et spirituelles ».

La déclaration de Londres proclame « la nécessité de protéger les droits de l'homme » et rejette « toute discrimination envers les personnes infectées par le virus ou les malades du SIDA ». Elle invite enfin les pays industrialisés à apporter, par le biais des organisations internationales telles que l'OMS, « un soutien coordonné aux pays en voie de développement » afin d'aider ces derniers à lutter efficacement contre la maladie.

L'accent a été mis sur le rôle des gouvernements dans les campagnes d'information et d'éducation. 1988 a été désignée « Année de la communication sur le SIDA ». L'idée majeure qui s'est dégagée de ces travaux est en effet que le meilleur moyen de freiner le développement de la maladie est de faire prendre conscience à tous les habitants de la planète de ses différents modes de transmission.

A la différence d'autres maladies, le SIDA peut être évité par un comportement responsable, a ainsi expliqué le ministre français de la santé, M<sup>me</sup> Michèle Barzach. Le terme d'épidémie n'est donc pas, selon elle, le mieux choisi puisqu'il implique l'idée d'une transmission inévitable. M<sup>me</sup> Barzach a affirmé d'autre part que le SIDA est « une maladie, et non le nez qui pleure surgi du fond des âges ». Le ministre français a insisté sur la nécessité de « respecter strictement la déontologie médicale ». Les tests de dépistage doivent donc être, selon elle, proposés très largement, mais non imposés.

Les pays qui ont pris des mesures beaucoup plus autoritaires ont évité de défendre publiquement leur point de vue. Les organisateurs de la réunion de Londres ont, de leur côté, cherché à établir un consensus entre des Etats dont le philosophie sociale diffère radicalement. Le docteur Jonathan Mann, directeur du programme spécial de l'OMS sur le SIDA, a ainsi rappelé que « le dépistage devait être anonyme et volontaire », mais il s'est refusé à condamner les pays qui recourent dans certains cas à des tests obligatoires.

DOMINIQUE D'HOMBRES.

## Philips ne ferme plus ses portes aux séropositifs

La firme Philips est revenue sur sa décision d'interdire l'embauche des séropositifs, a annoncé jeudi 28 janvier à Enchoven (Pays-Bas) son porte-parole.

Les candidats devront toujours indiquer s'ils ont subi un test de dépistage, mais ce positif éventuel n'entraînera ni contrôle par le médecin du travail ni automatiquement l'exclusion du postulant, comme la direction en avait préalablement pris l'initiative.

La révélation de cette situation avait provoqué des réactions indignées des autorités de santé et de l'opinion publique, et une parlementaire européenne socialiste, Mme Hedy d'Ancona, a demandé à la Commission européenne de prendre des sanctions contre Philips.

D'autre part, les représentants des personnels de la Communauté européenne de Bruxelles ont, dans une lettre adressée à leurs administrations respectives (conseil des ministres, Parlement européen, Commission européenne), demandé que soient supprimés les tests de dépistage du SIDA conduits à l'embauche et lors des visites médicales annuelles de ces administrations.

La Commission européenne précise que le test à l'embauche n'est que proposé, strictement volontaire, mais qu'il serait nécessaire, pour que « la médecine-conseil puisse se forger une opinion correcte sur l'aptitude physique du candidat au cas où le test serait positif. Quant aux fonctionnaires en place, ils sont libres de refuser ce test lors de la visite médicale annuelle ».

DU 26 JANVIER AU 1<sup>er</sup> FÉVRIER

# RENAULT ORGANISE LES J.O.

## JOURNÉES OCCASIONS

# CHEZ TOUS LES CONCESSIONNAIRES RENAULT

### CRÉDIT TOTAL

Crédit total pour les véhicules d'occasion Garantie OR et Garantie-OR Privilège de moins de 3 ans, sous réserve d'acceptation du dossier par la DNAC, SA au capital de F. 321.490.700 - 27-33, Quai Le Gallé 92512 Boulogne Cedex - RCS Nanterre B 702 002 221.

### REPRISE 5000F

Pendant les J.O. RENAULT reprend votre véhicule aux meilleures conditions. Par exemple, pour tout achat d'une voiture d'occasion marquée d'un point rouge, reprise 5000 F de votre ancien véhicule, quel que soit son état, si vous le possédez au moins depuis 6 mois.

### GARANTIES - CHOIX

Un immense choix d'occasions Garantie Or. Garantie 6 mois pièces mécaniques et main-d'œuvre, kilométrage illimité dans toute la France et Garantie Or Privilège qui, en plus de la Garantie Or, bénéficie de 6 mois de garantie supplémentaire sur le moteur, la boîte, le pont et d'un ensemble de services hors pair.

Le...  
L'accent a été mis sur le rôle des gouvernements dans les campagnes d'information et d'éducation. 1988 a été désignée « Année de la communication sur le SIDA ». L'idée majeure qui s'est dégagée de ces travaux est en effet que le meilleur moyen de freiner le développement de la maladie est de faire prendre conscience à tous les habitants de la planète de ses différents modes de transmission.



# Société

## EDUCATION

### Les enseignants devront « travailler autrement »

(Suite de la première page.)

Cette évolution nécessite une vision globale, car personne ne peut imaginer que l'on conduira 80 % des élèves jusqu'au niveau du bac, sans agir à tous les niveaux, de la maternelle à la terminale. C'est pourquoi nous proposerons des mesures qui lient l'ensemble du système scolaire, et d'abord l'accès de tous les enseignants à une égale dignité : même niveau de recrutement et de formation, carrières comparables. Aujourd'hui, les jeunes ne veulent plus enseigner à cause des bas salaires mais aussi parce qu'ils auraient l'impression de pénétrer dans un tunnel jusqu'à leur retraite. L'unification des situations favorisera la mobilité et le travail en équipe qui seront aussi deux thèmes forts de notre congrès.

N'est-ce pas une rupture complète avec votre projet d'école « de l'école permanente », qui marquait une coupure entre la dernière classe du collège - la troisième - et le lycée ?

Nous considérons que la socialisation massive après seize ans a modifié le paysage. Mais nous ne redéfinissons pas un nouveau projet tout ficelé. Nous fixerons de grands objectifs, une méthode, et poursuivrons le débat sur « quelle école pour l'an 2000 ? ». Notre ambition est de remobiliser et de recréer l'enthousiasme qu'avaient suscité les busards noirs de la République !

#### L'avancement au mérite

M. Monory veut donner aux meilleurs enseignants un profil de carrière supérieur en renforçant l'avancement au mérite. Êtes-vous d'accord ?

Nous sommes toujours prêts à discuter de l'avancement si cela se fait dans la justice, l'équité et la transparence. Mais si c'est l'arbitraire, nous serons franchement hostiles.

Le système actuel d'inspection et de notation vous paraît-il adapté à ces évolutions ?

Sûrement pas.

Alors quel donnera le feu vert pour l'avancement ?

Il faudrait tenir compte des recherches sur l'évaluation des enseignants et des élèves. Les uns et les autres vont devoir apprendre à travailler autrement, car il n'est plus possible que les lycéens subissent un enseignement saucissonné en disciplines, sans cohérence globale. Mais l'éducation nationale ne dépassera pas le stade du travail en petites sur un simple cliquettement de doigts.

Cela implique-t-il une nouvelle définition des obligations des enseignants ?

C'est précisément le sens de l'expression « travailler autrement ». Nous sommes prêts à négocier là-dessus à condition qu'on n'abandonne pas à stériliser la charge globale de travail.

#### « Il faudra des mesures inégalitaires »

Mais cette charge est très différente selon les individus et le type d'établissement.

L'intérêt des enfants doit nous guider, car l'école est faite pour eux. Ce qui s'impose pour les élèves s'imposera pour les personnels, car il est tout de même plus intéressant pour eux de travailler intelligemment. Or je suis inquiet quand je vois que certains professeurs ne travaillent avec leurs élèves qu'une heure par semaine. Ne serait-il pas plus efficace qu'ils puissent regrouper leurs heures de cours ? Les professeurs doivent aussi avoir le temps de se concerter et de rencontrer les autres personnels : documentaliste, infirmière, etc. L'horaire en présence des élèves ne peut rester l'unique critère de leur charge de travail.

Ce type de problème doit-il se régler au niveau national ou au sein de chaque établissement ?

Il faut une réglementation qui permette de multiplier les expériences, d'évaluer et d'informer.

Pensez-vous que, dans les zones difficiles, les enseignants doivent être mieux rémunérés, mieux traités ?

Si on veut davantage d'équité, il faudra des mesures inégalitaires, et, s'il existe des endroits où le travail est plus lourd, les personnels doivent en tirer bénéfice. Bien des formules sont envisageables, sans remettre en cause le statut de la fonction publique.

Êtes-vous favorable à la publication d'un « projet pédagogique » pour chaque établissement ?

D'accord pour donner des informations plus complètes, mais attention à ne pas renforcer des ghettos scolaires dont la population a la hantise !

M. Le Pen, lui aussi, veut changer les méthodes dans l'éducation nationale, en rétablissant l'autorité, en luttant contre l'absentéisme et en supprimant des emplois.

Chaque fois que l'on pose une question un peu sérieuse à M. Le Pen, il montre son vrai visage, qui est celui d'un être antidémocratique, profondément réactionnaire et incompétent. Et la majorité actuelle vient de lui faire une nouvelle concession en congédiant sans explication la directrice de l'Institut



national de la recherche pédagogique, organisme qui avait été visé par le Front national. Si M. Le Pen veut dire que les gens sont contre le laxisme, moi aussi je suis contre. Mais, s'il utilise cet argument pour justifier la politique du bâton dans tous les domaines, le fossé est infranchissable entre nous. Tous les parents savent bien qu'ils n'emploient pas avec leurs enfants les méthodes qu'utilisent leurs propres parents avec eux. Quant à l'absentéisme, l'enseignement est l'une des professions où il est le plus faible.

Même nouvelles, changement de ligne, proximité de l'élection présidentielle..., ce cocktail risque

d'exacerber les luttes de tendances (PS, PCF, extrême gauche) dans la FEN, au moment où votre majorité est affaiblie par la décision de M. Monory de stopper le recrutement des PEGC. Comment comptez-vous redresser la barre ?

En reprenant une de nos vieilles idées : l'unification du statut de tous les personnels pour une égale dignité. Mais ces problèmes ne se posent pas en termes de tendances, qui correspondent à des divergences corporatives et pas seulement idéologiques. Balayons les premières, les secondes suffisent !

Vos adversaires du courant procommuniste ne vont pas laisser faire, et ils sont majoritaires dans le secteur des lycées en pleine expansion...

Il y a chez eux des communistes orthodoxes, des « rénovateurs » et même quelques socialistes, dont le seul ciment est l'hostilité à notre égard. Sur le fond, ils ont le soutien des forces conservatrices - c'est même l'autot qu'ils cultivent, - parce qu'ils veulent continuer d'enseigner comme ils le faisaient voici vingt ans, lorsque 30 % seulement des jeunes accédaient au lycée.

Mais n'y a-t-il pas risque de nivellement par le bas ?

Prétendre que le bac va perdre de sa valeur, parce que de plus en plus de jeunes vont y accéder, c'est une approche conservatrice. Il aura au moins le même niveau, mais évidemment, il vaudra moins cher sur le marché du travail. Toute la question est de savoir, si l'on est pour ou

contre une société plus juste et plus équitable.

Le SNES affirme que la FEN s'est discréditée en se plaçant à la remorque des seuls instituteurs.

Ce n'est pas en exploitant les oppositions entre catégories que l'on bâtit l'école de l'an 2000 !

#### « Le syndicalisme sort du tunnel »

Où en est votre projet de constituer une grande fédération social-démocrate de fonctionnaires ?

Quel projet ? L'évolution des structures syndicales n'est pas à l'ordre du jour de notre congrès. Réalisons nos objectifs, nous verrons bien les conséquences sur les structures, qui sont inévitables. Mais l'équilibre des forces syndicales en France est fragile, la succession est ouverte à FO et à la CFDT. Nous pourrions nous transformer en confédération pour aller chasser sur les terres des autres, mais créer une organisation supplémentaire n'aurait aucun intérêt en soi. Le syndicalisme est à un tournant, et l'absence de dialogue entre organisations ne peut durer longtemps. Je ferai des propositions au congrès pour sortir de cette impasse.

Vous venez de regagner le terrain perdu en 1984 aux élections professionnelles (1). Est-ce

une réaction à l'offensive anti-FEN de M. Monory ?

Il s'agit d'un succès exceptionnel, qui marque en effet l'échec de la grande tentative de M. Monory de nous casser. Un signe aussi peut être que le syndicalisme sort du tunnel.

Vous avez appelé à voter pour M. Mitterrand en 1981. Ferez-vous le même choix cette année s'il se représente ?

La FEN fait partie des forces progressistes, mais nous ne donnerons pas de consignes de vote pour le premier tour. Nous demanderons seulement aux multiples candidats de gauche de ne pas se bagarrer entre eux, parce qu'ils devront se regrouper pour le second tour !

Qu'avez-vous appris pendant le septennat de François Mitterrand ?

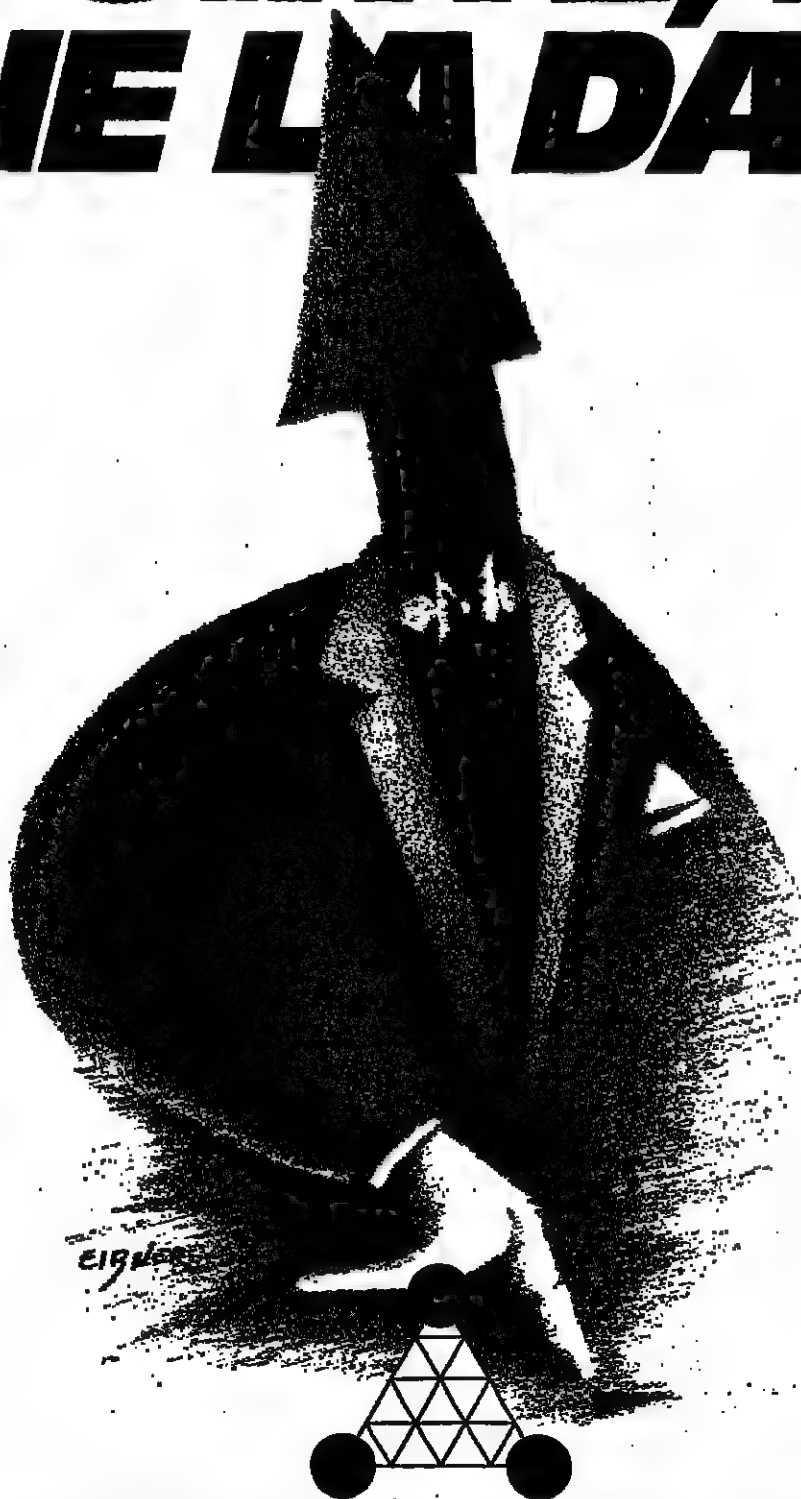
La société française a commencé à intégrer la nécessité d'investissements immatériels, comme l'éducation, la recherche et la culture. Pour notre part, nous avons appris que le changement ne se décrète pas, que les individus veulent être respectés en tant que tels, mais aussi qu'ils n'acceptent pas l'injustice.

Propos recueillis par PHILIPPE BERNARD.

(1) La FEN groupe quarante-cinq syndicats nationaux, et a obtenu 61,8 % des suffrages aux récentes élections professionnelles (1). Est-ce

# EUROPE DE POINTE, LYON MÈNE LA DANSE !

Loi de toutes les luttes d'influence que se livrent les villes européennes dans la course aux années 2000, Lyon n'a plus rien à prouver, simplement tout à proposer. Par exemple dans le domaine des nouvelles technologies... LYON MÈNE LA DANSE, grâce à la détermination de ses industriels des secteurs de pointe qui, depuis toujours, ont su se tourner vers l'avenir. LYON MÈNE LA DANSE par le développement des réseaux de transfert qui ont su créer la synergie entre recherches et activités innovantes. LYON MÈNE LA DANSE dans les secteurs de pointe tels que la santé, la pharmacie, la chimie fine, les biotechnologies, l'informatique, l'électronique, les nouveaux matériaux, le phytosanitaire, l'ingénierie nucléaire... secteurs dans lesquels ses performances sont reconnues dans le monde entier. DONG LYON MÈNE LA DANSE !



## ET VOUS ?

Si vous êtes capable de répondre à la question suivante, alors vous pourrez :

- entrer dans la danse,
- gagner un superbe week-end à Lyon pour y découvrir certaines des figures qui permettent à Lyon de mener la danse.

Question : sachant que Lyon est un des principaux pôles européens dans le domaine des matériaux composites, combien y a-t-il, en région lyonnaise, de sociétés impliquées dans la mise au point et la fabrication de ces matériaux ?

Nom \_\_\_\_\_  
Société \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Tél. \_\_\_\_\_

A renvoyer à : ADERLY/TECHNOPOLYS 20, rue de la Bourse 69289 Lyon Cedex 02

Une des réponses exactes sera tirée au sort pour profiter d'un week-end somptueux à Lyon. Bien sûr, les Lyonnais qui prennent part au ballet et qui sont bien informés sur leur ville, ne peuvent participer à ce concours.



سكوا من الأصيل



هكذا من الاجل

# Le Monde SPORTS

## FOOTBALL : la tournée de la France en Israël

### Le sabbat en basket

Après un match raté à Tel-Aviv (le Monde du 29 janvier), les joueurs français terminent leur séjour en Israël par quelques excursions à Jérusalem, Nazareth, Bethléem et la mer Morte. Footballeurs-touristes dans un paysage sportif bien particulier.

JERUSALEM  
de notre correspondant

« Le modèle est plus français que finlandais. » Entendez par là, explique Bernard Barnier, reporter « tout terrain » à la radio israélienne, que le sport est ici plus affaire de spectacle que de pratiques populaires. Evidemment, le sabbat ne facilite pas forcément les choses. Les jours de repos hebdomadaire (vendredi après-midi et samedi), l'observation du sabbat, strictement entendu, prohibe en principe toute agitation physique... Mais là n'est pas l'essentiel.

Le cas est culturel : quand il est question de sport, Israël est d'abord un pays méditerranéen. On y « tchatche » plus qu'on y court ; on polémique en survêtement, mais devant la télévision ; on se rue moins sur les stades que sur les pages sportives du quotidien *Maariv*.

Cela n'empêche pas les résultats. Avant le football, le sport-roi est ici le basket, et cela fait près de douze ans qu'Israël arrive en poule finale de la Coupe des champions d'Europe (déjà remportée deux fois). Le club vedette est le Maccabi de Tel-Aviv, qui, lorsqu'il joue le jeudi soir, fixe les deux tiers de la population devant la télévision. On chercherait pourtant en vain ces scènes de rue à l'américaine : gamins dribblant sous un panier de fortune fixé dans un garage de la maison familiale. Même si on est officiellement dans le domaine du sport amateur, le basket est affaire de professionnels et Israël attire aussi ses mercenaires venus des Etats-Unis. « Les *Kevin Magee* ou *Ken Barlow*, du *Maccabi*, affirme Bernard Barnier, s'assurent des saisons à 200 000 ou 300 000 dollars... »

### Joueurs arabes entraîneurs juifs

On ne serait pas non plus en Israël si la politique n'était pas là. Ici, point de ces futilités débats sur le sport et la politique. La situation est beaucoup plus claire : les grands clubs (c'est au moins vrai pour le football) sont directement affiliés aux partis politiques. Pour s'y retrouver avant de choisir son camp, il faut savoir que le Betar (1) dépend du Herut (droite nationaliste), les Maccabi jouent un peu plus au centre (Parti libéral), les Hapoel à l'aile gauche (ils dépendent du mouvement travailliste) et les clubs Eilat ne jouent jamais le sabbat car ils sont parrainés par les religieux. Au moins est-ce ainsi dans les principes, car la réalité s'accommode d'un certain ecuménisme, nombre de joueurs passant d'un club à l'autre sans que personne n'y attache plus la moindre signification politique.

Il reste que rabbins et entraîneurs ne coexistent pas toujours facilement. Prenons, par exemple, le Betar de Jérusalem, club-phare du championnat de football, cultivant pour les uns une popularité bien méritée sur la pelouse, pour les autres un populisme des plus menaçants, le Betar, donc, a cette particularité assez étonnante qu'il ne dispose pas de terrain. Le club champion s'en va le samedi jouer à Tel-Aviv, avec tous les problèmes que cela pose aux supporters en cette journée de sabbat, où il n'y a pas de transports publics.

Betar n'a pas de stade parce que M. Shamir (Herut), le premier ministre, cède, pour de grosses raisons électorales, à la pression des ultras orthodoxes de la capitale. Ceux-ci s'opposent

categoriquement au projet destiné à doter Jérusalem d'un stade digne du Betar, mais qui, situé à près d'un kilomètre des quartiers religieux, pourrait, par la foule attirée, venir quelque peu troubler la sérénité du repos sabbatique des orthodoxes. Si Henri Michel ignorait pourquoi ses joueurs n'ont pas eu l'honneur de la capitale, la raison en est là, dans cette querelle politico-religieuse qui met à mal le moral du maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek.

Il ne faudrait pas toutefois oublier de porter au crédit du football national d'avoir instauré une certaine convivialité entre musulmans et juifs : les clubs du nord du pays (la Galilée) sont majoritairement arabes, mais ils font appel à des joueurs et à des entraîneurs juifs. Les résultats n'en sont pas moins médiocres. Il faut remonter à 1970 pour retrouver la dernière année faste du football israélien : à la Coupe du monde de Mexico, l'équipe nationale était alors arrivée en tournoi final après un assez beau parcours (2 à 0 contre l'Uruguay et match nul 0-0 contre une grande équipe d'Italie).

Depuis, le football vivote : il n'attire plus vraiment les grandes foules et les matches sont peu retransmis à la télévision (dix minutes d'extraits seulement, par exemple, pour la partie ayant opposé, début janvier, l'équipe nationale à celle de Belgique).

Le sport qui monte est le tennis et la vedette qui fait la « une » des journaux, le joueur Amos Mansdorf (vingtième au classement de l'ATP et déjà vainqueur à vingt-deux ans de trois Grands Prix). C'est la consécration pour une équipe de passionnés qui, depuis quinze ans, s'est attachée à doter le pays de plusieurs centres de tennis (des courts en dur) abordables à peu de frais. Les résultats ont suivi : Israël était, l'an dernier, en quart de finale de la Coupe Davis (Mansdorf, Shlomo Glickstein et Gilad Bloom), battu par l'Inde, après avoir triomphé de la Tchécoslovaquie.

S'il s'est soldé par une défaite sur les courts, le voyage de New-Delhi n'en était pas moins une petite victoire diplomatique. L'Inde n'a pratiquement pas de relations avec l'Etat hébreu (il n'y a qu'un consulat israélien à Bombay) et le gouvernement de New-Delhi, qui dénonce régulièrement Jérusalem à l'ONU, s'est fait tirer l'oreille avant d'accorder les visas.

Le sport est pour ce pays une façon d'entamer l'ostracisme dont il s'estime victime sur la scène internationale. La participation d'Israël aux compétitions internationales relève un peu, comme dirait l'historien Elie Barnavi, « de cette quête fervente de la normalité, cette vieille obsession juive dont le sionisme est la version moderne » (2).

ALAIN FRACHON.

(1) Originellement, le Betar était le mouvement de jeunesse du Herut.  
(2) Israël au vingtième siècle, éditions PUF, 1982.

## HIPPISME : les transferts d'embryons

### Juments porteuses pour cracks

(Suite de la première page.)  
Venise du Gazeau, la mère d'*Idéal*, est une vieille jument. Trop âgée en tout cas pour mener une grossesse jusqu'à son terme. Dès lors, se sont dits ses propriétaires, pourquoi ne pas la féconder avec un grand étalon et transférer son embryon au bout de sept jours sur une pouliche receveuse. « *Porteuse* », dirait-on aujourd'hui. La technique est sim-

allemande avaient fait savoir qu'ils seraient intéressés par des « *paillettes* » de Florestan - déjà lui. Il s'ensuivit une grosse colère des propriétaires des six cent douze juments françaises qui espéraient les services de Florestan. Après de longues négociations, il fut décidé de récolter une partie de la semence du fils de *Roquepine* et d'en faire profiter une soixantaine de juments. Mais

finantes, et devant l'afflux des demandes, un centre de transfert d'embryons va devoir être prochainement ouvert au haras national de Montier-en-Der (Haute-Marne).

Principaux bénéficiaires de cet accord : les propriétaires de juments participant à des concours hippiques. L'accord prévoit en effet que, en 1988, seize juments, huit à Nouzilly et huit à

« Pour le moment, explique M. Sainte-Marie, de Montier-en-Der, sous les transferts ont été faits avec des embryons frais. Mais, dans quatre ou cinq ans, lorsque la technique sera au point, nous aurons vraisemblablement recours à la congélation d'embryon. Plus besoin alors d'avoir une pouliche porteuse immédiatement disponible. »

Les avantages de cette méthode sont évidents. Economiques tout d'abord, cela va de soi : tout laisse penser, par exemple, que le propriétaire de *Venise du Gazeau* va faire une opération particulièrement rentable. Et ce, quelle que soit la valeur intrinsèque du futur frère ou de la future sœur d'*Idéal du Gazeau*. Génétiquement casuiste : « Nous allons pouvoir ainsi augmenter la production d'animaux de haute valeur génétique », explique M. Eric Palmer, chercheur à l'INRA, véritable maître d'œuvre du programme expérimental de transfert d'embryon. Et de ce fait, l'élevage français pourrait bien connaître ainsi un nouveau bond en avant. Jusqu'à présent, mis à part les Français, seuls les Américains ont utilisé la méthode du transfert d'embryon sur des juments.

Spécifiquement, on conçoit fort bien l'avantage qu'il y a pour un propriétaire ou un entraîneur à recourir à une telle méthode. Fines, les saisons glorieuses pour cause de fécondation. Finies les juments sans descendance ou presque parce qu'on avait voulu les faire concourir jusqu'à un âge avancé. « *Ali et Roseme B*, la fameuse jument de *Joaquín d'Ortiz*, avait pu bénéficier de cette méthode », regrette M. Sainte-Marie. On retiendra pour l'anecdote que la première autorisation donnée à une jument en vue d'un transfert d'embryon fut accordée il y a deux ans à Jean Rochefort et à sa jument de concours complet *Blancines*.

### Bienfaits des fécondations « in vitro »

Jusqu'où ira-t-on dans ce domaine de l'application des méthodes de procréation artificielle aux chevaux ? Pour le moment, aucune expérience de fécondation *in vitro* n'a été réalisée avec succès dans la race équine.

Dans quelques années, vraisemblablement, il sera possible non seulement de transférer des embryons congelés, mais encore de pratiquer des fécondations *in vitro* de cheval. Verra-t-on alors se développer un véritable trafic d'embryons, aux quatre coins du monde ? « Si la réglementation suit, explique M. Sainte-Marie, le risque de dérive n'existe pas. Souvenez-vous que pour être véritablement reconnu, un cheval doit figurer dans le *Stud book*. Et que pour cela il importe de connaître impérativement ses ascendants. »

« Possible », répond M. Jacques Testart, biologiste à l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart, mais rien ici n'empêche de couper l'embryon en deux et de le transférer sur deux pouliches porteuses différentes de manière à doubler le capital génétique. « De toute façon, ajoute M. Langlois (INRA, Jouy-en-Josas), la génétique a ses lois. Rien ne permet a priori d'assurer que le fruit du croisement des deux meilleurs chevaux du monde sera à son tour un grand crack. Il y a quelque chose d'entérique et de spéculatif dans tout cela. » Spécifiquement... On ne saurait mieux dire.

FRANCK NOUËL.

(1) Les propriétaires de parangons sont toujours farouchement opposés à la mise en œuvre de telles techniques sur leurs chevaux.  
(2) La durée de gestation d'une jument est de onze mois.

« BASKET : championnat d'Europe des nations. - L'équipe de France masculine s'est imposée, jeudi 28 janvier à Helsinki, face à la Finlande (88 à 76), lors de la troisième journée du poule D à des éliminatoires du championnat d'Europe des nations-1988. Les joueurs de Jean Galle, grâce à leur domination en défense, se sont imposés, ont pris une option pour la qualification.



CHAMPION-PIRE

ple. Elle est utilisée depuis maintenant huit ans chez les bovins.

Une demande a donc été faite au ministère de l'Agriculture, sur proposition de la commission du livre généalogique des trotteurs français, pour obtenir l'autorisation de pratiquer une telle méthode. Finalement, outre *Venise du Gazeau* cette autorisation a été également accordée à titre tout à fait exceptionnel au *Vanina B*, une autre excellente trotteuse (1).

### Des pedigrees prestigieux

Noblesse oblige, il fallait à *Venise du Gazeau*, un étalon de qualité, aux antécédents irréprochables. On a donc choisi *Petit Sam*, une trotteuse vendéenne assez connue, fils de l'illustre *Florestan*. Les amateurs de trot apprécieront : *Florestan* n'est autre que le fils de la légendaire *Roquepine*, trois fois vainqueur du Prix d'Amérique dans les années 60 et de *Star's Pride*, considéré à l'époque comme le meilleur étalon du monde. Avec un tel pedigree, le petit frère ou la petite sœur d'*Idéal du Gazeau*, qui naîtra quelque part en Normandie au mois d'avril prochain, n'a pas de souci à se faire : sa cote à la bourse des valeurs est assurée.

Qu'il semble loin le temps où l'insémination artificielle était interdite aux chevaux de course. C'était en... 1985, des éleveurs

l'irruption des techniques d'insémination artificielle dans le petit monde de l'hippisme avait fait grincer bien des dents. « Par le biais de l'insémination artificielle, explique M. Daniel Guillemin, chercheur à la station de physiologie de la reproduction de l'INRA, à Nouzilly, on multiplie le nombre de juments fécondées. » Résultat, on préfère avoir recours aux étalons performants, les moins nombreux, mais aussi les plus chers. Ce qui réduit d'autant l'activité des étalons un peu moins cotés, de loin les plus nombreux. Un manque à gagner évident pour les propriétaires de ces derniers, majoritaires au sein des instances fédérales.

Aujourd'hui la pratique d'une insémination artificielle ne peut se faire, en France, qu'avec l'autorisation des Haras nationaux. La technique est réservée aux étalons ayant un indice de performance très élevé.

Avec l'introduction des méthodes de transfert d'embryon, un nouveau stade a donc été franchi. Pour autant, la mise en œuvre de cette technique ne s'est pas faite « sauvagement », à l'insu des pouvoirs publics et des professionnels. En vertu d'un accord passé entre les Haras nationaux et l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), c'est à la station de Nouzilly, près de Tours, qu'il revient de superviser les premières expérimentations. Mais les capacités de fonctionnement de la station n'étant pas suf-

Montier-en-Der, serviront de « donneuses ». Un maximum de deux pouliches receveuses pour chaque jument donneuse est prévu. Au total, donc, trente-deux poulines, au plus, devraient naître cette année grâce à cette méthode. Cela concernera soit des juments assez âgées, qui, parce qu'elles ont fait beaucoup de compétition, n'ont pas pu procréer, soit des juments de haute compétition dont on ne veut pas « gâcher » la saison en les faisant féconder. Certaines juments appartenant à l'équipe de France et devant se rendre aux Jeux olympiques de Séoul ont été pourvues, en particulier, bénéficiaires de cette méthode (2).

### Une technique efficace

La technique est simple : une fois fécondée, la jument subit un simple lavage de l'utérus. L'eau de lavage est ensuite récupérée naturellement. En utilisant une binoculaire, on repère dans le fond du liquide l'embryon (il a en général une semaine). Une fois prélevé, ce dernier est transféré dans l'utérus de la jument receveuse, selon une technique similaire à celle de l'insémination artificielle. Seul impératif, que les cycles ovulatoires de la receveuse et de la donneuse soient absolument synchrones. Il en coûte environ, tout compris, 30 000 francs par transfert d'embryon. Le taux d'efficacité de la technique est d'environ 70 %.

## LES HEURES DU STADE

### Athlétisme

Championnats de France scolaires et universitaires. Samedi 30 janvier à l'INSEP. Cross de Nord-Eclair. Dimanche 31 janvier à Roncq (Nord).

### Basket-ball

France-Grèce (amical). Dimanche 31 janvier à Evry (Canal Plus, 14 h 45, direct). France-URSS (championnat d'Europe). Jeudi 4 février à Paris-Coubertin (Canal Plus, 20 h 30, direct).

### Boxe

Championnat d'Europe des poids coq entre Thierry Jacob et Fabrice Bénéchou. Samedi 30 janvier à Calais (Canal Plus, 22 h 40, direct, TF 1, en différé à 0 h 10).

### Cyclisme

Championnats du monde de cyclo-cross. Samedi 30 et dimanche 31 janvier à Hagen-dorf (Suisse). Les Six Jours de Paris. A partir du jeudi 4 février à Bercy.

### Escalade

Grand Prix de Paris-Bercy. Samedi 30 janvier à Bercy, de 15 heures à 24 heures (A 2, à partir de 15 heures, direct).

### Escrime

Challenge Martini au fleuret. Samedi 30 et dimanche 31 janvier à Paris-Coubertin.

### Football

Tournoi de France. France-Suisse, mardi 2 février à Tou-

### Football américain

Super-Bowl. Finale du championnat professionnel américain. Dimanche 31 janvier (Canal Plus, minuit, direct).

### Hippisme

Prix d'Amérique. Dimanche 31 janvier à Vincennes (TF 1, 16 h, direct).

### Hockey sur glace

Championnat de France. Samedi 30 janvier à 20 h 30 (5<sup>e</sup> journée des play-off, sauf France-Volants-Gap avancé au vendredi 29).

### Rugby

Championnat de France. Dimanche 31 janvier (8<sup>e</sup> journée).

### Ski alpin

Coupe du monde. Messieurs : descente et slalom géant vendredi 29 et samedi 30 janvier à Schladming (Autriche). Dames : slalom et slalom géant, samedi 30 et dimanche 31 à Kranjskagora (Yougoslavie). Championnats de France. Du lundi 1<sup>er</sup> au dimanche 7 février aux Orres (Hautes-Alpes).

### Tennis

Tournoi de l'Association des tennismen professionnels français. Jusqu'au dimanche 31 janvier à Mulhouse (La 5, dimanche à 14 h 15, finale en direct).

e Ni  
our



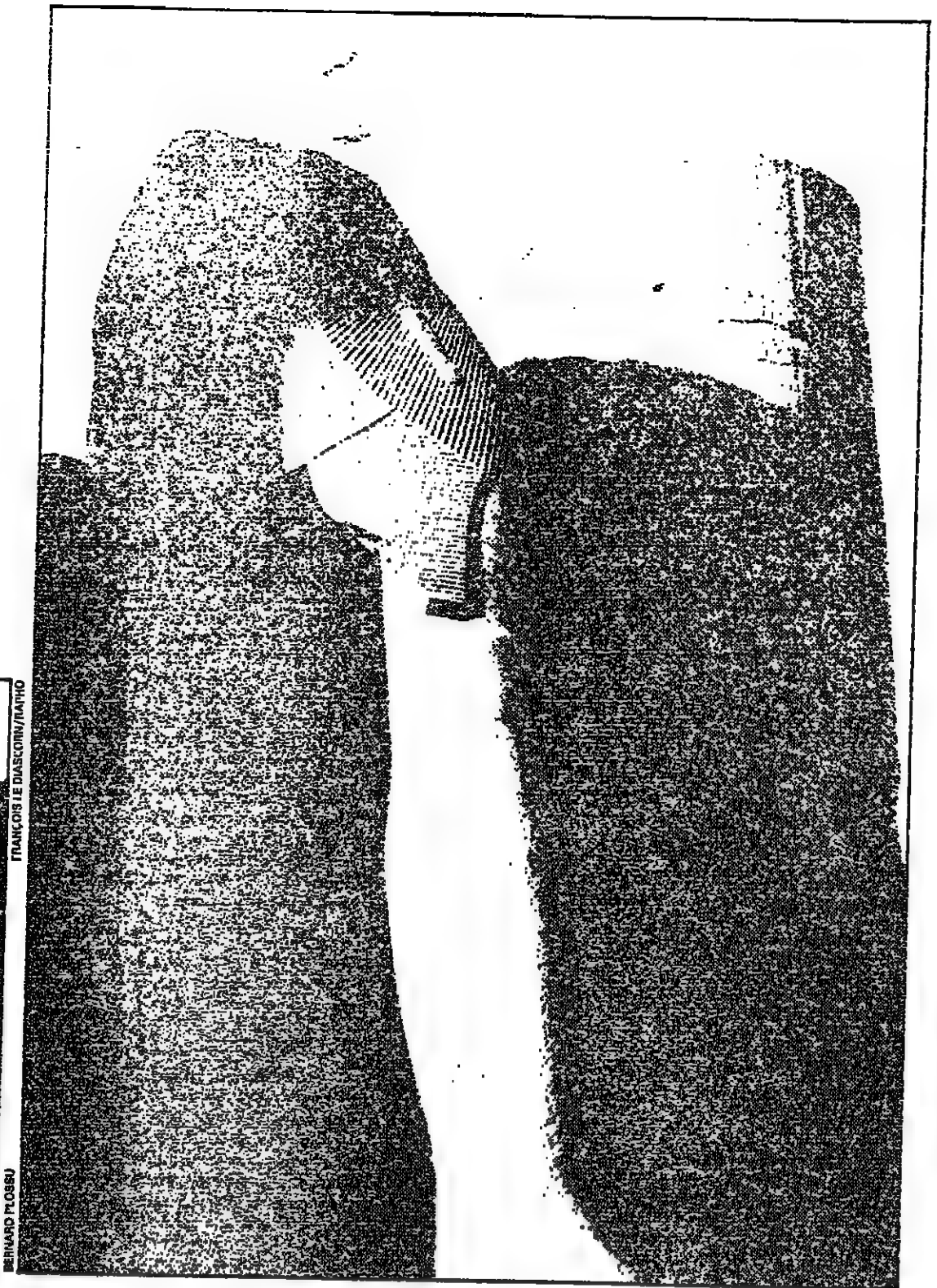
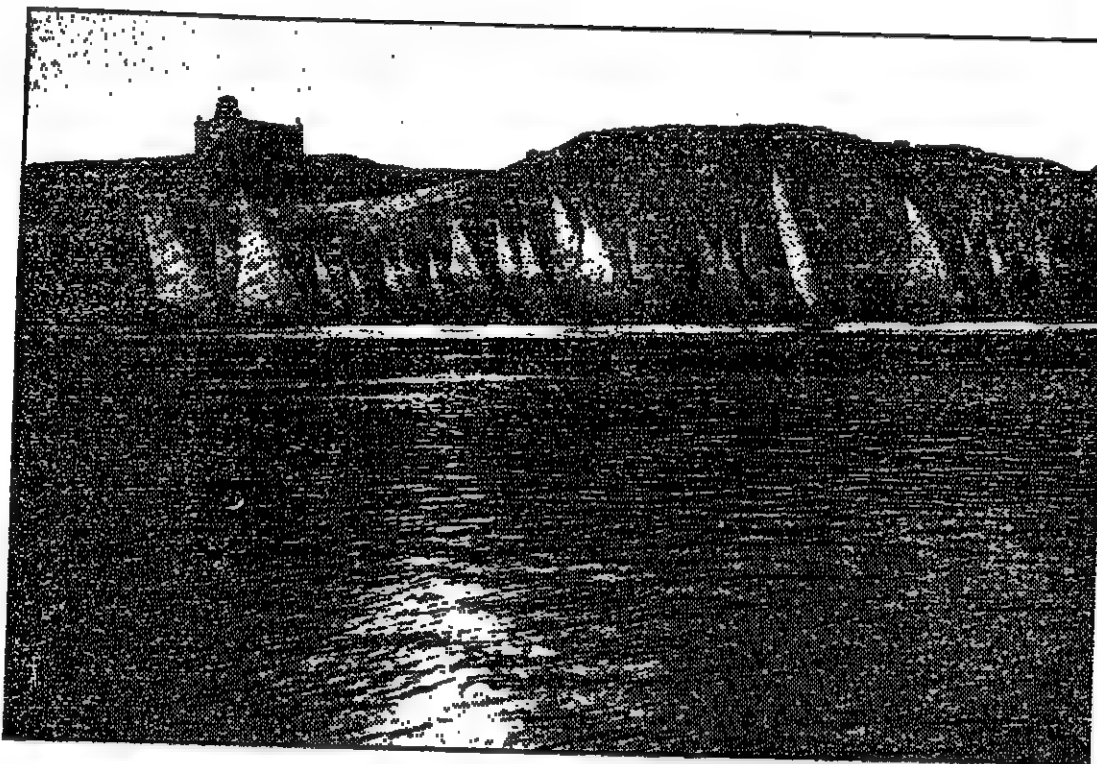
Egypte.  
le présent  
le passé se soi  
jours contone  
de plus en pli  
rythme  
l'Occident.  
aujourd'hui  
rien s'est rompu  
en côté le pass  
l'histoire,  
l'autre les  
pièces du sièc

« Les transferts de parangons sont toujours farouchement opposés à la mise en œuvre de telles techniques sur leurs chevaux. »  
« Si la réglementation suit, explique M. Sainte-Marie, le risque de dérive n'existe pas. Souvenez-vous que pour être véritablement reconnu, un cheval doit figurer dans le Stud book. Et que pour cela il importe de connaître impérativement ses ascendants. »



# Le Monde SANS VISA

## Le Nil pour tuer le temps



**L'Égypte, où le présent et le passé se sont toujours confondus, vit de plus en plus au rythme de l'Occident. Aujourd'hui le lien s'est rompu : d'un côté le passé et l'histoire, de l'autre les urgences du siècle.**

par Christian Colombani

Le Nil coule de temps en temps. On lit sur les grès, des abondances d'or, des offrandes de pulpes, la douceur de vivre rassasiée, des greniers pleins qui apaisent les craintes, laissant aux joueurs de flûte ou de crotales le loisir de charmer l'inquiétude des cœurs quand le soleil s'ensable et rougit le désert.

Aujourd'hui, sur la rive, la vie quotidienne prolonge l'art des tombeaux. A peine animé, sur des chemins lents où glissent des palmiers et des roseaux, suivi de son image renversée dans le fleuve, l'Égyptien se tient droit sur son âne comme un Ramsès. Là-bas, dans son champ, il est en train de recopier la pause, de retrouver les gestes pris sous le ciseau des artisans millénaires de la vallée des Rois. Du spectacle d'une femme en robe bleue sur du pelage gris qu'ombragent mollement des palmes, monte la paix de

l'Égypte, l'annonce à peine portée par l'air qu'il serait ici permis de s'arrêter de fuir.

C'est que le temps est endigué. D'un côté, par les hauts vestiges qui lui interdisent tout recul dans l'oubli (car les remparts des pyramides et des temples réveillés de leurs sables ont coupé la retraite au temps). Et de l'autre, par le Nil qui coule à sa façon, ni impétueux ni solennel, non comme des heures s'écoulaient autrefois comme du sang d'immortel.

Il a toujours suffi d'obéir au fleuve pour caresser des moissons. La répétition étant l'ennemi du temps, le voilà confondu dans les temples où les mêmes processions, les mêmes barques, les mêmes danseurs, les mêmes artisans, de siècle en siècle sacrifieront au rite d'Amon. Voilà le temps humilié par le secret des pyramides, le mystère de leur construction, une énigme d'actualité que l'historien ne peut résoudre.

Le temps passé privé de pittoresque, le boulanger fabrique le même pain, les femmes battent le linge sur la berge, les pêcheurs font entendre le bruit de leur bâton dans l'eau pour jeter le poisson dans les filets. Et sur les fresques des tombeaux aux couleurs si vives, aux attitudes si familières, on devine encore l'écho de ces bruits. Le réveil d'un buffle, un coup de bec dans l'eau, la bêche qui ouvre le ruisseau, déchirent le coton des brumes, sonores et secs : comme claquaient la mâchoire du crocodile sur une poule d'eau.

Mais aussi le temps malmené par le piétinement de l'histoire, et des rituels qui résistent. Les Grecs et les Romains recopiant les hiéroglyphes sans les comprendre sur des temples bâtis sans foi. Des chrétiens pourchassés, enfumant les images de Pharaon au fond des tombeaux et qui, mutilant dans leur innocence et habituelle perversion la virilité du dieu Min, l'ont rendu plus triomphant encore. L'islam enfin construisant la mosquée Abou el Haggag dans l'enceinte de Louxor, sans atteindre la gloire des colosses assis. Mais pour la fête du Saint, sans raison coranique, les musulmans tressent aujourd'hui des barques d'osier comme au temps de la reine Hatchepsout. Dans le cimetière du Caire, des milliers de vivants habitent des tombeaux. Sur les

murs de leur maison, les Hadjis de La Mecque peignent leurs souvenirs de voyage et s'y font parfois représenter de profil.

Seuls l'industrie et le tourisme pouvaient rendre au temps son arme : le passé. Déjà le barrage d'Assouan a donné à l'Égypte un calendrier occidental. Autrefois, l'année se partageait en deux saisons et commençait après la crue du Nil. Désormais le Nil est privé de crues et de fêtes.

### Abou Simbel ou le temple exilé

Des millions de touristes s'essoufflent et soufflent dans les tombeaux des pharaons, aimant les fresques, terminant les cotillons. Il faudra bientôt protéger ces trésors, les ranger au musée, les remettre à l'égyptologie. Alors les vallées des rois, des reines, des nobles encore foulées au pied des villageois refermeront leurs bouches d'ombres et sombreront dans le mutisme qui sied aux civilisations disparues.

Déjà les eaux montantes du lac Nasser ont chassé de sa rive le temple d'Abou Simbel. Il n'est plus baigné par le Nil et, là-haut, dans sa vitrine de plein air, comme un agonisant sous des appareils d'hygrométrie, dans sa chape de béton, c'est un grand et beau vestige arraché, exilé. Un obélisque à Paris.

Les « sons et lumières » rejettent à la vitesse de l'électricité les monuments dans un passé rassurant. Les pyramides, Karnak, Philae, isolés dans la clarté des projecteurs, transformés en patrimoine de l'humanité, en simples objets chargés d'ans, coupés des vivants, flottent dans le manteau de la nuit anonyme. Où sont les eaux noires du Nil ? C'est qu'ainsi reconstruits, nettoyés de lumière, ces monuments offrent le spectacle grandiose de l'histoire. Une voix de théâtre peut alors limiter la voix des prêtres en d'imaginaires imprécations...

Les Occidentaux refusent la concordance des temps et s'inventent une Égypte ancienne séparée. Mais comment vivre le pauvre autrement entre un fleuve et un désert ? Une oasis, fût-elle longue comme l'Égypte, crée ses lois, enfante ses craintes et ses rêves de lions endormis. Sa géographie tyrannique aplénit l'histoire. Ici les archéologues n'ont pas déterré le passé ; ils ont seulement balayé un sommeil de sable. Avec les

pyramides dans un désert qui n'existe pas. Elles sont aujourd'hui dans la ville, au milieu d'un chantier, envahies d'hommes au travail. Qu'importe, il fallait que l'Égypte ancienne fût mortelle et qu'elle soit morte et fermée comme une tombe. On ne visite plus que des cérémonies funèbres, des lieux de cultes rendus aux défunts. On ne se souvient que des embaumeurs, des chirurgiens trépanateurs. C'est peut-être, comme l'écrivit Cloran, parce que nous voudrions « que nos tristesses prolongent le mystère qu'ébauche le sourire des momies ».

Parfois, le Nil s'immobilise. Quand la brise du delta fait courber les ajoncs, quand les oiseaux migrateurs volent vers les cataractes et que les barques rentrent à contre-courant, l'irisation de l'eau, toutes ces remontées d'ailes et de voiles semblent arrêter le cours du fleuve. Temps mort. Sur ce miroir pourrait alors se peindre la fille de Pharaon.

Mais il nous faut des repères : l'égrenage des dynasties, les conquêtes des Ramessides, la victoire de Qadesh, les amours d'Akhenaton et de Nefertiti, un récit qui sauve le temps et nous rend nos certitudes. C'est pourquoi les photographes isolent les

pyramides dans un désert qui n'existe pas. Elles sont aujourd'hui dans la ville, au milieu d'un chantier, envahies d'hommes au travail. Qu'importe, il fallait que l'Égypte ancienne fût mortelle et qu'elle soit morte et fermée comme une tombe. On ne visite plus que des cérémonies funèbres, des lieux de cultes rendus aux défunts. On ne se souvient que des embaumeurs, des chirurgiens trépanateurs. C'est peut-être, comme l'écrivit Cloran, parce que nous voudrions « que nos tristesses prolongent le mystère qu'ébauche le sourire des momies ».

Mais celle de Pharaon couverte d'or devait à jamais rayonner dans la roche de la vallée des Rois, inaltérée, polie de jade et de lapis-lazuli, minérale ainsi qu'était la mort. A l'écart du fleuve perpétuel, des rites immuables des hommes des norias, semant et cultivant de génération en génération, à l'écart de cette éternité du nombre qui compte pour rien le cadavre d'un pharaon.

### Carnet de bord

Pour qui n'aime guère les croisières, le Nil est sans doute plus supportable car la rive n'est jamais loin. Les bateaux-hôtels qui sillonnent le fleuve rassemblent plus à des tapis roulants pour la visite du décor (du genre Exposition universelle) qu'à ces lourds pequebots qui manœuvrent pendant des heures sans toucher au port. Ici, on lance l'amarre et on est à pied d'œuvre — de chef-d'œuvre. On rembarque et on appareille avec la même facilité.

Une centaine de bateaux-hôtels remontent et descendent le Nil. Ils ont entre vingt et cent cabines, et les plus confortables sont climatisés (1). Ce qui permet de tenter l'aventure à la saison chaude quand les prix sont les plus bas. Ces navires, spécialement conçus pour la navigation sur le Nil, ont un tirant d'eau très faible pour pouvoir remonter le fleuve en toute saison et passer l'écluse d'Isna, même pendant les plus sévères sécheresses. Sur les embarcations les plus modernes, il ne dépasse pas 1,50 m.

Les autres moyens de transport — le train (le plus souvent

inconfortable), le car (on dépend du chauffeur), l'avion (car on y a une vue sur la frontière entre l'oasis et le désert) — paraissent inadaptés pour l'Égypte. Depuis des millénaires, on ne cesse de naviguer de la Haute à la Basse-Égypte, d'une rive à l'autre du Nil : c'est que le bateau peut vous transporter dans les moindres recoins du pays.

Mais, surtout, le bateau-hôtel est un repli pour le touriste épuisé par les visites et le choc de civilisation. Oserait-on dire de la pauvreté ? Sa cabine à quai, le voyageur ne connaît plus l'ennui de plier et de déplier bagage. Le nombre des monuments sur les deux rives et les scènes de la vie quotidienne lui font oublier les lenteurs (d'ailleurs relatives) du voyage. Il n'a qu'à se laisser glisser sur le Nil. C'est pourquoi, chaque année, plus de cent mille touristes français choisissent la voie fluviale, le balade au fil de l'eau qui relie l'Égypte à la vie.

(1) Ainsi le Scribe mis en service en janvier 1987 par Révacances (52, rue de Bassano, 75008 Paris. Tél. : 47-23-55-30).

LIVRAISONS

EXPÉDITIONS POUR VOS CADEAUX

EXPORTATIONS OU POUR VOUS...

Vins fins-vitès rares-vieux alcool

7, rue Pasteur - 75008 Paris (1) 42.65.39.86

POUR VOS AMIS PRIX ATTRACTIFS... CAISSE BOIS OU COLIS CADEAUX...

"Offrez-lui pour son Anniversaire la bouteille de l'année de sa naissance, dès 1927..."

1984 CH BELCIER (Médoc Or)	19,50 F
1981 CH PATACHE D'AUX (Médoc)	38,00 F
1983 CH BEAU SITE (St-Estèphe)	42,00 F
1981 CH LA PARDE H. BAILLY (Grave)	47,00 F
1982 CH CAMENSAC (Médoc)	59,00 F
1984 CH GLORIA (St-Julien)	63,50 F
1983 CH GAZIN (Pomerol)	65,00 F
1979 CH CROQUE MICHOTTE (St-Émilion)	85,00 F
1983 CONSEILLANTE (Pomerol)	89,00 F
1979 CH CHEVAL BLANC (1 <sup>er</sup> cru)	168,65 F
1981 CH MOUTON ROTHSCHILD	270,00 F
1979 CH LAFITTE ROTHSCHILD	380,00 F
1979 CH LAFITTE ROTHSCHILD	447,00 F

CHOIX IMPORTANTS - MAGNUMS - DOUBLE MAGNUMS ALCOLS - CHAMPAGNE

Prix H.T.V.A. départ nos chais sans vente et sans engagement...

سكنا من الالمن



سكنا من الاجل

# ESCALES



## Le Prado au bout du voyage

Les *Ménines* de Velasquez, l'*Ombrelle de Goya*, les *Trois Grâces* de Rubens mais aussi le *Jardin des délices* de Jérôme Bosch, l'*Annonciation* de Fra Angelico, la *Bacchante* du Titien : la sobriété, l'opulence, les rondeurs, le trait et les couleurs. Les fabuleuses collections du Prado (plus de 3 000 tableaux) grâce à la formule train + hôtel de la SNCF (agences Frontaux touristiques, notamment 16, bd des Capucines, 75008 Paris, tél. 47-42-00-26 et gare SNCF). Le visiteur choisit le jour du départ, la durée du séjour, la catégorie de l'hôtel et son mode de voyage en train. Ce qui donne une sélection de prix - par personne en chambre double avec petit déjeuner - allant de 1 184 F pour trois nuits en hôtel de tourisme et 2<sup>e</sup> classe en train à 1 708 F pour deux nuits en hôtel trois étoiles et voyage

en 1<sup>re</sup> classe. La nuit supplémentaire : 110, 130 ou 180 F. Le musée du Prado est ouvert tous les jours de 9 à 19 heures et fermé le dimanche après-midi.

Cette formule existe également en direction des principales villes françaises et des capitales et villes d'art européennes.

## Salagon en Provence

A lire avant de se rendre dans les Alpes-de-Haute-Provence : des monographies, bien faites et joliment illustrées. Il faut dire qu'elles sont réalisées avec soin et attention par des hommes qui aiment leur bout de terre : universitaires, écrivains, manuels, tous passionnés depuis longtemps par l'architecture, la faune, la flore, les coutumes, en un mot ce qui fait l'âme d'une région. Ils sont réunis au sein de l'association Alpes de lumière (Salagon, Mene, 04300 Forcalquier, tél. : 82-75-19-83),

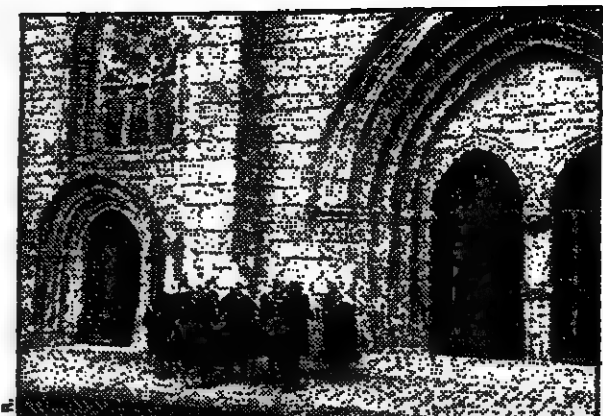
un mouvement de recherche, d'animation et d'information en Haute-Provence. Citons pour l'architecture, Pierre sèche en Provence (55 F), les Eglises rupestres (20 F) ; pour l'art roman, les études sur le prieuré de Ganagobie (68 F) et celui de Salagon (47 F) et l'abbaye de Lure (47 F). L'ethnologie est représentée par des monographies sur l'été des paysans en Haute-Provence (45 F) ou encore sur les protections religieuses (25 F). Dernier paru : la *Transhumance en Provence*, une « migration » qui ne peut oublier celui qui en a été le témoin (94 p., 75 F).

L'association Alpes de lumière a restauré le prieuré de Salagon, où est installé le Conservatoire ethnologique de la Haute-Provence (collections d'objets, photothèque, bibliothèque et sonothèque). Des concerts et des expositions animent le prieuré en été.

## Western story

Il n'est pas besoin d'être armé pour entreprendre ce voyage, encore que ne manquera pas de affiler aux oreilles de ceux qui auront décidé de l'entreprendre la sécheresse des coups de coin, car les régions traversées étaient autrefois assez vives de cow-boys : Fort-Worth, El Paso, Santa-Fé, Grand Canyon... Texas, Nouveau-Mexique, Ari-

zona, un périple qui manquait au catalogue de l'agence Arts et vie (39, rue des Favorites, 75015 Paris, tél. : 45-31-40-41) mais qu'elle propose aujourd'hui dans ses nouveautés pour la saison 1988. L'Amérique du western, l'histoire indienne et espagnole, les technologies de pointe aussi avec la visite de Houston et l'architecture moderne car on passe par Dallas. Formule nuit-petit déjeuner américain (plus copieux encore que le breakfast anglais...). Forfait par personne, 17 jours, Paris-Paris : 14 900 F. Supplément chambre individuelle : 2 800 F.



## Semaine bretonne

De l'ode et des paysages... Avant ou après une cure marine à Saint-Malo, Perros-Guirec, Roscoff, Carnac, Douarnenez ou Quiberon (où sont situés des instituts de thalassothérapie), une agence de voyages de la région (Cath Voyages, 11, rue Saint-Guenal, BP 47, 56002 Vannes Cedex, Tél. : 97-42-51-82) propose un circuit d'une semaine en Bretagne. Simple réservation d'hôtels avec location de voiture ou bien « tour » entièrement organisé, en minibus, avec visites guidées. En une semaine, du samedi au samedi, à partir de Rennes (ou de Vannes, ou de l'aéroport de Lorient).

Les « falaises » du château de Josselin, la cathédrale et les vieux quartiers de Vannes, les mégalithes de Carnac et le port de La Trinité-sur-Mer, Quimper, Riec-sur-Belton et Pont-Aven, Concarneau, Quimper et Pont-l'Abbé et les ports de pêche du pays bigouden sont sur l'itinéraire. Le quatrième jour, on visitera Locronen, cité médiévale conservée dans son état. La pointe du Raz est inscrite au cinquième jour avant

Brest, les églises et les enclos paroissiaux du nord du Finistère. Retour par Saint-Malo et Le Mont-Saint-Michel qui est, comme chacun sait... en Normandie.

Environ 5 000 F au départ de Paris ou 4 700 F au départ de Rennes (hébergement en chambre double, sept nuits, et minibus). Départ assuré tous les samedis à partir du 28 mai. Forfait hôtel et voiture en toute saison.

## Autour des îles aux épices

Voyage avec Megellan pour maître à bord, voyage vers les îles aux épices. Navigation dans la mer des Caraïbes, dans l'archipel des Moluques, escales dans les anciens comptoirs de la Compagnie des Indes néerlandaises.

Indonésien (5, rue Racine, 75006 Paris, Tél. : 43-26-02-00) a mis au point une croisière à partir de Monaco, après un vol Paris-Jakarta. La croisière proprement dite se fait à bord d'un ancien transporteur de coprah. Dates de départ : 6 avril, 4 mai, 1<sup>er</sup> juin. Dix-huit jours, 15 650 F.



**SCANDINAVIE**  
NORVÈGE, FINLANDE, SUÈDE, DANEMARK, LAPONIE, ISLANDE, GROENLAND

Voyages individuels à la carte, car-ferries, tours-auto, circuits accompagnés, croisières, groupes et congrès.

Demandez la brochure SCANDITOURS à votre agent de voyages ou à SCANDITOURS  
10, rue Auber, 75009 PARIS - Tél. : (1) 47.42.80.00

La qualité scandinave **SCANDITOURS**

**Le Monde sur minitel**

**JOUEZ :**  
Connaissez-vous vos capitales ?  
Gagnez le nouveau PLANTU  
36.15 TAPEZ LEMONDE

AU SOMMAIRE DE FEVRIER

**Le Monde PHILATELISTES**  
l'Officiel de la philatélie

NOMBREUSES ILLUSTRATIONS EN COULEURS

- Un hommage à Albert Decaris.
- Thématique musicale : Haendel.
- Cartes postales : PTT - Cartrophile.
- La fabrication des carnets de timbre poste.

**LE MONDE DES PHILATELISTES**  
POUR VALORISER VOTRE PASSION DES TIMBRES  
En vente chez votre marchand de journaux

# LIRE

## Quand la France construisait au Centre

Q'U'Y a-t-il de plus français en France que la Touraine, le Berry et le Val de Loire ? Quelle région est celle que l'on nomme Centre ? En voici pour preuve un livre, premier d'une collection « Guides du patrimoine », intitulé *Architectures en région Centre*, qui, sur 700 pages illustrées de cartes, plans, gravures et photos, conte en notices brèves ou savantes l'histoire et la destinée de mille édifices remarquables.

Les rois de France ayant fait du Val de Loire leur terre d'élection jusqu'en 1525, c'est ici que, avec l'émulation des artistes italiens bientôt acclimatés, cette « architecture à la française » dont Jean-Marie Pérouse de Monclois a analysé la formation (Picard, 1982). Pélerin vingt ans durant de l'investaire général de la France lancé par Malraux, directeur de recherches au CNRS, il donne ici non pas la compilation de connaissances dispersées mais une sélection originale, source très documentée d'informations parfois inédites ou révisées selon les dernières découvertes des chercheurs. Soixante auteurs ont collaboré à l'ouvrage par des préfaces thématiques ou des notices, mais l'auteur principal, responsable du repérage initial, en a rédigé lui-même une bonne moitié.

« Le guide est incomplet, dit l'auteur en boutade. Il doit être complété par la visite. » Ceci pour expliquer un parti pris d'illustration qui privilégie les gravures anciennes (notamment les relevés de Jacques Androuet Du Cerceau, fort bien imprimés), donnant ainsi au visiteur la possibilité de percevoir mieux les

intentions des bâtisseurs. Toujours est-il que, même sans visite immédiate, le livre passionne.

Ainsi sur Chambord, dont on apprend tout du projet de Léonard de Vinci d'un « château impossible, plus symbolique qu'autre chose » : quatre escaliers enlucés, nous raconte l'auteur du guide, « enlucés les uns dans les autres, qui auraient distribué les hôtes dès le rez-de-chaussée selon le jeu de la terre du plaisir, le roi n'ayant qu'un appartement comme les autres ». Escalier à quatre vis, fameux et publié dans les traités d'architecture comme s'il avait été réalisé, alors que deux volées seulement seront construites. Assez tout de même pour nous intriguer. La nouveauté tient ici à l'affirmation que Léonard de Vinci - « c'était la première fois qu'on lui faisait confiance comme architecte, tout à fait à la fin de sa vie », note Jean-Marie Pérouse de Monclois - est bien l'auteur du donjon de Chambord, cœur du château actuel.

Si le visiteur de Chambord peut se procurer sur place les mêmes éléments (l'étude est de Jean Martin-Deméziel), celui du château de Blois ou de l'hôtel Jacques-Cœur à Bourges n'a aucune plaquette à sa disposition... s'il ne s'est pas muni de ce Guide du patrimoine.

L'édit réside parfois dans la manière de présenter l'édifice, d'insister sur tel ou tel aspect : ainsi d'Anet, « Louvre » de l'Eure-et-Loir, construit par Philibert de l'Orme pour Diane de Poitiers. La veuve de Louis de Brézé y honore la mémoire de son mari en habillant de marbre noir le portail d'entrée - elle qui portera

toute sa vie un voile noir en signe de deuil. - mais la dédicace est consacrée à Phébus, figure allégorique du royal amant, Henri II, fait remarquer Jean-Marie Pérouse de Monclois, qui se livre à une longue analyse de la symbolique d'Anet.

Chartres, Bourges, Chenonceaux, Tours, Azay-le-Rideau, Saint-Benoît-sur-Loire. Cathédrales, châteaux, églises, abbayes... Certes. Mais ni l'architecture du dix-neuvième siècle, ni celle du vingtième (faiblement représentée, il est vrai), ni les fabriques (la pagode de Chantoloup), ni les « usines » (des tanneries en Sologne) ou les ouvrages d'art (un pont de bois couvert sans doute unique en France), ne sont oubliés. « Pourtant nous n'avons pas donné la moitié de ce qui existe, en écartant plus volontiers les lieux d'offices d'accès ou fermés à toute visite. Plus que par son unité, cette région frappe par la densité de son patrimoine que seule la région Ile-de-France peut dépasser », affirme l'auteur.

La participation du conseil régional du Centre, qui a voulu et subventionné la sortie de ce guide (qui profite aussi du savoir-faire des Guides bleus), est un exemple pour les autres régions. « Le Centre est à la recherche de son identité », dit le président du conseil régional, Maurice Douzet. Nous avons pensé que l'architecture pouvait être un lien assez fort. »

MICHELLE CHAMPENOIS.

Architectures en région Centre : Val de Loire, Beauce, Sologne, Berry, Touraine. Ouvrage collectif sous la direction de Jean-Marie Pérouse de Monclois. Hachette. Collection « Guides du patrimoine », 700 pages illustrées, 220 F.

**NOMADE ?**  
Une vie à découvrir des voyages insolites

RANDOMNESSE & EXPEDITIONS  
dans les terres du SIBIRIE  
avec les guides du SIBIRIE  
**NOMADE**  
AVENTURE

vu dans le n°16 des **BANCS d'ESSAIS du TOURISME**

**Singapour: la 3<sup>ème</sup> CHINE !**

Une île, une ville et un Etat : 2 millions et demi d'habitants, dont 2 millions de Chinois, la plus forte expansion économique de l'Asie : SINGAPOUR fabrique tout, achète tout, vend tout. Elle a gardé de l'époque victorienne, un petit air britannique. Ses habitants jouent au cricket, au polo, au golf et au tennis au pied de buildings fastueux qui naissent et meurent chaque année par centaines, et dont certains sont chapeautés comme des pagodes. Vous découvrirez cette 3<sup>e</sup> Chine dans ce numéro des Banques d'Essais du Tourisme.

Vous découvrirez aussi :

- Les îlots du nord du Canada.
- Mombasa et ses plages immenses.
- Les jeunes filles qui choisissent librement leur fiancé, au « Moussem » d'Indonésie.
- Les cathédrales d'or du Mexique.
- Les villes soviétiques de la Turquie de l'est et les stations de sports d'hiver où il neige des places en février !

Trois Banques d'Essais exotiques sur : le T.G.V. - Un voyage au Sénégal avec Jet Tours - Un vol avec Olympic Airways. Des reportages, des rubriques, des informations, des fiches techniques, etc...

Rendez-vous tous les jours avec les Banques d'Essais du Tourisme

**NOSTALGIE**

Paris sur 105.1 FM et 150 récepteurs en France. Fréquence : consultez votre Minitel tapez 3916 code N.O.S.T.

100 pages en couleurs. En vente chez votre marchand de journaux, 25 francs.

**Les**

**quatre co**

**Vins et**

**GAST**

**OFFREZ MEME A 3 H**



# LA TABLE

## Les truffes à la baisse

**B**ONNE et heureuse année gourmande : les truffes ont diminué de presque moitié !

La « pomme féérique », comme l'appelait George Sand, le « diamant noir de la cuisine », comme disait Colette, ce végétal cryptogame (pour ne pas dire champignon, ce qui n'est peut-être pas tout à fait !) appelé truffe, a tout pour alimenter le parfum de mystère qui l'entoure.

Les savants, après avoir distingué les variantes, de la *tuber magnatum* (truffe blanche du Piémont) à notre *tuber melanosporum* du Périgord, en passant par la moins odorante *tuber brumale* et la *tuber aestivum* ou truffe d'été, balbutient encore lorsqu'il s'agit d'en faire naître « à la commande ». Le gourmet, lui, en prend son parti. Il sait, avec J.-L. Vaudouy, qu'il est deux races de mangeurs de truffes : l'une qui croit qu'elles sont bonnes parce qu'elles sont chères, l'autre qui sait qu'elles sont chères parce qu'elles sont bonnes. Et rares, ajouterai-je.

Dans le *Cuisinier et le Mâchelin*, de L.-M. Lombard, paru en 1855, je trouve cette remarque : si c'est en Europe que la truffe paraît être la plus abondante, c'est peut-être parce qu'on l'y cherche avec le plus d'assiduité. Et l'auteur en donne une raison simple : « Les truffes sont l'un des mets les plus distingués que l'opulence puisse offrir à la sensualité ».

Vous trouverez tout ce que vous devez savoir sur les truffes dans le *Grand livre de la truffe*, qui viennent de faire paraître,



chez Robert Laffont, P.-J. et J. Pebevre. Héritiers d'une dynastie truffière, si j'ose écrire, et les restaurateurs savent bien, en effet, ce qu'est la truffe. Il y a même des recettes, les traditionnelles et succulentes et les modernes et tarabiscotées, comme les huîtres chaudes aux truffes ou les œufs pochés aux champignons, aux asperges et à la truffe.

Car les loquax de la nouvelle cuisine usent de la truffe comme du caviar. Ils en mettent partout (ce qui permet d'augmenter les prix) et très peu (ce qui permet de gagner du fric) ! Passons.

La truffe pour elle-même se déguste crue — à la croque au sel

— ou cuite — au champagne, en pâte, dans une volaille. (Ah ! un poulet pour quatre convives, farci de quatre truffes, chacun la sienne, quelle merveille !)

Encore faut-il se méfier de la fraude. Sans parler de la truffe synthétique fabriquée au Japon et inondant les Etats-Unis, sachez que les Bourguignons voudraient commercialiser, sous le nom de « truffe de Bourgogne », une variété de truffe d'été qui, légalement, n'a pas le droit de porter ce nom merveilleux de truffe ; que les truffes blanches italiennes (qui, du reste, valent fort cher et sont un excellent aromate) n'ont rien à voir avec nos truffes et que celles d'Espagne, pour passer

quelquefois par le Périgord avant d'arriver en nos cuisines, n'ont pas la même saveur que les autochtones.

Reste le problème du vin d'accompagnement. Je répéterai ici qu'il s'agit avant tout de goût personnel, et le mien va vers le cahors, lorsqu'il n'y a point à l'horizon un grand bordeaux qui sommeille, un pomérol, par exemple.

J'ai été étonné de ne pas trouver, dans le bouquin des Pebevre, une recette signée Lamazère. S'il est, à Paris, un ambassadeur de la truffe, c'est bien lui. Fraîches, en cette saison d'après-fêtes, ou conservées de la seule bonne façon qui soit (est-il un secret, cet illusionnisme ?), c'est ici qu'il faut venir découvrir Sa Majesté la truffe (même s'il ne se fournit pas chez Pebevre ?). Sa carte spéciale le propose : sous la cendre (550 F), en feuilleté (550 F), en brouillade (295 F), à la croque au sel (280 F), au champagne (530 F), en salade (530 F), en omelette (295 F), sans oublier la truffe royale (660 F) avec son foie gras, lui aussi royalement « maison ». C'est évidemment, même cette année, assez coûteux, mais quelle fête après les fêtes !

LA REYNIÈRE.

● Lamazère, 23, rue de Pontthieu, 75008 Paris.  
Tél. : 43-59-66-68.  
Salons 4/30 couverts.  
Fermé dimanche.  
Parking gratuit :  
25, rue de Pontthieu, AE-CB.

## MIETTES

● Contants, pas. contants... — Un lecteur heureux d'un repas à l'Hôtel Moderne (14, rue du Bourg-Palé, 72000 La Mans ; tél. : 43-24-78-20), notamment renommé, c'est vrai, pour son homard grillé beurre blanc. Mais pourquoi, demande-t-il, l'accompagner de petits légumes ? Parbleu, pour faire plaisir au Gault-Millau qui ignore alors qu'il a une étoile au *Bottin gourmand* !

Un autre lecteur recommande le *Maxime* (4, rue Saint-Nicolas, 88000 Poitiers ; tél. : 49-41-09-55), qui vient d'être repris par M. et Mme Rougier.

Mais une lectrice est furieuse d'un repas pris à l'Oïzon, de Périgord, pourtant fort bien noté des guides « Cuisine à la mode », dit le *Bottin* : ça doit être ça !

● A Vienne. — On pourra de nouveau y faire halte, au restaurant rebaptisé *Point-Pyramide* (boulevard Fernand-Pol, naturellement).

M. Yves Berrier, son directeur, a voulu — accueilli et cuisiné — rester fidèle à l'esprit du cher Fernand.

● Pintade. — Suite à mon « papier » sur la pintade de Loué, un lecteur regrette de ne pas m'avoir vu ajouter le nom donné par les Italiens à ce « gallina de Guinée » (comme on dit à Cuba) : farzona, farzona, de quoi vous mettre l'eau à la bouche rien que de le voir écrit sur une carte, dit-il !

● Escargots. — 20 % du marché français viennent d'Asie du Sud-Est. En fait, ce ne sont pas de vrais escargots (*Helix pomatia* ou *Helix lucorum*, voire *Helix aspersa* pour les petits gris). Mais, vendus sous le nom d'escargots achetés (ouquilles coniques) et coûtant moins du tiers des autres, ils trouvent preneurs. Qu'attend-on pour obliger les restaurateurs à indiquer, sur leurs cartes, la provenance du produit ?

L. R.

## SEMAINE GOURMANDE

### Les Echovins à Caen

Patrick Regnier, qui fut chef pendant trois ans chez Benoît (rue Saint-Martin) avant de partir pour la Normandie, vient de rouvrir ses Echovins dans un manoir normand bien restauré. Des menus (135 F, 205 F et 275 F) tous fromages ET dessert et la carte mêlant poissons (cassolette de moules, gratin d'amandes de mer, flan de saint-pierre, rôti de lotte) et viandes (pigeonneau en béchame, canard bel automne ou simple entrecôte grillée mais accompagnée de pommes farcies à la tapenade), fromages normands, bien sûr, et beaux desserts. Un nouveau du *Bottin Gourmand* 88 très justifié.

● Les Echovins, 35, route de Trouville, 14300 Caen.  
Tél. : 31-94-10-17.  
Fermé dimanche soir.  
Parking privé.  
AE-DC-CB.

### Maison Kammerzell à Strasbourg

Célèbre enseigne qui vient d'être reprise par Guy-Pierre Baumann. Sans délaïser son *Baummann-Merbeuf* et parisien, tout heureux de retrouver son pays en cette maison datant de 1427, de bois sculpté et colombages, il propose ici deux cartes, l'une moderne (sandre à la pourpaille, morue fraîche à l'ail), l'autre typiquement régionale, avec, bien entendu, les vins splendides de la région. Compter 300 F-350 F.

● Maison Kammerzell, 16, place de la Cathédrale, 67000 Strasbourg.  
Tél. : 88-32-42-14.  
Pas de fermeture.  
Parking place Gutenberg.  
AE-DC-CB.

### Le Bourgogne à Bay

C'est l'ancien *Carrefour de Paris* que M. et Mme Martin-Drouin ont transformé, embelli et débaptisé. Voici donc le Bourgogne avec, en cuisine, Claudine, qui, née Drouin, fut élevée dans le séraïl (Auberge du Grand-Saint-Pierre à Doulers) et dont le mari, Jacky Martin, règne en salle. Des tas de menus et la carte (compter

250 F-300 F) avec une salade de canard aux trois cuissons, une nage des pêcheurs sauce crémeuse, le ris de veau au vin d'Arbois, la côte de porc « Jeanne Drouin » (la bonne cuisinière de Doulers), etc. Fromages de la région. Desserts de femme, les meilleurs !

● Le Bourgogne, Carrefour de Paris, 59570 Bay.  
Tél. : 27-63-12-58.  
Fermé lundi et mercredi soir.  
AE-CB-Eurocard.

### La Guinguette à Pessac

Restaurant à midi, restaurant dansant le soir, Christian Viot que nous connaissons rue Montmartré (*la Corbeille*), a retrouvé « le pays ». Menus à 60 F et 90 F le midi et à 120 F le soir, mais aussi une carte où vous retrouverez les bonnes terrines de ce cuisinier sage, une omelette soufflée aux poivrons rouges (45 F), les filets de sole aux pâtes et à la vanille (75 F), l'oreille et la queue de porc grillées (60 F), le petit salé de canard (65 F), la tarte chaude (40 F), le soufflé au peppermint (40 F), etc. Gentille cave de bordeaux venus en voisins.

● La Guinguette, route d'Arcachon, 33600 Pessac.  
Tél. : 56-36-96-30.  
Fermé lundi et mardi.  
AE-DC-CB.

### Les Pins du Vertbois à Dolus-d'Oléron

Fuyant son Gargamelle banlieusard, Annie Milhaud, Dame d'ARC, dirige en chef de cuisine le restaurant de cet îlot où l'on voudrait faire retraite. Cuisine de haute qualité : bisque de crevettes (50 F), salade de ris aux câpres et poivron (50 F), langoustines mariées rôties (80 F), turbot aux poireaux (80 F), magret de canard au cognac ou mignon de veau au pineau (80 F), sorbets (25 F). Hôtel avec piscine chauffée dans un parc de 1 hectare. Possibilités de menus de régime sous surveillance médicale.

● Les Pins du Vertbois, 17550 Dolus-d'Oléron.  
Tél. : 46-75-34-98.

L. R.

## Quand le cahors « monte » à Paris

Le raisin quercynois dispose de trois noms de cépage : malbec, côr ou auxerrois. Il donnait autrefois un vin solide (M. Alexis Lichine le dit *écouleur d'encre, profond et dur*), en tout cas déroulant pour nos fines bouches capitales. Puis la phylloxera toucha durement la vignoble et, enfin, après guerre, une certaine facilité des producteurs lui donna mauvaise image de marque. Aujourd'hui, l'appellation contrôlée cahors produit des vins ne comportant que 70 % d'auxerrois avec, par exemple, comme pour le château saint-didier-parnac, 25 % de merlot et 5 % de tannat.

Et le cahors relève la tête et conquiert Paris, avec des vins vieillissant bien en bouteille, se veloutant mais gardant une coloration solide. Il s'accorde donc parfaitement avec la solide cuisine du Quercy, mêlant la rudesse d'un Léon Cladel (le « rural écarlate », comme disait Barbey d'Aurevilly) à la suavité d'un Fénéton, qui fut prieur de l'abbaye de Carénac. Cuisine saine, des innombrables tourins au boudin blanc, des porcellous aux daubes (au vin de Cahors, bien évidemment !), des estouffades aux miques, des fromages de Rocamadour aux peascoujous aux fruits. Mais n'oublions pas les foies gras venus en voisins et sur lesquels j'ai dégusté l'autre jour, en compagnie de M. Jacques Rigal, son pneuré de cenac 1985 (J. et F. Rigal, château Saint-Didier-Parnac, 46140 Luzech ; tél. : 65-30-70-10).

Sur place, vous découvrirez les meilleurs vins de Cahors à la *Balandre* (5, avenue Charles-de-Freyriat, 46000 Cahors ; tél. : 65-30-01-97) ; au *château de Mercuès* (route de Villeneuve-

sur-Lot, Mercuès, 46090 Cahors ; tél. : 65-20-00-01), réanimé par M. Vigouroux, propriétaire du fameux château Haute-Serre ; à *Pont de l'Ouyse* (Lacave, 46200 Souillac ; tél. : 65-37-87-04), où Daniel Chambon vous proposera un menu totalement régionaliste : au *Lon d'Or* (8, place de la République, 46500 Gramat ; tél. : 65-38-73-18), une grande table quercynoise du vieux bistrac René Momméjac ; au fameux *Déjeuner de Sousseyrac*, enfin, cher à Pierre Benoît (46190 Sousseyrac ; tél. : 65-33-00-56), repris récemment par Richard Pignatol.

A Paris, de plus en plus de restaurants proposent du cahors. Raymond Poccus, directeur du fameux château (99, rue Armetot, 75011 Paris ; tél. : 47-00-25-86) tout comme au *Cartouche Edouard VII* (18, rue Caumartin, 75009 Paris ; tél. : 47-42-08-82), vous proposera les vins des frères Rigal.

Mais, puisque Quercy il y a, signalons que M. Prunieras, fier de sa petite patrie (et de son chef, comme lui « du pays ») vient de rebaptiser *Fleuron* du Quercy son restaurant, sotte-ment appelé par son prédécesseur le *Chat grippé*. Donc, au *Fleuron du Quercy* (87, rue d'Assas, 75006 Paris ; tél. : 43-64-70-00), arrosés de parfaits cahors, vous vous régalez de toute la carte de ces deux cuissons, de la fantaisie gourmande de Rocamadour, du filet de bœuf au vieux cahors, de la selle d'agneau des Causseaux aux câpres, etc. Compter 200/250 F avec, en semaine, le menu « Assas » (2 plats, fromage et dessert) à 99 F.

L. R.

## VACANCES-VOYAGES

### HÔTELS

**Côte d'Azur**

06160 CAP-D'ANTIBES  
HOTEL ROI SOLEIL  
153, bd Kennedy, A 500 m de la mer.  
STUDIOS II cit. Park, piscine, 3 pers.  
1100 F le sem. 1715 F le sem. 3000 F  
4 sem. L.C. (sept. juil. juil. août, sept.).  
Tél. 93-61-68-38.

83240 CAVALAIRE  
HOTEL-RESTAURANT  
LA CALANQUE \*\*\*  
« Les pieds dans l'eau ». Site exceptionnel. Cbrs avec TV, piscine, Tennis. Spéc. poissons. 1/2 pers. à partir de 450 F/jour et par personne.  
Tél. 94-64-04-27.

06500 MENTON  
HOTEL DU PARC \*\*\*  
Tél. 93-57-66-06.  
Près mer. Centre-ville. Parking. Grand jardin. Cuis. réputée. Dépliants sur dem.

Forfait à l'HOTEL-VILLA NEW-YORK \*\*\*  
Tl. conf. Tél. direct. TV coul. Jardin. Parc. clos. A part. de 1150 F pour 7 jrs se 1/3 pers. — Tél. 93-55-76-69

NICE  
HOTEL LA MALMAISON  
Mappot Best Western \*\*\*  
Hôtel de charme près mer, calme, grand confort.  
TV COULEUR PAR SATELLITE  
Restaurant de qualité.  
48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE  
Tél. 93-87-62-56 — Téléc. 470 418.

HOTEL VICTORIA \*\*\*  
33, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE  
Tél. 93-88-39-60  
Plein centre-ville. Calme. Petit parking, grand jardin, chambre, TV couleur, Tél. direct, minibar.

HOTEL GOUNOD \*\*\*  
Grand confort, service prévenant, central, tranquille, agréable, garage.  
Tél. 93-88-26-20.

Montagne

AURON  
A 90 km de NICE  
HOTEL DU PILON \*\*\*  
Affaire de famille. Confortable et agréable. Piscine et poissinaire.  
Tél. 93-23-08-13.

05490 SAINT-VÉRAN  
(Hautes-Alpes, Queyras)  
Parc rég. Site classé. Stat. village. Piste, fond. Plus belle com. d'Europe. 2040 m.  
LE VILLARD, tél. 92-45-82-08  
Chamb. studio « cuisinette-grill.  
Depuis 450 F pers./semaine.  
BEAUREGARD, tél. 92-45-82-62  
Pensions de 117 F à 144 F sem.  
Demi-pens. de 126 F à 161 F.

VALLÉE DU QUEYRAS  
Ski de fond, ski alpin, réduction janvier, détente soleil, vue panoramique.  
HOTEL LE CHAMOIS \*\*\*  
LOGIS DE FRANCE  
65390 MOLINES-EN-QUEYRAS  
Tél. (16) 92-45-83-71

05580 VARS (Hautes-Alpes)  
SKIEZ AU SOLEIL  
HOTEL CUZCO \*\*  
Tél. 92-45-88-87.  
Luxe studio 4 à 8 pers. Gd confort. Tél. Cuisine ou chambre 1/2 pension.  
Tarifs spéciaux hors période.

38250 VILLARD-DE-LANS (Vercors)  
HOTEL \*\*  
Restaurant - LE PRÉ FLEURI - dans un cadre reposant, ski ou villégiature.  
Tél. 76-95-10-96.

Provence

ROUSSILLON - 84220 GORDES  
au MAS DE GARRIGON \*\*\*  
LE PETIT HOTEL DE CHARME DU LUBÉRON  
Espace gourmande.  
Passage des vacances en bivouac.  
Accueil : Christiane RECH-DRIUART  
Tél. 90-05-63-22.

Sud-Ouest

EN PÉRIGORD - 24570 LE LARDIN  
HOTEL SAUTET \*\*\*  
Tél. 53-81-27-22  
Piscine, tennis, grand parc. Pension ou demi-pension 170 F à 285 F.

TOURISME

Ferme de la Besse XV<sup>e</sup> siècle  
SÉJOUR SKI DE FOND  
Sur le haut plateau ardennais  
7 jours pension + encadrement + matériel 1200 à 2000 F  
DOCUM. GRAT. sur demande.  
Tél. : 75-36-80-64 — MIEJAN Gérard.  
07510 USCLADES REIUTORD.

rance Centre

NOUVEAU  
SINGAPOUR la 3<sup>e</sup> CHINE

## Aux quatre coins de France

Vins et alcools

CHAMPAGNE Claude DUBOIS  
A la propriété LES ALMANACHS  
VENTEUX 51200 EPERNAVY. T. 26-55-48-37  
Vins récoltés en France. Tarif sur demande.  
Cuvée 1982 du « Réserveur ». Médaille d'argent.  
concours sélection mondiale, MONTREAL 1988.

MERCUREY A.O.C.  
Vente directe propriété  
Tarif sur demande. Tél. 05-47-13-94. Domaines  
de Chamesson, L. Modère, 71680 MERCUREY.

## GASTRONOMIE

OFFREZ-LUI UN BOUQUET, MEME A 3 HEURES DU MATIN

LE BAYERN  
La grande brasserie  
boulevard de Paris  
Frais de nuit, dimanche.  
Salons de 10  
350 couverts.  
Place du Châtelet  
Réservation : 42.33.48.44

LA CHAMPAGNE  
La grande brasserie  
de la rue.  
Vier de l'horizont  
et de l'horizont.  
90 bis, place de Cléry  
Paris 2<sup>e</sup>  
Réservation : 48 74 44 78

CHEZ HANSI  
La grande brasserie  
boulevard.  
2, place du 18 Juin 1940  
Paris 12<sup>e</sup>  
Anglo-Montparnasse  
Rue de Rennes  
Réservation : 45.48.88 42

سكنا من الاجل







ARTS

EXPOSITIONS

« Les Demoiselles d'Avignon » au Musée Picasso

La genèse d'un tableau

Une exposition exceptionnelle pour des demoiselles d'exception qui à l'hôtel Salé sont comme chez elles bien entourées et nanties d'un formidable bagage : leur histoire.

Les Demoiselles d'Avignon ont quitté leur maison de New-York, le MOMA, où elles résident depuis l'ouverture du musée en 1939, pour une villégiature au Musée Picasso, après quoi elles iront à Barcelone.

En soi, c'est un événement, puisque ce voyage, les Demoiselles ne l'avaient pas fait depuis la grande rétrospective de 1966 au Grand Palais, et qu'elles ne le feront par la suite plus jamais.

Il est, au plus haut niveau. L'exposition des Demoiselles à Paris est aussi l'opportunité, l'approche la plus serrée, la plus complète, la plus minutieuse - jusqu'à la manique - jamais tentée de la genèse d'un tableau. Cela à travers deux gros catalogues, de quatre cents pages chacun.

Le premier est sorti : c'est la trace exacte de l'exposition et plus, puisqu'il dévoile le contenu de quinze carnets, cahiers d'écolier, petits carnets recouverts de papier bleu, carnets classiques de croquis, où l'on voit les mille et une recherches d'objets sont sorties les Demoiselles, au fil de six longs mois pendant lesquels Picasso a travaillé, jusqu'à l'été 1907, date admise sans certitude absolue de son « achèvement ».

Bien sûr, on attend le second de ces volumes, dans lequel Pierre Daix explicite son classement des carnets, ces précieux documents de travail, que Picasso garda toute sa vie avec lui, et que Zervos, l'auteur du catalogue de l'œuvre, a partiellement publiés dans un désordre tributaire de celui des « livraisons » du peintre. Celui-ci n'a jamais tellement aimé parler de son bordel d'Avignon sujet tabou ? (Œuvre taboue ? - votre s'est amusé, avec perversité, vous dira Leo Steinberg, un des lecteurs androcins de l'œuvre, à faire de la rétention d'informations, à

brouiller les pistes qui ont mené à ce grand œuvre considéré - c'est une tarte à la crème - comme le premier tableau cubiste, et par là même, le premier tableau de la peinture moderne. Ce dont on pourrait discuter sans doute encore à l'infini.

Mais le propos n'est pas là, puisque l'exposition ne traite, ne relate que l'amont, susceptible de satisfaire au désir de « connaître les origines, les prémices et le berceau d'une de ces créatures de l'art » que nous chérissons, comme l'expliquait Paul Valéry à Jacques Doucet, l'acheteur des Demoiselles en 1924. D'où il ressort - c'est formidable - que ces objets, cette masse documentaire considérable rassemblée ne fait que confirmer une chose : la grandeur du tableau, qui échappe à l'ensemble de ses dépitages, se dérobe et garde à peu près tout son secret.

Il est là, rose et bleu, plus tendre qu'on ne l'a dit, tout aussi violent pourtant. La percée du mur façon Simounet, l'architecture aménagée de l'hôtel Salé, vous le fait découvrir d'emblée du dehors, fait de vous un voyeur émerveillé et déçu de tant de grandeur et de distance pour une œuvre que l'on croit si bien connue. Une œuvre qui vous met à la porte du bordel, vous écarte de plus fort d'un bordel plastique, qui en son temps d'épanouissement, dans la douleur, et moyennant des centaines de dessins et feuilles préparatoires, ne fut évidemment pas comprise.

Matisse furieux

Dans son minable atelier du Bateau-Lavoir, Picasso cassait tout : lui-même, les autres, les habitudes de voir. Pour Braque, ce tableau, c'était comme boire du pétrole et manger de l'éponge. Pour Derain, c'était sûr, Picasso allait se pendre derrière, tant l'entreprise était désespérée. Quant à Matisse, furieux, il rigolait jaune. Voilà pour les amis artistes.

De côté des autres amis, poètes, critiques et marchands, la réception de l'œuvre ne fut guère plus brillante. Gertrude Stein n'y vit qu'une énorme chose ; Apollinaire n'en parla pas ; Salmon était fort intrigué, et Kahnweiler, l'infatigable, s'il se rattrapa plus tard en réglementant pour un bout de temps la lecture formelle du tableau, il ne l'acheta pas ; le trouva « inachevé », puis déclara que c'était Picasso qui le lui avait dit, justifiant ainsi qu'il ne pouvait pas l'acquiescer, et oublia les figures.

Faut-il le redire, les Demoiselles d'Avignon sont des putains, ce qui ne se voit guère aujourd'hui, malgré ces stries bizarres sur les joues des dames de droite et cette coloration un rien verdâtre de celle de gauche qui tient le rideau et qui pourraient bien, n'est-ce pas, conjuguer l'apport de l'art nègre et de la petite vérole, deux pôles d'intérêt de Picasso, victime de sa sexualité... et maître, qui là exercerait sa grande peur des femmes, de l'amour, de la mort.

Splendides brouillons Les Demoiselles entre Eros et Thanatos, ces derniers temps, ont de beaucoup supplanté les Demoiselles entre Espagne et Afrique ; entre passé et futur, le passé étant ces deux nus aux bras levés encore « corrects » et tribulaires des époques bleue et rose, l'avenir étant dans les visages durs inspirés par la découverte de l'art nègre, après la visite du peintre au Musée d'ethnographie du Trocadéro, dont on ne sait toujours pas, au juste, quand elle est lieu.

Question sans doute dépassée si l'on admet que l'important, dans cette affaire, est le « primitivisme » en général, qu'il vienne des sculptures d'Osona ou des masques que les amis peintres collectionnaient. Il n'empêche qu'on aimerait des dates sûres. Ne serait-ce que pour vérifier la teneur du propos de Picasso : « L'art nègre, connais pas ! »

PHILIPPE DAGEN.

- (1) Galerie Croiset-Robelin, 40, rue Quincampoix, jusqu'au 16 février. (2) Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, jusqu'au 20 février.



« Les Demoiselles d'Avignon » (1907)



Buste de femme nue

que Doucet, lui, l'acheta apparemment dans cet état de prétendu inachèvement... Comme quoi on ne peut toujours se fier aux témoignages plus dignes de foi.

Une remarque qui accompagne d'un bout à l'autre le travail de commissaire principal de l'exposition : Hélène Seckel, qui n'est pas chercheur à oser volontiers au plaisir des interprétations et des surinterprétations auxquelles les commentaires et exégèses de Picasso, pour les raisons invoquées plus haut par Valéry, se sont livrés. Après Kahnweiler, après Alfred Barr, qui fit entrer les Demoiselles au MOMA, et bien d'autres, jusqu'à Leo Steinberg, lequel, en 1972, relança les débats sur l'idée du bordel initial - bien vrai - de Barcelone, quelque peu oubliée dans les analyses du processus sans précédent de déconstruction des figures.

L'étudiant en question (en médecine, comme a fini par le dire Picasso) m le marin, dont le visage a évolué au point qu'on ne sache plus trop parfois s'il ne s'agit pas d'une femme au chignon ou de Max Jacob ! a disparu en cours de route et n'apparaît pas dans le travail final, où la scène est réduite à cinq femmes. Celle de gauche, qui tient le rideau, a remplacé l'étudiant ; celle qui était assise a absorbé une autre femme dans son relèvement ou son allongement sur un lit, vu en plan rabattu, etc.

Pouvoir suivre les transformations des protagonistes de la scène jusqu'à l'exécution du tableau est évidemment passionnant, et fournit l'occasion d'approcher au plus près de l'acte créateur, de constater encore une fois l'extraordinaire mobilité de la pensée à l'œuvre, de se tenir au bord de l'irréductible zone d'ombre où se passe la chose qui fait qu'en définitive le tableau jamais ne pourra se réduire à la somme de ses brouillons.

Des brouillons splendides d'ailleurs, dont beaucoup peuvent être vus comme des morceaux autonomes. Ou comme les prémices d'autres tableaux réalisés à partir du même grain. Ce qui évidemment complique encore les choses pour les amateurs de cette « Trivial Ponsait » des Demoiselles toutes voiles dehors, où il ne manque, pour que l'inventaire des pistes soit complet, que le passage aux rayons X. Et probablement quantité de documents encore inédits, qui, après ce travail exemplaire en matière de lecture génétique, surgissent à leur tour, et viendront battre en brèche les approches d'aujourd'hui. Picasso, c'est sans fin.

GENEVIEVE BREERETTE.

\* Musée Picasso. Jusqu'au 18 avril. L'exposition a bénéficié du soutien de l'IRM.

réponse pour les historiens de l'art voulant leur science exacte - que l'on se pose en se promenant de l'exposition à ses « autours », tout en se disant qu'après tout toutes les lectures sont vraies, et que tout le monde a raison, ou presque. Comme en témoignent telle ébauche, telle étude, telle peinture associée au grand tableau.

Ici c'est une oreille qui plaide pour le versant fibrique des Demoiselles, là un profil de jeune homme, celui de l'étudiant, qui ressemble comme un frère à un autoprotrait et à la tête en calcaire de Corro-de-los Santos (cinquième, troisième siècle avant Jésus-Christ) exposée, avec prudence, parmi les « choses vues » avant ou pendant que Picasso travaillait aux Demoiselles : du Bateau-Lavoir, d'Ingres, aux Baigneuses, de Cézanne (plus convaincantes de connivence), en passant par la Vision de saint Jean, du Gréco (peut-être encore également plus convaincant), une céramique de Gauguin (soit!) et, bien sûr, quelques masques africains et le Nu bleu, de Matisse, et les Baigneuses, de Derain : deux tableaux de 1907. Toutes œuvres qui ont été souvent rapprochées des Demoiselles, parmi d'autres.

L'étudiant en question (en médecine, comme a fini par le dire Picasso) m le marin, dont le visage a évolué au point qu'on ne sache plus trop parfois s'il ne s'agit pas d'une femme au chignon ou de Max Jacob ! a disparu en cours de route et n'apparaît pas dans le travail final, où la scène est réduite à cinq femmes. Celle de gauche, qui tient le rideau, a remplacé l'étudiant ; celle qui était assise a absorbé une autre femme dans son relèvement ou son allongement sur un lit, vu en plan rabattu, etc.

Pouvoir suivre les transformations des protagonistes de la scène jusqu'à l'exécution du tableau est évidemment passionnant, et fournit l'occasion d'approcher au plus près de l'acte créateur, de constater encore une fois l'extraordinaire mobilité de la pensée à l'œuvre, de se tenir au bord de l'irréductible zone d'ombre où se passe la chose qui fait qu'en définitive le tableau jamais ne pourra se réduire à la somme de ses brouillons.

Des brouillons splendides d'ailleurs, dont beaucoup peuvent être vus comme des morceaux autonomes. Ou comme les prémices d'autres tableaux réalisés à partir du même grain. Ce qui évidemment complique encore les choses pour les amateurs de cette « Trivial Ponsait » des Demoiselles toutes voiles dehors, où il ne manque, pour que l'inventaire des pistes soit complet, que le passage aux rayons X. Et probablement quantité de documents encore inédits, qui, après ce travail exemplaire en matière de lecture génétique, surgissent à leur tour, et viendront battre en brèche les approches d'aujourd'hui. Picasso, c'est sans fin.

GENEVIEVE BREERETTE.

\* Musée Picasso. Jusqu'au 18 avril. L'exposition a bénéficié du soutien de l'IRM.

COULISSES

Villa Médicis

Jean-Marie Drot, actuel directeur de l'Académie de France à Rome, ne serait pas reconduit dans ses fonctions. Il serait remplacé par le peintre François Rouan, lui-même ancien pensionnaire de la Villa Médicis à l'époque où Balhaus en était le responsable. Si cette nomination se confirmait, ce serait renouer avec la tradition qui veut qu'un artiste soit nommé à la tête de cette institution.

Centre Pompidou

Les deux grandes rétrospectives consacrées à Jean Fautrier et à Bram Van Velde qui devait avoir lieu, l'an prochain, au Centre Pompidou, dans la série des « classiques du vingtième siècle », n'auront sans doute lieu. A la place de ces deux hommages justifiés, on annonce une exposition Tinguely, celle - à peu de choses près - que Pontus Hulten, actuel responsable des expositions de Musée national d'art moderne avait réalisée en 1987 au Palazzo Grassi, de Venise.

La bibliothèque d'Alfred Sauvy

L'encadré publié dans ces colonnes (Le Monde du 29 décembre 1987) annonçant qu'Alfred Sauvy ne savait à qui léguer sa collection d'ouvrages économiques et démographiques a provoqué un avalanche de propositions. Le ministère des Finances a fait savoir qu'il était prêt à lui réserver une place de choix dans ses nouveaux locaux de Bercy.

La bibliothèque universitaire de Haute-Alsace insistait pour récupérer le précieux dépôt. L'Ecole polytechnique - dont Alfred Sauvy est issu - lui ouvrirait ses rayons. C'est finalement l'Institut national d'étude démographique qui accueillera cet ensemble de 1 200 volumes qui couvre plus de trois cents ans de réflexion sur l'économie, le travail, la santé et la population, de la fin du quinzième siècle à la veille de la Révolution.

Architecture : les aléas de la cohérence

Pierre Méhaignerie, ministre de l'Équipement, a demandé à trois personnalités de poursuivre la réflexion engagée par MM. Joseph Belmont et Christian Paitry sur une future fondation européenne pour la ville et l'architecture. Il s'agit de François Barré, président de la Grande Halle de La Villette, Pierre Richard, directeur-adjoint de la Caisse des dépôts et consignations, et Marc-Noël Vigier, président des publications du Montieur.

Il s'agit notamment de rechercher une « cohérence d'action » entre la fondation et l'actuel Institut

Sotheby's Paris : horizon 92

M. Julian Barran, de nationalité anglaise, a succédé à M. Marc Blondel comme directeur de Sotheby's Paris. La firme devrait agrandir ses locaux dans la capitale afin de mieux accueillir sa clientèle et de préparer l'échéance de 1992. Le marché unique européen doit en effet permettre à la société de vendre directement à Paris.

Objets d'art : le trafic récompensé

L'Etat français, qui réclamait la restitution de deux tapisseries volées en 1975 au palais de justice de Rome (Puy-de-Dôme), et retrouvées chez un antiquaire en Italie, a été débouté de sa demande par un tribunal de Rome.

L'Etat français s'appuyait sur sa législation, qui interdit la commercialisation de biens classés tant en France qu'à l'étranger. Le tribunal lui a opposé la loi italienne, qui stipule que « la possession, la propriété et les autres droits sur les objets mobiliers et immobiliers sont réglementés par la loi du lieu dans lequel ils se trouvent ». En outre, il a noté que la convention de l'UNESCO sur le trafic d'œuvres d'art, à laquelle l'Italie a adhéré, ne prévoit pas que l'acquéreur de bonne foi d'un bien dérobé provenant de l'étranger soit tenu de le restituer.

La décision du tribunal romain est à rapprocher de la restitution des toiles de Corot volées en France et retrouvées chez des marchands japonais.

Mécénat : « The Times » is money

Le quotidien anglais The Times a décidé de parrainer l'exposition de printemps de la Royal Academy, un ensemble de cinquante œuvres de la collection du baron Thyssen-Bornemisza. Parmi celles-ci, le royal portrait de Sa Majesté Henri VIII par Hans Holbein le Jeune et des œuvres maîtresses de Direr, Memling, Van der Weyden, Rubens, le Caravage, Boucher, Watteau. L'exposition durera du 18 mars au 12 juin.

VENTES

A Drouot

La nostalgie des années 50

Les années 50, c'est d'abord la crise du logement. Les jeunes mariés logent à l'hôtel, en meublé ou chez leurs parents. C'est également l'explosion des arts ménagers, admirables mais hors de prix, selon la presse de l'époque. N'y lisait-on pas que ces machines, ces téles mécaniques de 50 000 F ou 80 000 F, étaient créées pour les heureux de ce monde ? Les autres n'en avaient pas besoin.

Une centaine de ces objets seront dispersés à Drouot. Vente amusante, dont l'intérêt réside plus dans sa valeur documentaire et sa force d'évocation que dans sa valeur esthétique ou commerciale.

Pour quelques centaines de francs, les débuts de la société de consommation et l'ère des matières plastiques seront à l'honneur : appareils électroménagers ; pictets publicitaires, chaînes et tables en plastique aux couleurs criardes. La musique ne sera pas absente de cette vente avec les derniers radios à lampes et les premiers « transistors » - estimés à 300 F l'unité. Un investissement modeste en définitive pour une acquisition qui pourrait se révéler être un bon placement : la plupart de ces « postes » sont en voie de disparition. D'ailleurs, au cours d'une vente récente, quelque soixante-dix radios des années 50 se sont arrachées entre 180 F et 3 050 F. Un juke-box anglais en bois, orné de chromes et plexiglas, a été adjugé pour 20 000 F.

Peut-on parler ici d'art ? A de rares exceptions près (les œuvres du

RECTIFICATIF. - Dans l'entretien sur l'année de la danse avec Brigitte Lefèvre, déléguée à la danse au ministère de la culture et de la communication (Le Monde du 28 janvier) une erreur d'interprétation a fait traduire les trois lettres IMF par : « l'Institut musical de France », il s'agissait en fait de 1 million de francs consacré à doter les conservatoires.

sculpteur sur bois Alexandre Noll ou de l'architecte-décorateur Jean Prouvé, spécialiste du mobilier en métal), la production courante des années 50 a été marquée par des productions de séries où l'esprit créatif est rarement présent, et les matériaux utilisés de médiocre qualité. Mais le label « Art 1950 » est sans doute une trouvaille ingénieuse pour attirer la curiosité des personnes nostalgiques de leur jeunesse envolée ou de cette génération qui n'a connu le « temps du plastique » que par ouï-dire.

Ces objets qui émergent à peine de l'anonymat des brocantes vont peut-être devenir rentables pour les commissaires priseurs. Pour l'instant, ce genre de vente est encore marginal. Même si le mythe des années 50 commence à faire des ravages « l'art des années 50 » est encore accessible aux amateurs du genre.

ALICE SEDAR.

\* Le 1<sup>er</sup> février à Drouot.

Advertisement for 'Lave est un long fleuve tranquille' featuring a washing machine and the text 'Lave est un long fleuve tranquille'.

Martin Disler et Penck à Paris

Ex-expressionnistes

L'un peint, l'autre sculpte. Tous deux cherchent à évoluer à partir d'un fonds commun : l'expressionnisme allemand.

L'expressionnisme est-il voué par définition à ne durer que le temps de son apparition, puis à disparaître ? Si l'on en juge par l'exemple des néo-expressionnistes allemands, si fortement à la mode au début des années 80, il semblerait que cette esthétique de la fureur permanente soit condamnée soit à se répéter jusqu'au stéréotype, soit à renoncer au purement pulsionnel, qui ne suffit pas à nourrir l'œuvre d'une vie entière.

Martin Disler (1) avait conquis la notoriété par la violence de ses figures rudimentaires. Représentant, en les simplifiant encore, le schématisme et la crudité des premiers expressionnistes allemands, ceux d'avant 1914, Disler imposait avec assez d'efficacité ses propres tourments et son inspiration passablement morbide.

Depuis, il s'est convaincu qu'il fallait travailler avec plus de science et compléter formes et gestes. Cette ambition est légitime, mais elle conduit le peintre à des travaux qui manquent de la vigueur d'autrefois. Sans doute manie-t-il habilement les couleurs et tisse-t-il des entrecroisements chromatiques adroits. Pour quel bénéfice ? Le dessin se perd ou

s'engoue dans l'abondance de la matière picturale. Il naît une sorte de « nuagisme » nouveau, flottant et flou sur de vastes toiles dominées par les blancs et les gris, style non dénué d'élégance, mais, somme toute, plus proche de Carrière que de Schmidt-Rottluff.

Penck (2), dont on connaissait les toiles aboulées remplies de pictogrammes et de signes néo-primitifs, entre graffiti et art rupestre façon Tassili, a, lui, changé de discipline. Il s'est fait sculpteur et, allant jusqu'au bout de son évolution, n'utilise ni la pierre ni le bois chers aux « vrais » expressionnistes mais le bronze, matériau luxueux et difficile.

La conversion est réussie. Penck peintre dédaignait le plus souvent le couleur, il traçait des formes sans les colorer. Penck sculpteur trace dans l'air des architectures andropomorphes et leur donne densité et volume avec une étonnante habileté. Il serait facile de lui reprocher d'avoir la mémoire trop longue et de récupérer toute l'histoire de la sculpture moderne, des « sauvages » - encore - jusqu'à Picasso - toujours.

Faux procès : Penck emploie ces références avec intelligence et impose sa propre conception de l'assemblage unifié par la fonte en bronze. L'expressionniste se l'est plus guère. Il a trouvé mieux à faire.

PHILIPPE DAGEN.

- (1) Galerie Croiset-Robelin, 40, rue Quincampoix, jusqu'au 16 février. (2) Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, jusqu'au 20 février.

Handwritten text in Arabic script: 'صكذمان الاجل'



Culture

CINÉMA

« Saxo », d'Ariel Zeitoun

La musique du destin

En dépit de quelques maladresses, le second film d'Ariel Zeitoun pulvérise les conventions du « polar » à la française.

Au pied d'un immense juke-box, dans une sorte de rêve, un adolescent confie à une fille qu'il veut être « music producer » ou rien.

C'est un rêve en effet, en images noires et blanches d'un autre monde. Puis l'adolescent Sam Friedman devenu adulte, incarné par Gérard Lanvin, apparaît dans le monde réel en couleurs et poursuit son rêve. Il est bien organisateur de concerts, mais cela ne marche pas. Il doit beaucoup d'argent à un certain Rosen, qui lui fait de sales coups en guise d'avertissement. Sam est prêt à tout pour s'en sortir.

Et une nuit, à la suite d'une panne de voiture quelque part en banlieue, il découvre dans un cabaret souterrain un saxophoniste noir, Joe (Richard Brooks), et sa sœur chanteuse, Puppet (Akioua Busia), dont l'étrange génie le foliole. Il veut les prendre sous contrat, préparer un enregistrement avec eux. C'est sa chance, autant, plus que la leur. Et il ne voit pas les signes du mystère, du danger.

Avec son premier film, *Souvenirs, souvenirs*, Ariel Zeitoun nous avait promesses de façon pittoresque dans l'univers du show-biz à la française et le rétro années 60. Ici, nous sommes entre le jour et la nuit,

l'ombre et la lumière, dans une zone intermédiaire.

Le scénario tiré par Jacques Audiard, Ariel Zeitoun et l'auteur lui-même d'un roman de Gilbert Tanguy tient du suspense psychologique angoissant à la William Irish, avec, en plus, une particularité importante déterminante : la confrontation d'un juif au tempérament d'aventurier et de son milieu plus prosaïque avec deux Noirs possédés par la musique, le malheur, la passion, surgis comme des sorciers dans un Paris soudain glauque, où ils apportent le réalisme poétique de la fatalité. La découverte du secret de Joe, si bien dissimulé, n'arrêtera pas Sam. Il est prêt à tout sacrifier, à aller jusqu'au bout. Il ira, et pas seulement par intérêt comme le croient ceux qui le regardent agir : par folie de l'amitié, fascination de la fidélité liant la sœur et le frère dans leur propre destin.

On pardonne quelques invraisemblances, quelques ellipses donnant l'impression de scènes coupées au montage, quelques maladresses de la mise en scène pour un climat extrêmement prenant de tendresse et de violence et l'irruption de l'irrational pulvérisant les conventions du film policier français. Pour aussi l'interprétation « hantée » de Gérard Lanvin, Akioua Busia (qu'on avait vue dans *La Couleur pourpre*, de Spielberg) et Richard Brooks, et les figures singulières de Laure Killing et Clément Harari.

JACQUES SICLER.

MUSIQUES

Michel Dalberto au Théâtre des Champs-Élysées

Transparence

Pour son premier grand récital parisien, Michel Dalberto fait le grand saut.

Michel Dalberto a fait jusqu'ici la carrière la plus discrète, la plus prudente, remportant, certes, les concours de Leeds et Clara Haskin, mais sans exploiter ses succès par des tournées épuisantes. Le temps de maître. Il a relativement peu enregistré, peu joué, mais chaque de ses apparitions a été remarquée. Depuis deux ans, il s'est décidé à jouer davantage, inscrivait à ses concerts, après Schuber et Schumann, l'intégrale des *Études d'exécution transcendante*, de Liszt.

Ce soir, c'est le grand saut. Les meilleurs auditeurs de Paris se réunissent aux Champs-Élysées pour entendre Michel Dalberto. De ce récit dépend son public pour les dix prochaines années. Sans doute le sait-il.

Alors il entre, très simplement : un brave petit jeune homme, qui paraît à peine ses trente-deux ans. Il a choisi un début de rêve, avec les *Intermezzi* opus 117 de Brahms : le premier retranché dans sa mélancolie, le second comme une source qui coule sans bruit, le troisième qui ramène une sorte de grémissement. Le toucher est profond, lourd, comme lesté par une pierre, un accablement intérieur.

Alors vient la *Fantaisie* de Schumann, rude épreuve dans un

concert avec ses flambées de passion, d'émotion, de tendresse, que séparent des moments déconcertants où l'inspiration rime comme épuisée avant de rejaiillir en feux magiques. Et Dalberto prend les auditeurs à contrepied : non être un peu crispé par le trac, il refuse de se livrer aux excès d'un romantisme déchaîné qui s'est d'ailleurs pas dans sa nature. Son jeu a de l'éclat, mais reste sobre, très maîtrisé, d'une ligne superbe, et cette diction personnelle, qui lit et profère au lieu de déclamer, assure une grande force et ouvre d'autres portes sur le lysisme schumannien.

Le public est touché, la partie à peu près gagnée quand commence la *Sonate en la mineur* D. 845 de Schubert. Tragique, rigoureuse, répétitive, elle est difficile à imposer. Mais le style de Dalberto est si beau, les phrases acérées et d'un divin abandon, le toucher de pierre, de plomb ou de velours, l'expression abrupte, tendre, valaisanne, parfois hagarde et proche de la folie, que l'on ressent une transparence absolue au génie même de Schubert.

Avec quelques conquêtes (ou un dernier reste de prudence), il a gagné pour le fin des fins de la soirée, *Harmonie du soir* et *Appassionata*, où la virtuosité la plus lumineuse est elle-même submergée par la splendeur du paysage sonore. Chez Michel Dalberto, tout est devenu musique.

JACQUES LONCHAMPT.

Communication

Mise en liquidation du « Matin de Paris »

Le *Matin de Paris*, l'un des douze quotidiens nationaux qui restent en France, a été mis en liquidation jeudi 28 janvier. Le tribunal de commerce de Paris avait jugé « insuffisante » l'unique proposition de reprise du journal, en dépit de bilans depuis le 18 janvier, qui lui avait été présentée ces derniers jours. Celle-ci émanait de l'hebdomadaire spécialisé dans la communication *Médias*, qui proposait de racheter le titre pour 3,5 millions de francs, première étape d'un plan de relance fixé à 21 millions de francs qui aurait dû faire du *Matin*, quotidien généraliste, un journal spécialisé s'intitulant *le Matin des médias*. M. Eudes Delafon, PDG de *Médias*, avait indiqué qu'il était prêt à garder 30 des 118 salariés du journal.

Une ultime candidature à la reprise du *Matin* avait été formulée dans la matinée du 28 janvier, celle de l'Institut d'engineering et de prospective sociale (IPSO). Son offre (300 000 F comptant pour la reprise du titre) a été jugée trop tardive et tout aussi insuffisante par le tribunal.

Que va maintenant devenir le *Matin de Paris*? Un mandataire liquidateur, M. Daniel Baumgartner, a été désigné par le tribunal de commerce. Il sera chargé de régler les sommes dues à la fois

aux créanciers du journal et à ses salariés.

Le passif du *Matin* étant de l'ordre de 29 millions de francs et ses actifs de 17 millions, M. Baumgartner aura fort à faire pour satisfaire les créanciers. Quant aux salariés du personnel, qui n'ont pas été payés depuis fin novembre 1987, ils seront pris en charge par le Groupement des ASSÉDIC de la région parisienne (GARP).

Le *Matin* pourrait ensuite être vendu aux enchères soit à l'amiable si un candidat crédible se présentait devant le mandataire liquidateur. M. Eudes Delafon, PDG de *Médias*, comme M. Alain Aycha, directeur du journal *le Matin*, qui avait, ces jours derniers, manifesté son intérêt pour le quotidien avant de se retirer, pourraient être du nombre.

Mais il faudra auparavant, selon M. Yannick Pavoc, administrateur judiciaire, que la situation financière du *Matin* soit totalement apurée : or, les Dix, ces salariés du journal depuis juillet derniers, doivent encore 3 millions des 5 millions de francs qui représentaient alors le prix de la vente du titre. Un détail qui risque de compliquer un peu plus une hypothétique renaissance du *Matin* sous quelque forme que ce soit.

Y.-M. L.

Après la défaillance de Télécom 1 B

Lancement retardé pour le satellite Télécom 1 C

« Télécom 1 B n'est plus exploitable, on ne peut plus compter sur ce satellite. » Prenant ainsi acte de la défaillance du satellite de télécommunications survenu le 15 janvier (*Le Monde* des 16 et 17-18 janvier), le ministre des PTT, M. Gérard Longuet en a conclu qu'il était d'autant plus « indispensable » de lancer Télécom 1 C, troisième satellite de la série. Prévu initialement pour le 4 mars, le lancement de celui-ci sera pourtant retardé d'un mois, une semaine, voire plus. Les techniciens ont besoin d'un délai supplémentaire pour apporter des modifications au satellite construit par Matra, en tirant les leçons de l'échec prématuré de Télécom 1 B. Prévu pour sept ans de vie, ce satellite, qui a coûté près de 400 millions de francs, est en effet défaillant après trois ans de service comme transporteur notamment des signaux de télévision de la Cinq, de M6, des signaux radio ou FM, et de télécommunications militaires (depuis transférés sur Télécom 1 A qui est donc saturé).

Les experts n'ont pas abandonné tout espoir de revoir Télécom 1 B fonctionner. Mais ils savent en tout cas qu'il faut modifier Télécom 1 C. Reste maintenant à négocier avec le lanceur ArianeSpace un nouveau contrat de lancement, si possible à la mi-mars.

M. C.-L.

Les adieux de M<sup>lle</sup> Laffont à « Var-Matin »

MARSEILLE de notre correspondant

Après une semaine d'affrontements avec les dirigeants du groupe le Provençal, M<sup>lle</sup> Anne-Marie Laffont, licenciée de ses fonctions de directrice générale adjointe de *Var-Matin* (*Le Monde* du 26 janvier), a rendu les armes le jeudi 28 janvier. Accompagnée de deux huissiers, elle a d'abord fait constater qu'elle n'avait plus accès à son bureau, puis elle s'est adressée à la rédaction du quotidien toutennant en lui demandant de « veiller sur son outil de travail ».

Son licenciement, qu'elle conteste, avait pris effet le 19 janvier. Il faisait suite à un conflit opposant à plusieurs de ses collaborateurs, relatif à la prise de contrôle du groupe le Provençal par le groupe Hachette le 2 juillet 1987 (*Le Monde* du 4 juillet).

G. P.

JOURNAL D'UN AMATEUR par Philippe Boucher

C'EST un délice de voyage que de ne pas l'interrompre, de le faire rebondir selon des directions contraires, de passer du plus chaud au plus froid, de la banlieue des antipodes à un couffin d'Europe, de ne regarder son chemin que comme le point de passage obligé pour merger qu'on s'éloigne, ou plutôt qu'il n'est pas encore temps de revenir.

Et cela jusqu'à l'étrouffement, jusqu'à oublier l'heure qu'il peut être, puisque celle d'hier n'était pas celle d'aujourd'hui et que demain en affichera une autre ; jusqu'à perdre le nord et se complaire carcénaire, à la manière de celui-qui-s'y-collait à Colli-Méillard.

Tourner, tourner encore, retanant des bribes de paysage et des morceaux de langage, confondant les écritures, mêlant les accents, disant bonjour et merci dans une langue qui n'a plus cours, parce qu'un trajet en a déjà périmé l'usage, mais point encore effacé le souvenir.

D'une nuit de départ, là-bas, à une nuit d'arrivée, ici, le temps et l'espace ont passé comme un tunnel, comme une salle de théâtre où l'obscurité tombe pour que change le décor, que l'ancien, soit démonté et le nouveau planté ; pour que, d'un coup, tout soit différent : le décor et celui qui le regarde.

A Zagreb, cet après-midi-là, il faisait nuit en plein jour. Aussi rebattu qu'il soit, nul autre adjectif que bifarade ne pouvait convenir pour qualifier la lumière dispersée par l'éclairage public. L'atmosphère paraissait endormie, si poliment assoupie et la route conduisant à la ville, désertée.

Mais sur place, tout changeait. Des tramways bondés sillonnaient les avenues où, à chaque station, des dizaines et des dizaines de Zagrébins attendaient leur passage. La vaste Place de la République était envahie de promeneurs et l'impression première, fautive, contrairement à l'édifice, démentie.

La capitale de la Croatie offrait l'animation d'une capitale. S'il était plus sombre, l'hiver n'était pas moins doux que plus à l'ouest. Ainsi les hommes n'étaient-ils pour la plupart vêtus que de blousons, alors que les femmes, souvent chapeautées de « bibis » sans grâce, étaient en revanche engoncées dans des manteaux qui ne cachent pas les plus laides et abimaient les plus jolies.

Zagreb, c'était d'abord un hasard, de voyage, accepté au nom de la légende, de l'Histoire ramenant en boutte l'épopée des Empires centraux (Zagreb fut avant tout « hongroise »), et fugacement française de 1909 à 1914), de l'éclat intact de l'Orient-exprès, du temps qu'il était encore davantage qu'un chemin de fer, trainée de feu pourfendant l'obscurité ; accepté au nom de la sonorité de Zagreb, ville plus consonne que voyelle. (Tout comme Washington à une sonorité de purée trop chaude.)

L'amitié avait organisé ce hasard. Mais comme même le hasard est nourri de causes, le cause, cette fois-là, en était une gigantesque rétrospective du peintre Léon Gischia, écho approché de l'exposition que, déjà, déjà lui, Ante Gibota avait montée à Paris, en 1985, dans son Paris Art Center du 36, rue Falguières. Écho approfondi, mais point assez sans doute pour que le directeur de l'Institut français de Zagreb honore de sa présence une inauguration où les foules se pressaient pourtant, et au premier rang le ministre croate de la culture et le consul général de France.

Au milieu de cet immense résumé d'une vie vengée à Dax et longue déjà de quatre-vingt-cinq années, Léon Gischia se promenait et racontait. Les vingt-cinq ans de collaboration avec le TNP, dont il fut le décorateur pour nombre de pièces que mourra

Jean Vitar, un homme dont il déplore qu'on en ait « fait une image rigide » ; son amitié avec tout ce qui compte en peinture depuis le début du siècle ; les femmes, qu'il conquiert autant que la couleur et les formes.

Toujours vif, joyeux, méchant, il était un conteur inséparable. Métréclat ne sortait pas indemne des anecdotes qu'il relatait. Il rapportait, avec délectation et en pouffant, le surnom que Léon Daudet, qui savait bien des choses, avait accolé au ministre-académicien Louis Barthou : « Louis Bartoutout, l'académicien ».

Curieux que d'entendre évoquer à Zagreb, et sans que la ville y soit pour grand-chose, cet homme politique français assésiné par des Croates avec le roi Alexandre 1<sup>er</sup> de Yougoslavie en 1934, alors qu'il l'accompagnait en visite officielle à Marseille.

Curieux que d'entendre évoquer à Zagreb, et sans que la ville y soit pour grand-chose, cet homme politique français assésiné par des Croates avec le roi Alexandre 1<sup>er</sup> de Yougoslavie en 1934, alors qu'il l'accompagnait en visite officielle à Marseille.

Curieux que d'entendre évoquer à Zagreb, et sans que la ville y soit pour grand-chose, cet homme politique français assésiné par des Croates avec le roi Alexandre 1<sup>er</sup> de Yougoslavie en 1934, alors qu'il l'accompagnait en visite officielle à Marseille.

Zagreb

P LUIS Léon Gischia parle de son métier, pour dire que ce n'est pas un, que « personne ne nous demande de peindre » ; ajoutant « cela n'est pas, c'est mourir bientôt », non sans une mimique démonstrant qu'il ne souhaite ni n'accepte que ce soit demain. « Pour certaines pièces (de mes toiles), explique-t-il, j'ai vraiment la sensation que c'est quelqu'un d'autre, parce que celui qui les a faites n'existe plus. » Il soulève : « Je n'ai pas pu restaurer certaines de mes toiles anciennes. Il a fallu le demander à d'autres. »

Proche et ami de tous les grands de son temps depuis soixante-dix ans (la plus ancienne toile exposée remonte à 1917), son œuvre en porte la trace. Ses tableaux parfois sont des confessions d'amitié et sa vie pourrait être la fusion de toutes les autres. Mais qui se confesse ? Léon Gischia ou le pair plus farneux ? Qui a éclairé les autres ? Est-il reflet ou phare ?

Léon Gischia insiste : « Au moment du cubisme, personne n'est capable de distinguer un Braque d'un Picasso. Voyez les « attributions » pour le *Renaissance*. On hésite souvent entre trois ou quatre. C'est pour cela qu'il y a un style. On demande à chaque peintre d'être reconnu à première vue. C'est absurde. Il ne faut pas confondre l'accent et la langue. »

Poursuivant son monologue, appuyé sur une canne à tête de chien en ivoire, devant des œuvres qui sont siennes mais qu'il ne regarde qu'à peine, il dit encore : « Le cubisme, c'est comme la découverte de la perspective à la Renaissance. Ce n'est pas une fin en soi. Après Cézanne, qui a trouvé le nouveau principe, rien ne pouvait plus être comme avant. On ne peut pas penser le cubisme sans Cézanne. » Retour sur soi, sur des douleurs anciennes.

F UT-CE a posteriori, il y avait une autre justification à cette escapade à Zagreb. Mais elle ne fut pour ainsi dire connue que les bagages vivement re-bouclés, par la lettre d'un ami.

Informé du projet de fuite à Zagreb, il envoya une coupure de presse consacrée au Musée Mimera. Toute honte bue, il fallut bien s'avouer que ce nom n'évoquait rien. Mais le confrère, en dépit de réserves touchant au donateur et à ses collections, met-

tait l'eau à la bouche. Ante Mimera avait beau être l'est de lourdes suspensions sur sa vie, son legs était l'objet de plus d'un soupçon sur la qualité des pièces qui le composaient (pas moins de 3 754 numéros d'inventaire), il fallait voir.

A peine trois cents pas séparaient l'exposition Léon Gischia du tout neuf Musée Mimera : d'un solide bâtiment peint en jaune abritant aussi les collections de la ville, à l'élegant bâtiment aux façades gris-bleu accueillant celles d'un particulier ; trois cents pas, mais aussi quelques siècles.

Au moment de l'ouverture, le 17 juillet 1987, une dépêche d'agence avait brièvement traité « Le Louvre des lieux ». Non sans écorcher, d'ailleurs, le nom de son créateur. De l'assassinat par le télegraphe.

Hélas pour ce péremptoire jugement, des experts sont venus depuis lors de Pékin pour se pencher sur les objets chinois. Rien que du vrai, de l'authentique.

Certes, cela ne préjuge pas le qualité du reste. Les Croates eux-mêmes conviennent de « problèmes d'attribution ». Mais de là à conclure qu'en dehors de la Chine (idéologiquement tout vient d'ailleurs), c'est aller vite en besogne. Au moins a-t-on là cent quatre-vingt-six pièces jugées « bonnes » sur les mille quatre cent trente-six que répertorie le catalogue.

Un catalogue qui tient lui-même de l'œuvre d'art en présentant plus de trois cents reproductions « pleine page » de ce qui est exposé dans les trois étages du musée.

Il est vraisemblable de supposer que c'est aussi cette richesse qui a suscité ces doutes. De fait, il y a de quoi être abasourdi : tableaux et dessins de Goyá, Corot, Manet, Renoir, Degas, Boucher, La Tour, Greuze, Lacroix, Nattier, Turner, Constable, Gainsborough, Van Dyck, Rubens..., on s'essouffait à énumérer, fût-ce en s'abstenant de citer des Gécro officiellement présentés comme douze.

Viennent ensuite les objets antérieurs à l'ère chrétienne (grecs ou égyptiens, perles ou cottes, de terre cuite ou de bronze), les sculptures, les objets religieux en nombre suffisant pour orner cinq églises : des ivoires, des nœuds, de la verrerie, de la porcelaine, des meubles, des tapis... Le touriste. Faut-il rappeler que cette profusion ne compte que pour moitié du legs Mimera ?

Le temps passait. Ante Gibota traînait son hôte sur les rues pavées de la ville haute, puis consentait une halte dans les serres, immenses, charmant, désert, paisible « Grand Café-Grotho Kanava », qui s'étire comme un théâtre sur la place de la République. Le metteur en scène Vlado Habunek, gentilhomme d'Europe centrale, faisait les honneurs de l'Opéra qu'inaugura François-Joseph en 1895, aussi magnifiquement restauré que le « Grand Café ». Tormoslav Pusak se frotait que Globus, la maison qu'il dirige, fit rééditer de François Nitterrand. D'après Bradic, révisé de revenir à Paris, Zagreb défilait, vivait, offrait le meilleur d'elle-même pour susciter la nostalgie chez qui ne demandait qu'à succomber, puisqu'il trouvait dans cette ville que l'amitié avait révélée un parfum de passé personnel à venir interroger encore.

SPECIAL-COPAINS. Le Musée de l'île-de-France, qui siège au château de Sceaux, cherche à acquérir un tableau peint vers 1715 par François de Troy et intitulé *Leçon d'astronomie de la duchesse de Maine au château de Sceaux*. En dehors des sommes déjà promises par les pouvoirs publics (État et département), il faut encore 500 000 francs. Ce n'est pas rien, mais les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Le Monde BUBIGNY Le Cid Mise en Scène GÉRARD DESARTE 19 JAN. - 21 FEV. 88 48.311145

BANLIEUES BLEUES du 19 FEVRIER au 19 MARS 1988 5<sup>e</sup> édition MILES DAVIS 49 Février - Saint-Denis JACK DEJOHNETTE'S SPECIAL EDITION PHILIPPE DESCHERPER QUARTET LOCATION : 4 FIAC REPERMEZ-LES-MUSÉES CONCOURS : TEL. 43.85.86.00 MERCIER et CAMIER de SAMUEL BECKETT CREATION Mise en scène Pierre Chabert avec Jacques Sicler Claude Evarard - Guy Jacquet Un inédit de Beckett au théâtre ça ne se rate pas. LE NOUVEL OBSERVATEUR "Une réussite. LE FIGARO MAGAZINE Jubilatoire plaisir théâtral. LE MONDE Loc. 48.99.18.88

théâtre SPECTACLES NOUVEAUX







سنة من العمل

Radio-télévision

Dimanche 31 janvier

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi dans le Monde...

Vendredi 29 janvier

TF 1 20.40 Variétés : L'heure d'été... 22.40 Documentaire : Ballerina... 23.35 Musicales...

Georges Pernoud. Les gardiens de la nuit... 22.20 Journal... 22.40 Documentaire : Ballerina...

M 6 20.30 Série : Le Saint... 21.20 Feuilleton... 22.10 Série : Addams Family...

Samedi 30 janvier

TF 1 13.15 Magazine : Reportages... 14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises... 14.50 Espace 3 : Performances...

à Miami. Le petit prince... 23.85 Les enfants de rock... 0.35 Journal...

TF 1 13.15 Magazine : Reportages... 14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises...

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

NOUVEAU DROUOT Samedi 30 janvier 14 heures : bijoux, fourrures... ILE-DE-FRANCE Samedi 30 janvier Versailles Chevaux-Légers...

conts hors à dorer, mobilier : Brive, (19) 14 heures : cartes postales, timbres : Grasse, 14 h 30 : mobilier, bibelots : Dijon, 14 heures : affiches de cinéma : Aix-en-Provence, 9 h 30 : bibelots : Mort en silence, 20.30 Série : Le prisonnier...

M 6 13.15 Magazine : Club 6 première... 14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises... 14.50 Espace 3 : Performances...

TF 1 7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe... 8.20 Nicolas le... 8.30 La vie en direct... 9.02 Documentaire...

TF 1 13.15 Magazine : Reportages... 14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises... 14.50 Espace 3 : Performances...

M 6 9.00 Jeu : Clip défilant... 10.20 Film, lit, lit, honra... 10.30 Revenez quand vous voulez...

TF 1 7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe... 8.20 Nicolas le... 8.30 La vie en direct... 9.02 Documentaire...

TF 1 13.15 Magazine : Reportages... 14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises... 14.50 Espace 3 : Performances...

M 6 9.00 Jeu : Clip défilant... 10.20 Film, lit, lit, honra... 10.30 Revenez quand vous voulez...

TF 1 7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe... 8.20 Nicolas le... 8.30 La vie en direct... 9.02 Documentaire...

TF 1 13.15 Magazine : Reportages... 14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises... 14.50 Espace 3 : Performances...

M 6 9.00 Jeu : Clip défilant... 10.20 Film, lit, lit, honra... 10.30 Revenez quand vous voulez...

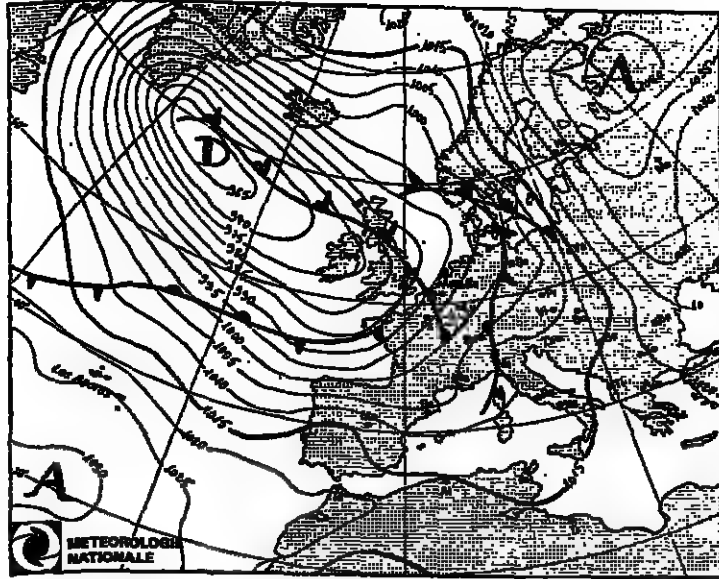
BOLOGNE... NEUBAUER PEUGEOT... Plus vite, moins cher! 227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS... 4, rue de Châteaudun 75009 PARIS



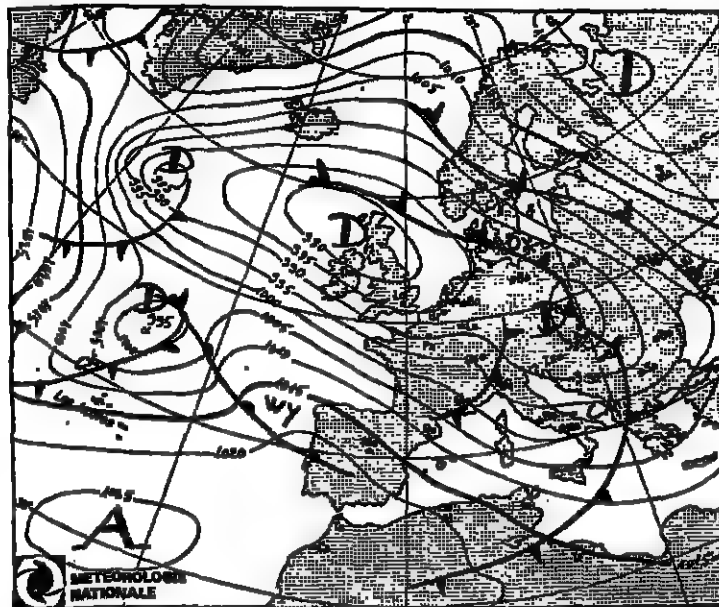
# Informations « services »

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 JANVIER 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 31 JANVIER A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France et dans les pays limitrophes le vendredi 29 janvier à 0 h TU et le dimanche 31 janvier à 24 h TU.

Après le passage de la perturbation de vendredi, un temps plus frais instable et très ventoux s'établira samedi sur l'ensemble du pays tandis qu'une nouvelle zone de pluies arrivera dimanche avec des vents soufflant en tempête.

Samedi 30 : éclaircies, averses et vents forts.

Reçoit la Côte d'Azur où le ciel sera couvert avec des pluies parfois orageuses, sur l'ensemble du pays éclaircies et masses seront en alternance. Ces masses donneront des averses, elles seront fréquentes près des côtes de la Manche et de l'Atlantique. Elles seront accompagnées de fortes rafales de vent d'ouest à sud-ouest soufflant jusqu'à 70 km/h dans l'indéfini et 100 km/h près des côtes. Des Alpes aux Pyrénées,

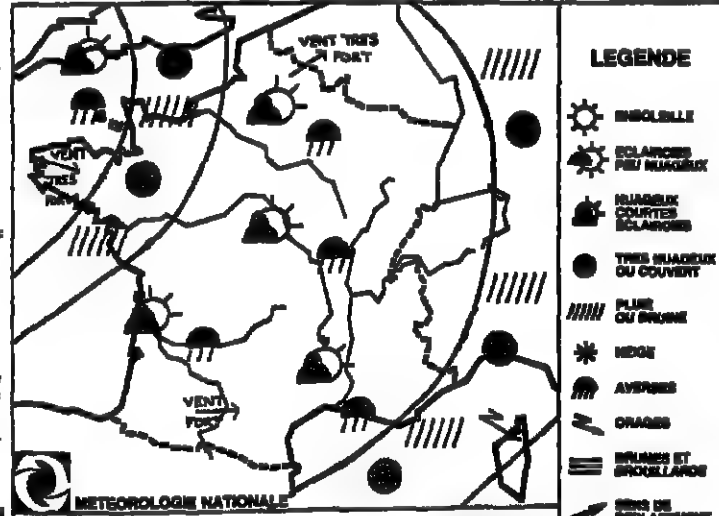
ce sont les belles éclaircies qui prédomineront.

Le matin, il fera de 4 à 7°C sur la moitié sud. L'après-midi, le thermomètre atteindra 8 à 13°C du nord au sud.

Dimanche 31 : tempête et pluies fortes.

Le matin, nuages et éclaircies se partagent le ciel sur toute la France. On récupère l'averse près des côtes de la Manche et l'orage en Corse. Mais rapidement, l'après-midi, le ciel va se couvrir par la Bretagne avec de nouvelles pluies et des vents très forts (tempête de pluie à sud-ouest).

Ce temps pluvieux et très ventoux se généralisera rapidement, s'éparpillant sur les régions s'étendant de l'Alsace aux Alpes, à la Côte d'Azur et à la Corse, où le dimanche sera plutôt ensoleillé. Les températures resteront stationnaires.



TEMPS PREVU LE 30-01-88 DEBUT DE MATINÉE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 29-01-1988 et le 29-01-1988 à 6 heures TU

FRANCE	TOURS	LOS ANGELES	TOULOUSE	LUXEMBOURG	PARIS
ALCOUD 19 9 C	13 8 P	27 11 N	18 13 C	8 6 F	13 6 N
BARCELONE 16 9 P	15 9 P	12 8 C	13 7 A	12 8 C	12 8 C
BREMEN 13 7 A	11 6 A	12 8 C	12 8 C	12 8 C	12 8 C
BRUXELLES 12 8 C	11 6 A	12 8 C	12 8 C	12 8 C	12 8 C
CHENNAI 13 7 A	11 6 A	12 8 C	12 8 C	12 8 C	12 8 C
COPENHAGUE 10 6 A	11 6 A	12 8 C	12 8 C	12 8 C	12 8 C
DUBLIN 10 6 A	11 6 A	12 8 C	12 8 C	12 8 C	12 8 C
GENÈVE 10 6 A	11 6 A	12 8 C	12 8 C	12 8 C	12 8 C
HAMBURG 10 6 A	11 6 A	12 8 C	12 8 C	12 8 C	12 8 C
LYON 10 6 A	11 6 A	12 8 C	12 8 C	12 8 C	12 8 C
MADRID 10 6 A	11 6 A	12 8 C	12 8 C	12 8 C	12 8 C
MILAN 10 6 A	11 6 A	12 8 C	12 8 C	12 8 C	12 8 C
MOSCOU 10 6 A	11 6 A	12 8 C	12 8 C	12 8 C	12 8 C
MUMBAI 10 6 A	11 6 A	12 8 C	12 8 C	12 8 C	12 8 C
NAGASAKI 10 6 A	11 6 A	12 8 C	12 8 C	12 8 C	12 8 C
OSAKA 10 6 A	11 6 A	12 8 C	12 8 C	12 8 C	12 8 C
OSLO 10 6 A	11 6 A	12 8 C	12 8 C	12 8 C	12 8 C
PARIS 10 6 A	11 6 A	12 8 C	12 8 C	12 8 C	12 8 C
PRAGUE 10 6 A	11 6 A	12 8 C	12 8 C	12 8 C	12 8 C
REIMS 10 6 A	11 6 A	12 8 C	12 8 C	12 8 C	12 8 C
ROME 10 6 A	11 6 A	12 8 C	12 8 C	12 8 C	12 8 C
SANTO DOMINGO 10 6 A	11 6 A	12 8 C	12 8 C	12 8 C	12 8 C
SEBASTIEN 10 6 A	11 6 A	12 8 C	12 8 C	12 8 C	12 8 C
STOCKHOLM 10 6 A	11 6 A	12 8 C	12 8 C	12 8 C	12 8 C
TOKYO 10 6 A	11 6 A	12 8 C	12 8 C	12 8 C	12 8 C
VIENNE 10 6 A	11 6 A	12 8 C	12 8 C	12 8 C	12 8 C
YOKOHAMA 10 6 A	11 6 A	12 8 C	12 8 C	12 8 C	12 8 C

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver. (Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

## PHILATÉLIE

### La synagogue de la Victoire vue par Raymond Moretti

La poste met en vente générale, le mardi 9 février, un timbre à 2,20 F. La « Synagogue de la Victoire à Paris », à l'occasion de son jumelage avec la synagogue d'Hekhal-Chlomo de Jérusalem. Le timbre, dessiné par Raymond Moretti, représente une colombe réalisée à partir des caractères de l'alphabet hébreu sur fond de la nef de la synagogue.



Si la France fut le premier pays à conférer aux juifs un statut et des droits égaux à ceux de tous les autres citoyens, à plusieurs timbres ont déjà été émis sur la déportation ou sur des personnalités israéliennes, elle n'avait jamais représenté un monumt religieux juif sur un timbre. Pourtant, les synagogues de Cavillon et de Mendé sont gothiques et celle de Carpentras date du quinzième siècle. De nombreux pays ont donc précédé la France : l'Autriche a représenté la synagogue de Vienne ; la Belgique, celle de Bruxelles ; le Luxembourg, celle de Luxembourg ; les Pays-Bas, celle d'Amsterdam ; la Pologne, celle de Tykocin ; la Tchécoslovaquie, celle de Prague ; les Etats-Unis, celle de

Touro de Newport ; le Suriname, celle de Jode-Savanne... La synagogue de la Victoire, de rite alsacien, abrite dans ses dépendances les services du Consistoire de Paris et du Consistoire central. Les grands rabbins de France et de Paris y sont intronisés et y ont leur siège. Elle s'élève sur l'emplacement d'un hôtel particulier où Napoléon Bonaparte avait installé, en cadeau de noces, son frère Louis et sa bru Hortense (1802). Six ans auparavant, Bonaparte avait lui-même logé dans cette rue ainsi baptisée en l'honneur de la victorieuse campagne d'Italie.

Commencée en 1867, inaugurée en 1874, ouverte au culte public en 1875, cette synagogue est l'œuvre de l'architecte Aldrophe, constructeur de l'hôtel Thiers et de la synagogue de Versailles. L'entrée principale devait s'ouvrir sur l'actuelle rue de Châteaudun, mais l'impératrice Eugénie jugea inopportun d'élever un monument juif entre les églises de la Trinité et de Notre-Dame-de-Lorette.

Le timbre, au format vertical 21,45 x 36 mm (n° PTT 1988-4) et imprimé en offset en feuilles de 50. Vents anticipés à Paris, les 7 et 8 février, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert à la grande synagogue de la Victoire, 44, rue de la Victoire dans le 9<sup>e</sup> arrondissement. Rubrique réalisée par la rédaction de Monde des philatélistes 24, rue Chauchat, 75009 Paris Tél. : (1) 42-47-99-08.

### Une nouvelle série de préoblitérés

La poste met en vente, à partir du 1<sup>er</sup> février (sans vente anticipée « premier jour »), une série de quatre timbres préoblitérés. D'une valeur de 1,36 F, 1,75 F, 2,83 F, 4,75 F, ils représentent les quatre éléments : l'air, l'eau, le feu et la terre. Dessinés d'après Picart Le Doux, ils sont gravés par Cécile Guillaume et imprimés en taille-douce.

Rappels que ces timbres, aux valeurs faciales inhabituelles, sont destinés aux envois en nombre qui bénéficient de tarifs spéciaux. Ces timbres sont disponibles à l'unité dans les Points-philatélie et auprès du service philatélique de la poste, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris CEDEX 15.

## En filigrane

« Le Monde des philatélistes » de février. — Au sommaire du numéro de février : les Jeux olympiques d'hiver à Calgary, le carnet français des « marins et explorateurs », un hommage au graveur Albert Decaris, une thématique Haendel et une rubrique cartes postales PTT-cartophilie (Le Monde des philatélistes, 96 p., 15 F, en vente en kiosque).

Bourse à Saintes. — L'Amicale philatélique saintaise organise, le dimanche 7 février, à la salle centrale à Saintes (Charente-Maritime), sa quatrième bourse aux timbres (et autres collections). (Renseignements : J.-P. Maurat, BP 93, 17102 Saintes Cedex.)

Ventes sur offres. — De bonnes affaires en perspective ? Pourquoi pas avec les catalogues des ventes sur offres des maisons Brun (clôture le 5 février, Paris, tél. : 42-61-48-88) et Fourcaut (clôture les 8 et 22 février, Paris, tél. : 42-46-15-05). Noté, au hasard, chez Brun des n° 1 de tous les pays, et chez Fourcaut un 1 F vermillon (prix de départ 65 000 F) et des « bisous » (n° 14, 22, 60...) vendus en boîtes de cent (prix de départ 0,10 F le timbre)...

## PARIS EN VISITES

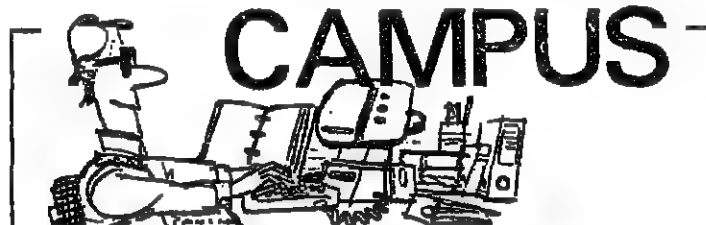
SAMEDI 30 JANVIER « La Cour des comptes », 10 heures, 13, rue Cambon (Monuments historiques). « Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30 et 13 heures, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade). « L'entrée au Cabinet des médailles et galerie du palais Mazarin », 14 h 30, 58, rue de Richelieu (Didier Bouchard). « Le post-impresionnisme », 13 h 30, Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, sortie des groupes (Approche de l'art). « Saint-Germain-l'Auxerrois en la renaissance de l'art du vitrail », 14 heures, devant l'église, 2, place du Louvre. « Renouveau dans le quartier des Halles », 15 heures, rue du Louvre, devant la Bourse du commerce (Monuments historiques). « La vie quotidienne de l'Égypte pharaonique », 14 h 30, Musée du Louvre, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Arcaea). « Hôtels du Marais, places des Voages », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Régis-Yves Jasle). « Quartier Saint-Denis », 14 h 30, métro Eglise-Mazarin (Paris pittoresque et insolite). « Le vieux Montferrand », 14 h 30, métro Coislin-Daubenton (Les Filles-riens). « La Mosquée, histoire de l'islam », 14 h 30, entrée, place du Faut-de-Terrain (Michèle Poyber). « Le Musée Cognac-Jay », 14 h 30, 25, boulevard des Capucines (Caroline Merle). « La civilisation égyptienne », 14 h 30, Louvre, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Pierre-Yves Jasle). « Despas en musée de dix-seizièmes siècle », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse (Hans Liex et décovertes). « Musée du compagnonnage », 14 h 30, 148, avenue Jean-Jaurès (L'Art pour tous). « Centre de la naissance de Louis Jouvet », 15 heures, 58, rue de Richelieu (Isabelle Hüller). « Le Palais-Royal et son quartier », 15 heures, métro Pyramides (Ludoc viaines). « L'Institut de France, la coupole », 15 heures, 23, quai Conti (Paris livre d'histoire). « Quartier Saint-Séverin, église Saint-Julien-le-Pauvre », 15 heures, métro Maubert-Mutualité, côté pair (Gilles Bouzon). « Caméos et antiques des rois et des abbayes », 15 h 30, hall, 58, rue de Richelieu (Touraine culturel). « Les Salins-Sulpice », 15 heures, 60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « La Crète et la Grèce » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « Le bouddhisme et la Thaïlande », par M. Brunfeldt (Raconteur des peuples). « 6, place d'Éna, 15 heures : « Les arts de l'Asie du Sud-Est (I) : l'art khmer » (Musée Guimet). « 38, rue Ribera, 15 h 30 : « Grèce des Iles » (Anrel Sala). « 62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « L'univers gothique : le siècle des cathédrales » (Monuments historiques). « L'Institut de France, la coupole », 15 heures, 23, quai Conti (Paris livre d'histoire). « Quartier Saint-Séverin, église Saint-Julien-le-Pauvre », 15 heures, métro Maubert-Mutualité, côté pair (Gilles Bouzon). « Caméos et antiques des rois et des abbayes », 15 h 30, hall, 58, rue de Richelieu (Touraine culturel). « Les Salins-Sulpice », 15 heures, 60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « La Crète et la Grèce » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « Le bouddhisme et la Thaïlande », par M. Brunfeldt (Raconteur des peuples). « 6, place d'Éna, 15 heures : « Les arts de l'Asie du Sud-Est (I) : l'art khmer » (Musée Guimet). « 38, rue Ribera, 15 h 30 : « Grèce des Iles » (Anrel Sala). « 62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « L'univers gothique : le siècle des cathédrales » (Monuments historiques).

## CONFÉRENCES

SAMEDI 30 JANVIER Maison de mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Naissance de la civilisation chrétienne », par Christian Marquand ; 16 heures : « L'invention du Nouveau Monde », par Enrique Leon (Clio, Les amis de l'histoire). 6, place d'Éna, 15 heures : « Les arts de l'Asie du Sud-Est (I) : l'art khmer » (Musée Guimet). 38, rue Ribera, 15 h 30 : « Grèce des Iles » (Anrel Sala). 62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « L'univers gothique : le siècle des cathédrales » (Monuments historiques).

## DIMANCHE 31 JANVIER

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 h 30 : « Le pays de la reine de Saba, de l'Arabie heureuse au Yémen » (Clio, Les amis de l'histoire). 60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « La Crète et la Grèce » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « Le bouddhisme et la Thaïlande », par M. Brunfeldt (Raconteur des peuples). 6, place d'Éna, 15 heures : « La composition architecturale à Java, du huitième au quatorzième siècle », par Jacques Dumarcay (Musée Guimet). 1, rue des Provaires, 15 heures : « Les bons et les mauvais esprits », par Michel Jodin ; « Analyse du mot « dogme » dans la pensée théologique chrétienne », par Natsya. 38, rue Ribera, 15 h 30 : « Yémen du Nord » (Anrel Sala). 62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « L'univers gothique : l'architecture flamboyante » (Monuments historiques).



## CAMPUS

### Limoges, capitale du dictionnaire littéraire

L'université de Limoges a désormais la responsabilité du Dictionnaire international des termes littéraires (DITL), la monumentale entreprise de l'Association internationale de littérature comparée, commencée il y a une vingtaine d'années à l'initiative de Robert Escarpit (université de Bordeaux) et Henri Rodière (université de Lyon puis de Paris), épaulés par des universitaires de Glasgow, Leyde, Berna, Tokyo, Genève, Turin, Berkeley, Copenhague... Le siège du dictionnaire fut d'abord fixé à Bordeaux, auprès du Centre de sociologie des faits littéraires, mais le départ à la retraite de Robert Escarpit a posé le problème de sa succession. Plusieurs universités américaines étaient candidates. Celle de Limoges l'emporta grâce notamment à son rôle dans le Festival international de la francophonie, qui se déroule chaque automne en Limousin. Jean-Marie Grassin, professeur de littérature comparée à l'UER de lettres, a pris la direction des équipes régionales, nationales et internationales qui travaillent sur le dictionnaire.

Deux fascicules ont déjà été publiés. Le dictionnaire en est à la lettre « F », et doit atteindre le « Z » en 1992. Il est rédigé en deux langues de référence : l'anglais et le français. Les langues de travail « dans lesquelles les équivalents linguistiques des différents termes définis sont donnés » étaient, jusqu'à présent, pour les langues anciennes : le sanscrit, le grec et le latin ; pour les langues modernes : l'allemand, l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français, l'hébreu, l'italien, le japonais, le russe. L'installation à Limoges permettra d'introduire celles des pays lusophones et les principales langues africaines. — (Corras.)

### Droit d'entreprise

Un nouveau registre « droit des activités économiques » vient d'être mis en place par l'université Paris I. Cette formation, ouverte sur dossier aux étudiants titulaires d'un DEUG « droit », prépare à des emplois de juristes et de conseillers d'entreprise, d'experts internationaux, de conseillers juridiques des collectivités publiques.

Université Paris I, faculté de droit, 12, place du Panthéon, 75231 Paris Cedex 05. Tél. : 46-34-89-82.

### Vente industrielle

L'université de Valenciennes et trois chambres de commerce de la région Nord-Pas-de-Calais viennent de créer un

nouveau diplôme d'université en « vente industrielle ». Cette formation est ouverte aux salariés titulaires d'un baccalauréat (ou niveau bac assorti d'une expérience professionnelle).

(Université de Valenciennes-Mont-Houy, 59326 Valenciennes Cedex. Tél. : 27-42-41-00, poste 1121.)

### Triathlon

Les élèves de l'Institut d'informatique d'entreprise organisé, du 12 au 15 mai, la course AMELIE, un triathlon entre Bordeaux et Narbonne. Quatre jours de vélo, de course à pied et de canoë. (AMELIE, 18, allée Jean-Rostand, boîte postale 77, 91002 Evry Cedex. Tél. : 60-77-97-40, poste 153.)

### Guynemer

A l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la disparition de Georges Guynemer, le 11 septembre 1917, lequel part en Belgique, la revue *Leure* consacre un numéro spécial à l'as des as tombé en combat singulier et que révérent tous les pilotes. Recruté en 1914 à la sauvegarde dans une école de mécaniciens d'aviation, il entra dans la légende trois ans plus tard avec ses cinquante-trois victoires, ces citations à l'ordre des armées, l'escadrille des Cigognes et, bien sûr, le « vieux Charles », son avion. © Icare Guynemer, n° 122. Prix franco : 115 F. BP 184, 93608 Pantin Cedex. CCF 14696 14 M Paris.

**SUR MINITEL.** Prévisions complètes. Météo marine. Temps observé Paris, province, étranger. 36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

Peugeot méditerranéenne rendez-vous avec la méditerranéenne PEUGEOT

Peugeot méditerranéenne rendez-vous avec la méditerranéenne PEUGEOT

صكنا من الاجل







# Economie

Après une perte en Bourse de 250 millions de francs

## La COGEMA porte plainte pour escroquerie

**SOMMAIRE**

■ La COGEMA, filiale du Commissariat à l'énergie atomique, a porté plainte contre X... pour escroquerie à la suite d'une perte de 250 millions de francs sur le MATIF (lire ci-contre). ■ Premier partenaire commercial de l'Afrique du Sud, le Japon prend conscience que cette situation risque de ternir son image à l'étranger (lire page 24). ■ Le secteur bancaire français réduit ses effectifs. Le Crédit du Nord a annoncé la suppression de neuf cents emplois (lire ci-dessous). ■ Afin de se rapprocher de ses clients, IBM réorganise ses structures (lire page 24). ■ En présentant des objectifs ambitieux pour l'économie ouest-allemande, le gouvernement de Bonn ne s'est pas montré convaincant (lire page 24).

La plainte contre X... que vient de déposer la COGEMA pour abus de confiance et escroquerie fait suite à une perte de 250 millions de francs annoncée par la société le 18 décembre dernier.

La COGEMA dispose d'une trésorerie importante (en moyenne 5 milliards de francs par an), grâce à sa capacité d'autofinancement et aux contrats qui la lient à ses clients, ceux-ci préfinançant les investissements pour les installations destinées au traitement de leurs combustibles irradiés.

La COGEMA longtempa a géré cette trésorerie en ayant accès au marché monétaire grâce à la Caisse nationale de l'énergie (CNE). Mais ce « privilège » devait cesser fin 1986. La COGEMA décide de se préparer à cette évolution en diversifiant ses placements entre le marché obligataire, les SICAV et le marché monétaire.

Fin février-début mars 1986, de nouveaux instruments, comme le MATIF (Marché à terme des instruments financiers), apparaissent. La COGEMA décide d'y consacrer 5 à 6 % de ses fonds, soit environ 300 millions de francs. Elle est à l'époque approchée par un certain Jean-Marc Aletti, auréolé d'une compétence acquise, dit-on, aux Etats-Unis et travaillant pour la charge Oddo.

Au début, les opérations paraissent conformes aux souhaits de la COGEMA. Les positions prises sont peu risquées et dégagent quelques profits. Une confiance réciproque s'installe entre M. Aletti et l'entreprise sur simple mandat oral, comme cela se pratique dans la profession. En avril 1986, M. Aletti rejoint la charge Buisson. Il dirige en fait Arbitrage SA, une société à laquelle la charge a confié la gestion de ses transactions sur le MATIF. La COGEMA ne se pose guère de questions. Tout continue comme par le passé.

En août 1986, le trésorier de la COGEMA, à l'époque M. Olivier Giraud, demande un rapport. Celui qu'on lui fournit fait apparaître une situation favorable. M. Aletti propose alors de financer les opérations par le système de la « vente à rétrofinancer » (1). Ce qui revient, pour la COGEMA, à confier à la charge des moyens de financement sans contrôle.

A partir de la mi-septembre, les opérations engagées dépassent en fait le plafond de 300 millions de francs fixé par l'entreprise. Le niveau des risques encourus — notamment par le biais des contrats d'options de gré à gré, un marché non réglementé — est sans commune mesure avec ce qu'imagine la COGEMA.

Celle-ci ne se rend toujours compte de rien. Son trésorier, « surchargé » par la fin des opérations CNE, a déjà la tête ailleurs, ayant accepté en novembre la proposition d'embauche de

Saint-Gobain, qu'il rejoindra le 1<sup>er</sup> février 1987. Début janvier 1987, la charge Buisson fournit un document à la COGEMA, qui, selon elle, fait apparaître un profit d'une vingtaine de millions de francs, alors que la perte est, en fait, déjà importante. Pendant quatre mois, personne ne suit les opérations : la COGEMA est sans trésorier, le successeur de M. Olivier Giraud, M. Xavier Daudin, débauché de chez Elf, n'arrivant que le 1<sup>er</sup> juin. Celui-ci s'aperçoit alors que l'entreprise est plus engagée qu'elle ne le voulait sur le MATIF. Il dénonce les opérations jusqu'en août, à une époque où le MATIF n'est pas au mieux de sa forme.

Un audit est demandé au cabinet Barbier et à Finaudit. Il se révélera plus compliqué et plus long qu'espéré, et ce n'est qu'à la mi-décembre que ses conclusions permettent à François de Wisooc, président de la COGEMA, d'avertir son conseil

d'administration, ses autorités de tutelle — ministère de l'Industrie et ministère de l'Economie — et les autorités boursières, Chambre syndicale et CCIFP (Chambre de compensation des instruments financiers de Paris). Un communiqué du 18 décembre annonce 250 millions de francs de pertes. La CCIFP ouvre une enquête. La charge Buisson est « interdite » de MATIF à la mi-janvier et Arbitrage SA cesse ses activités.

L'enquête, minutieuse — « des heures de travail de journal » pour comprendre les opérations très complexes effectuées sur le MATIF et le marché des options — permet de mettre au jour une « gymnastique » régulière qui aboutissait, lors d'une même séance, à faire perdre de l'argent à la COGEMA et à un client suisse, la Banque Gutzwiller. Les éléments rassemblés paraissent désormais suffisants aux avocats de la COGEMA, le

cabinet Nouel-Loyrette, pour que celui-ci dépose, le 28 janvier, auprès du parquet de Paris, une plainte contre X... avec constitution de partie civile pour abus de confiance, escroquerie et faux. Une plainte qui vise implicitement la charge Buisson, seul interlocuteur officiel de la COGEMA. Cette charge a affirmé le 29 janvier n'avoir « aucun élément » lui permettant de confirmer l'hypothèse d'une escroquerie invoquée par la COGEMA. La charge annonce, par ailleurs, avoir décelé des « écritures irrégulières » conduisant à créditer 80 millions de francs les comptes de « deux importantes sociétés ». L'initiative de ces écritures est la société Arbitrage SA. La charge Buisson a porté plainte contre X... auprès du parquet.

C. B.

(1) Vente faite sous condition de rachat dans un délai déterminé.

## Images ternies

JUSQU'À LA limite aux professionnels de la Bourse, l'affaire COGEMA va prendre une nouvelle tournure avec la procédure pénale engagée par le leader mondial du retraitement des combustibles nucléaires, filiale du Commissariat à l'énergie atomique. En reconnaissant, en décembre dernier, avoir perdu 250 millions de francs sur le MATIF, la COGEMA avouait aussi son ignorance et son embarras sur l'origine de ce « trou ». Depuis, ses propres recherches et l'enquête menée par le CCIFP (Chambre de compensation des instruments financiers de Paris), l'organisme de surveillance du MATIF, lui ont permis d'acquiescer la certitude que cette perte était le résultat d'une escroquerie qui aurait profité à des tiers. Les soupçons portent principa-

lement sur M. Jean-Marc Aletti, patron d'Arbitrage SA, une société qui intervenait sur le MATIF pour le compte de la charge Buisson à laquelle la COGEMA avait confié 300 millions de francs de trésorerie à gérer, et un de ses clients suisses, la banque Gutzwiller.

La plainte déposée par la COGEMA, une première dans le genre, risque fort de donner à la Bourse de Paris un petit parfum de scandale que certains ne jugent pas du meilleur effet pour la réputation internationale de la place financière française. Mais la filie du CEA ne pouvait se contenter des sanctions « professionnelles » — exclusion de la charge Buisson du MATIF, cessation des activités d'Arbitrage SA. Devant l'ampleur de la perte, vis-à-vis de son personnel, mais aussi de détracteurs possibles au sein de ses autorités de tutelle, M. François de Wisooc, son président, se devait d'aller plus loin. Pour tenter de démontrer que les 250 millions de francs perdus n'étaient pas de la seule responsabilité de l'entreprise, et pour récupérer, si cela se peut, une partie de ses fonds.

Le dépôt d'une plainte pour escroquerie ne dédouane pas pour autant la COGEMA de son incompétence et de sa négligence. Elle risque même de se mettre un peu plus en lumière. On a du mal à comprendre comment une entreprise de cette taille a pu confier la gestion de 300 millions de francs à un tiers sans exercer aucun contrôle pendant un an. Escroquerie ou pas, l'affaire n'est pas à la gloire de la COGEMA.

Peu flatteuse pour la société, la plainte va également secouer le petit monde de la Bourse, plus encore, comme tout milieu professionnel, à laver son linge sale en famille qu'à dénoncer ses braves galeuses sur la place publique. Aussi nombreux soient ceux qui proclament maintenant que M. Aletti était un personnage peu recommandable, ils s'étaient bien gardés de le dire auparavant. Et si la charge Buisson joue aujourd'hui les verges outragées, on a du mal à croire qu'elle n'ait jamais eu vent de cette réputation. Mais chacun avait sans doute intérêt à cette conspiration du silence. Arbitrage SA n'avait-elle pas permis à Buisson de devenir un des

principaux intervenants sur le MATIF et d'y gagner beaucoup d'argent ?

Si le scandale doit ternir dans l'immédiat l'image de la Bourse de Paris, voire alimenter les critiques sur le fonctionnement du MATIF, les effets risquent cependant à terme d'en être salutaires. En premier lieu, l'affaire fera sans doute prendre conscience à nombre d'entreprises que les risques de pertes sur les marchés financiers sont aussi importants que les perspectives de gains qui les appellent bien souvent.

En second lieu, elle va obliger les autorités du marché à se montrer un peu plus soigneuses sur le fonctionnement des marchés et sur la qualité des intervenants. Si certains réfléchiraient sur la nécessité d'imposer des règles plus strictes dans les pratiques des intermédiaires financiers (obligation de mandats de gestion écrits et non plus oraux, le plus précis possible, obligation d'information au client...), l'affaire COGEMA devrait accélérer les choses. Elle devrait permettre notamment de ne plus seulement sélectionner les organismes habilités à intervenir sur les marchés financiers, mais aussi les individus.

CLAIRE BLANDIN.

## Le Crédit du Nord supprime 900 emplois

La banque du Crédit du Nord va supprimer 900 emplois en 1988 et fermer 90 de ses agences. La décision a été prise le 27 janvier en comité exécutif et a été annoncée officiellement le 28 janvier. Les mesures d'accompagnement social et les modalités de ce qui est la direction appelle « un plan d'action d'urgence » seront examinées par un comité central d'entreprise à la mi-février. L'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, SNB-CGC et CFTC) a aussitôt réagi en mettant en cause « la gestion de l'entreprise ».

En situation délicate depuis plusieurs années, le Crédit du Nord avait déjà eu recours à la formule des départs volontaires en 1986 et en 1987 pour réduire ses effectifs, actuellement ramenés à 8 992 personnes. Les résultats d'exploitation courante pour 1987 devant être négatifs, le Crédit du Nord a dû envisager rapidement une nouvelle série de mesures.

Les coûts du siège et des services centraux devront être diminués de 15 % à 20 %, les frais

généralux seront réduits de 14 %. Surtout, il est décidé de fermer 90 agences sur un réseau qui en comprend 442. Les moins rentables sont visés, sachant que, dans le Nord, un tiers des 202 guichets sont dans une position durablement négative. La suppression de 900 postes de travail devrait être obtenue à nouveau par des départs volontaires, mais, pour la première fois, le Crédit du Nord ne pourra pas éviter les licenciements secs. Le *turn over* et l'évolution de la banque le nécessitent.

## BILLET

### Deux faux parallèles

Comparaison n'est pas raison. La suppression de neuf cents postes de travail au Crédit du Nord (près de 10 % des effectifs) inégalement affectés à un double parallèle. Pour certains, la banque française subirait à son tour les effets du krach boursier, à l'instar du secteur bancaire américain. D'autres voient confirmé leurs pronostics : la banque sera la sidérurgie de demain. Aucune de ces deux analyses n'est véritablement fondée.

Premier rapprochement erroné, celui proposé entre les banques américaines et françaises. La situation est radicalement différente. Depuis quelques semaines, les banques américaines annoncent des réductions massives d'effectifs. A Manhattan, les banques d'investissements ont déjà remercié douze mille personnes en trois mois. Les grandes banques commerciales ne lèvent pas non plus le Citicorp prévoit mille suppressions d'emplois, la Manufacturers Hanover deux mille cinq cents.

Centre-Atlantique, ces coupes brutales interviennent après une période de forte croissance des effectifs, les banques souhaitent alors profiter de l'euphorie des marchés financiers. Après le flux, le reflux. Le fonctionnement du marché du travail américain permet cette adaptation permanente aux variations de l'activité.

En France, la situation est différente. Certes, quelques banques de marché pourraient souffrir (voir l'enquête sur le groupe Pallas dans le Monde Affaires). Mais, pour les grandes banques de dépôts (les quatre cents banques membres de l'Association française des banques employant environ deux cent cinquante mille personnes), leur sensibilité au krach boursier reste faible. Elles ont ensuite amorcé — après une période d'embauches impor-

taires dans les années 70 — une réduction (discrète) de leurs effectifs depuis 1986, de 1 % à 2 % par an. Les personnels des banques françaises enfin sont protégés par une convention collective très favorable.

La sidérurgie de demain ? Le parallèle n'est pas plus justifié que le précédent. L'acier a été concurrencé par des produits de substitution et par des producteurs étrangers. Si les métiers de l'argent se transforment, ils ne sont pas menacés de disparition. Au contraire. La concurrence internationale est vive. La France dispose néanmoins dans ce secteur d'une avance certaine... et de la matière première, en l'occurrence le minerai grisé.

Des sureffectifs dans la banque ? Banquiers et syndicalistes soulignent, à juste titre, que le problème est avant tout qualitatif que quantitatif. C'est celui d'une adaptation à de nouvelles technologies et à de nouveaux métiers. « Le personnel de la banque a vécu trop longtemps dans un univers clos et protégé... La formation est une nécessité absolue », explique volontiers M. Jacques Peltier, le directeur des affaires sociales de l'AFB.

Les réductions d'effectifs du Crédit du Nord sont de ce point de vue moins révélatrices des enjeux en cours que le malaise de la Banque de France. Le Crédit du Nord souffre de difficultés particulières : une fusion en 1974 encore mal digérée, une implantation forte dans une région (le nord de la France) très affectée par la crise industrielle, une gestion contestée. A celles-ci viennent s'ajouter les problèmes d'adaptation à un monde financier en pleine mutation, ceux rencontrés par toutes les banques, et notamment la Banque de France.

ERIK IZRAËLEWICZ.

## EN BREF

● Le gouverneur de la Banque d'Angleterre reconduit dans ses fonctions. — Les services du premier ministre britannique ont annoncé le jeudi 28 janvier que le gouverneur de la Banque d'Angleterre Sir Robin Leigh Pemberton avait été reconduit dans ses fonctions pour cinq ans. Cette décision, qui a reçu l'aval de la reine Elizabeth II, devrait être bien accueillie par les milieux financiers qui s'étaient pourtant montrés réservés lors de l'arrivée de Sir Robin à la tête de l'institut d'émission, en juillet 1983. La City, depuis lors, a apprécié la gestion du gouverneur durant l'une des périodes les plus mouvementées de l'histoire de la place financière londonienne.

● Chrysler ferme l'usine de Kenosha. — Chrysler, le troisième constructeur automobile américain, a annoncé le 27 janvier, l'arrêt de la fabrication de véhicules dans l'usine de Kenosha (Wisconsin) ainsi que le licenciement de cinq mille personnes, dans le cadre du programme de réduction de la production décidé à l'automne dernier.

● La DST et les ventes d'armes à l'URSS. — Le directeur de la filiale française de la société ouest-allemande Rohde und Schwarz, dont du matériel a été livré illégalement à l'URSS, selon la DST — le contre-espionnage français, — par un réseau de trafiquants français (le Monde du 29 janvier), estime qu'un des appareils concernés était « totalement obsolète » et n'avait « pas d'application militaire ». Il s'agit de l'adaptateur panoramique de type E2P, le dernier en date des appareils livrés par le réseau à l'URSS, et dont des sources policières soulignent le caractère « sensible ».

Selon M. Paul Ducaesse, directeur de Rohde und Schwarz-France, il s'agirait en fait d'un appareil conçu il y a quinze ans. En considérant que la durée de vie moyenne d'un appareil est de dix ans, ce dernier était donc totalement obsolète. Un ingénieur des ventes de cette société, M. Jacques Guérin, fait partie des cinq Français inculpés dans le cadre de cette affaire.

14.10 PARIS	13.10 LONDRES
8.10 NEW-YORK	22.10 TOKYO

## Gagner sur le temps.

Aujourd'hui, il n'y a de performance financière que dans une perspective internationale. Pour Paribas Asset Management, filiale spécialisée de gestion de portefeuilles, le monde est un espace de décision permanent.

Depuis Paris, New York, Londres, Genève et Tokyo, 50 spécialistes gèrent plus de 100 fonds d'investissement pour une clientèle française et internationale.

Ils utilisent les techniques d'analyse et de gestion les plus sophistiquées pour sélectionner à tout moment les devises, les marchés, pour déterminer la stratégie la plus adaptée aux besoins de la clientèle.

Informations et documents disponibles au (1) 42.98.19.19.



BERTEL SOLDES

حکومتنا من الاموال



# Etranger

Une « situation embarrassante », selon Tokyo

## Le Japon est devenu le premier partenaire commercial de l'Afrique du Sud

M. Uno, ministre des affaires étrangères, a demandé, jeudi 28 janvier, au Keidansha (patronat) d'exercer une pression sur ses adhérents afin de réduire leurs ventes en Afrique du Sud : en 1987, le Japon est en effet devenu le premier partenaire commercial du pays de l'apartheid.

TOKYO de notre correspondant

« La situation est embarrassante », admet-on au ministère des affaires étrangères : « D'un côté, le Japon s'oppose à la politique de l'apartheid, mais, de l'autre, ses entreprises font preuve d'un dynamisme qui apparemment tient peu compte de la politique gouvernementale. » Jusqu'à l'année dernière, les Japonais se cachaient derrière les Américains. Maintenant, ils sont en première ligne. Et c'est précisément la veille du jour de la publication des résultats annuels de la balance des paiements japonaise (voir encadré) que le ministère des affaires étrangères a décidé de réagir afin d'enrayer une tendance qui risque de ternir un peu plus l'image du Japon à l'étranger : celui-ci paraissant s'être gaillardement souillé dans la brèche laissée en Afrique du Sud par les Américains.

A un moment où Tokyo cherche à paraître davantage intégré à la communauté internationale, c'est là un mauvais point qui peut être inter-

directs son interdiction depuis près de vingt ans, la vente d'ordinateurs aux administrations et les importations de fer, d'acier et d'or sont limitées (bien qu'en ce qui concerne ce métal précieux, les trois cinquièmes des importations du Japon, soit 100 tonnes, proviennent d'Afrique du Sud). Dans le domaine culturel et touristique, les relations ont été coupées. Et pourtant, les affaires, elles, se développent.

Pratiquement, la moitié des exportations japonaises en Afrique se dirigent vers le pays de l'apartheid. Les Toyota, Mazda et Nissan remplissent les rues (les constructeurs japonais détiennent 60 % du marché), et les caméras Nikon, les téléviseurs Sony ou les montres Seiko sont les symboles, comme ailleurs, d'une société de consommation du moins pour une partie de la population.

### « Blancs d'honneur »

Plusieurs facteurs expliquent le renforcement du rôle du Japon dans le commerce extérieur de l'Afrique du Sud. Tout d'abord, les Japonais, en général, sont peu sensibles au problème de l'apartheid, bien qu'ils connaissent chez eux un problème de discrimination, masqué, mais non moins réel : celui des burakumin (littéralement, les « habitants des hameaux » ; en d'autres termes, des Japonais discriminés par d'autres Japonais) (1).

Il n'y a donc pas de véritable mouvement d'opposition populaire aux relations avec l'Afrique du Sud. L'année dernière, le premier ministre Nakasone fut cependant le seul dirigeant d'un pays grand partenaire commercial de l'Afrique du Sud à recevoir le président du congrès national anti-apartheid, M. Oliver Tambo. Par la suite, deux fabricants de films, dont Fuji Photo, annoncèrent leur intention de réduire leur présence en Afrique du Sud et Hitachi de limiter au niveau de 1986 ses ventes d'ordinateurs. De son côté, cependant, Fujitsu prenait sans grande délicatesse la place d'IBM qui se désengageait...

Il existe un puissant lobby d'industriels japonais actifs à tourner les restrictions : ainsi, les constructeurs automobiles font monter leurs véhicules sur place (en 1986, les ventes de voitures japonaises évaluées en dollars ont augmenté de 62 %, et de 13 % en yens) ; d'autres agissent par des pays tiers. Les banques japonaises ont, en outre, souvent ignoré les restrictions volontaires décidées en 1974 par Tokyo, en accordant des prêts aux exportateurs (qui sont en fait des crédits acheteurs camouflés) ou en ayant recours aux bons offices de banques étrangères.

Le point névralgique de ce lobby se trouve à Johannesburg : c'est le Nippon Club dont le président est le représentant de la maison de commerce Marubeni Corp. Le Nippon Club est si actif dans la promotion des échanges avec l'Afrique du Sud que le consul général japonais à Johannesburg dut récemment renoncer à en faire partie, tant les activités du club allaient à l'encontre de la politique de son gouvernement.

Dans un pays où les Japonais bénéficient du statut spécial de « Blancs d'honneur », les figurants sur aucun occasionnement officiel mais leur permettant de vivre dans les quartiers réservés aux Blancs, les succès économiques mettent plus encore qu'ailleurs Tokyo dans un sérieux embarras. Sans doute, les industriels japonais se comportent-ils comme beaucoup de leurs homologues étrangers pour qui les profits passent avant les considérations politiques. Mais ils le font plus méthodiquement, obtiennent de meilleurs résultats, et deviennent aisément une cible privilégiée.

Le cynisme mercantile du Nippon Club de Johannesburg ne fait qu'aggraver les choses lorsqu'il publie, comme ce fut le cas récemment, sous la signature de son président, un commentaire tel que celui-ci : « Les sanctions décidées par le Japon ont eu un faible effet sur les importations en provenance d'Afrique du Sud, car jusqu'à présent ces sanctions ont été très sélectives. » Conclusion du président du Nippon Club, les dommages pour les échanges ont été limités. Les derniers statistiques confirment effectivement son analyse.

PHILIPPE PONS.

(1) La Ligue de libération des bureaux, fondée en 1922, qui lutte contre la discrimination des « habitants des hameaux », descendants des parias de l'ancien Japon (soit, selon les estimations officielles, 1,8 million de personnes) a créé, le 25 janvier à Tokyo, jour du quarantième anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, un « Mouvement international contre toutes les formes de discrimination et de racisme », qui comprend des représentants de sept pays, dont les Etats-Unis, la France et l'Afrique du Sud.

## Cascade de records

Le gouvernement japonais a annoncé, le vendredi 29 janvier, une cascade de records, dont certains lui paraissent encombrants. La baisse de 0,1 % des prix en décembre limite à 0,1 % la progression de l'indice pour l'ensemble de 1987. Due à une stabilisation des prix alimentaires et à la baisse des cours des matières premières importées, cette remarquable stabilité offre une marge de manœuvre à Tokyo pour poursuivre sa politique de relance. Une politique qui a permis de réduire à nouveau le chômage, dont le taux est revenu à 2,6 % en décembre, un point de moins que le mois précédent, en données corrigées des variations saisonnières. En revanche, l'annonce d'un excédent record de la balance des comptes courants de 86,89 milliards de dollars en 1987 fera naître l'inquiétude des partenaires de Tokyo en dépit d'une poussée en volume des importations. En décembre, cet excédent a atteint 9,44 milliards, en nette hausse sur les 5,78 milliards de novembre.

prété comme une nouvelle preuve d'absence de volonté politique de la part de ses dirigeants, surtout de ce double langage qu'on leur reproche souvent.

Les statistiques de 1987 montrent que les échanges du Japon avec l'Afrique du Sud se sont élevés à 4,27 milliards de dollars, enregistrant une augmentation de 19 % par rapport à l'année précédente. Certes la valorisation du yen par rapport à la devise américaine est partiellement responsable de cette augmentation : évalués en yens, les échanges n'ont augmenté que de 2 %, passant de 607 à 620 milliards de yens.

Opposé à l'apartheid, le Japon a pris une série de sanctions à l'égard de l'Afrique du Sud tant sur le plan commercial que diplomatique. Tokyo n'a pas d'ambassade à Johannesburg mais simplement un consulat général. Les investissements

75 PARIS - VILLE DE PARIS  
Direction des Finances et des Affaires économiques (Sénat XV)  
CONCESSION POUR LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION  
DE RESTAURANTS DANS LE FUTUR PARC PUBLIC  
DE LA ZAC CITROËN-CÉVENNES (15<sup>e</sup> arrondissement)  
APPEL A LA CONCURRENCE  
1. OBJET : La Ville de Paris lance un appel à la concurrence en vue de la construction et de l'exploitation, dans le cadre d'une concession, de deux restaurants dans le futur parc public de la ZAC Citroën-Cévennes.  
2. PARTICULARITÉS DE LA CONSULTATION : L'appel à la concurrence a pour objet la proposition :  
- d'une offre de concession ; d'un montant annuel de concession ; de modalités financières sur le programme ; des conditions d'exploitation.  
Les références professionnelles des restaurateurs proposés seront également prises en considération.  
3. RETRAIT DES DOSSIERS : Les dossiers comportant le règlement de la consultation sont à retirer à partir du lundi 1<sup>er</sup> février 1988 auprès de la Société d'Etudes et de Conception de l'Aménagement de la ZAC Citroën-Cévennes (Sénat XV, 55, quai de Grenelle, 75015 Paris), aménageur de la ZAC Citroën-Cévennes, contre un chèque de 500 F HT pour participation aux frais de constitution du dossier.  
4. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES PROPOSITIONS : Les propositions doivent être remises à la Société XV (55, quai de Grenelle, 75015 Paris) le 13 mars 1988 à 17 heures au plus tard, soit par pli recommandé avec accusé de réception, soit par dépôt contre reçu à la même adresse.  
La Société XV consulte les propositions et les transmettra à la Ville de Paris.

Croissance de 1,5 % à 2 % prévue pour 1988

## Les objectifs économiques allemands provoquent un sérieux scepticisme

Les objectifs économiques du gouvernement ouest-allemand ont été accueillis avec un total scepticisme, accompagné dans le cas de l'opposition sociale-démocrate d'un flot de critiques. En présentant le rapport annuel adopté, le jeudi 28 janvier, par le cabinet, le ministre de l'économie, M. Martin Bangemann, a reconnu qu'il s'agissait d'un programme « ambitieux ». La croissance devrait atteindre entre 1,5 % et 2 % selon la coalition au pouvoir alors que les instituts de conjoncture et l'OCDE prévoient entre 1 % et 1,5 %. L'an dernier déjà, le gouvernement Kohl n'avait pas pu tenir son pari d'une expansion de 2,5 %, et l'année 1987 s'était terminée sur un très médiocre résultat de 1,7 %.

Au cas où la RFA parviendrait cette fois à tenir l'objectif d'une croissance de 2 %, une telle amélioration serait insuffisante pour entraîner une reprise significative en Europe et pour empêcher une dégradation de l'emploi outre-Rhin. En dépit d'une conjoncture intérieure soutenue, le gouvernement prévoit une progression de 2,5 % à 3 %, le chômage risque de s'aggraver pour s'établir en moyenne annuelle à

2,3 millions, soit près de 9 % de la population active.

Après avoir stagné en 1987, les exportations devaient à nouveau progresser de quelque 1,5 % à 2,5 % en 1988. Mais les importations augmentent sensiblement plus vite - 4 % à 5 % - permettant à la RFA de voir diminuer, pour la première fois depuis cinq ans, l'excédent de son commerce extérieur comme de sa balance des comptes courants. Une diminution qui s'annonce malgré tout limitée après l'excédent commercial record de 115,8 milliards de marks (394 milliards de francs). La baisse du prix des produits importés due à la forte appréciation du mark continuera de jouer pendant une bonne partie de 1988, gonflant, en devises allemandes, les soldes positifs du commerce extérieur.

Le rapport économique annuel ne laisse toutefois envisager aucune nouvelle initiative pour donner un coup de fouet à une économie devenue, selon les partenaires de Bonn comme selon l'opposition et le patronat allemands, d'un potentiel d'expansion non utilisé. La raison de cet immobilisme reste la même : le

déficit budgétaire. Ce dernier notablement augmenté du fait d'un accroissement des contributions à CEE mais aussi de moindres recettes fiscales dues à une modeste croissance et de versements réduits de la Bundesbank dont les bénéfices ont fondu avec la dépréciation du dollar. Pour l'ensemble des entités publiques - gouvernement fédéral - collectivités locales - déficit atteindra 70 milliards de marks (238 milliards de francs) selon les prévisions de la coalition au pouvoir. Il représentera 54 milliards de marks en 1987. Cette contrainte réelle ne suffit pas à calmer les autres grands payeurs industriels dont l'impénitence l'égard de l'attitude allemande est renforcée par les succès enregistrés par Bonn dans sa lutte persistante contre l'inflation. Les prix à la consommation ont augmenté en janvier de 0,2 % selon les estimations de l'Institut statistique de Wiesbaden, soit 0,8 % par rapport à janvier 1987. Un élément de bon augure pour les prévisions gouvernementales qui tablent sur une inflation marginale de 1 % et, moyennant cette année contre 0,6 % en 1987.

F. Ca.

Face au succès de la concurrence et à la grogne de Wall Street

## IBM annonce une « vaste restructuration »

Afin de « se rapprocher de ses clients », IBM a annoncé, le 28 janvier à New York, une réorganisation de ses structures que son PDG, M. John Akers, a estimé la plus importante depuis six ans.

Le numéro un mondial de l'informatique va décentraliser ses décisions dans cinq divisions classées par produits (grande systèmes, petits et moyens, informatiques personnelle, télécommunications, technologies). Parallèlement, une filiale IBM Etats-Unis est créée de la même façon qu'existaient IBM Europe et IBM Pacifique. Deux vice-présidents assisteront M. Akers ; il s'agit de M.M. Jack Kaehler et Caspar Cassani ; ce dernier, de nationalité suisse, étant le premier non américain à atteindre un tel niveau dans la compagnie.

Se rapprocher des clients et répondre à la grogne de Wall Street, deux des résultats annoncés il y a quelques jours (Le Monde du 21 janvier), tels sont les deux objectifs de ce vaste mouvement. Le numéro un mondial traverse, en effet, une passe plus difficile depuis deux à trois ans, due au ralentissement mondial du

marché informatique et au succès de certains concurrents, en premier lieu de Digital Equipment (DEC), le numéro deux mondial, qui vient de se rapprocher d'Apple (voir le Monde Affaires de ce jour).

En 1986, IBM avait entamé une restructuration qui consistait à réorienter des milliers de salariés vers le réseau commercial et à en mettre 14 000 en préretraite. Dans le même temps, un gigantesque effort technique était engagé pour résoudre le problème-clé de l'informatique en général et d'IBM en particulier : l'incompatibilité des différents ordinateurs entre eux.

Les résultats semblent tarder à venir. IBM, autrefois vanté comme un modèle de gestion, est devenu forcément, avec quelques 400 000 employés dans le monde, une lourde machine bureaucratique, avec des procédures internes qui ont fait son succès mais qui, aujourd'hui, freinent sa créativité. La décision annoncée par M. Akers a pour but d'assouplir les rouages et de redonner l'agressivité d'antan.

E. L. B.

## REPÈRES

### Croissance

Perspectives de ralentissement en France

La croissance de l'activité industrielle devrait se ralentir au début de cette année, selon l'enquête mensuelle de l'INSEE auprès des chefs d'entreprise. Il en irait ainsi notamment dans la branche automobile, dont les carnets de commandes globaux diminuent et dans le secteur des biens de consommation, qui connaît aussi une baisse des commandes et où les stocks sont jugés plutôt lourds. L'activité devrait se ralentir également dans les domaines des biens intermédiaires et des biens d'équipement professionnel.

### Parfumerie

2 milliards de dollars de devises

En 1987, les exportations de l'industrie française de la parfumerie se sont élevées à 16 milliards de francs, pour un chiffre d'affaires de 31 milliards de francs (+ 9,3 %), dont 12,3 milliards (+ 10 %) pour les fabrications faites de France vers l'étranger, et 3,5 milliards provenant des « royalties », des bénéfices réalisés par les filiales étrangères et des achats touristiques en France. La France a exporté sept fois plus de parfums qu'elle n'en a importé, et cette industrie de luxe lui a rapporté plus de 2 milliards de dollars en devises. La parfumerie s'est donc classée au quatrième rang des industries françaises les plus exportatrices derrière les équipements automobiles, l'agro-alimentaire et la construction automobile, mais devant l'aéronautique et la pharmacie.

Les Français, quant à eux, ont acheté l'an dernier pour 18,9 milliards de francs. La progression est de 6,8 % en valeur et de 4,5 % en volume (+ 1,8 % en 1986).

### Prix

+ 6 % pour les services en France

Selon les statistiques de l'INSEE, le prix est augmenté en France, de décembre 1986 à décembre 1987, de 3,1 %, le résultat du dernier mois de l'année dernière (+ 0,1 %) étant confirmé. Le résultat sur l'année est obtenu malgré une forte poussée des prix des services (+ 6 %), compensée il est vrai par une très faible hausse des produits énergétiques (+ 0,5 %). Toujours sur l'année 1987, les prix, en glissement, n'ont progressé que de 1,4 % pour l'automobile, et de 1,8 % pour les produits manufacturés. La réparation automobile (+ 11,4 %), l'hôtellerie et la restauration (+ 7,3 %) et les loyers (+ 6,5 %) comptent parmi les plus fortes augmentations dans les services.

### Paiements courants

Déficit record en Grande-Bretagne

Le déficit de la balance des paiements courants britanniques a atteint 582 millions de livres en décembre 1987, portant le solde négatif de l'ensemble de l'année à 2,692 milliards de livres (25 milliards de francs), le plus mauvais résultat enregistré depuis 1974. Le déficit du commerce extérieur, 1,18 milliard en décembre, 9,8 milliards sur l'ensemble de l'année, n'a été que partiellement compensé par un excédent de la balance des invisibles (tourisme, assurance, fret...) de 7,1 milliards. La forte demande interne a dopé les importations. Les exportations qui devaient pour leur part être très fortes en début d'année, ont connu des succès moins évidents en fin d'année. Calculées en volume - hors facteur prix et taux de change - les ventes de pro-

duits manufacturés britanniques ont progressé de plus de 7 %, un rythme ramené à quelque 4,5 % durant les trois derniers mois de l'année.

### Revenus des ménages

Progression limitée à 1,2 % en 1987 aux Etats-Unis

Les revenus des ménages aux Etats-Unis ont progressé de 0,7 % en décembre et de 1,2 % sur l'ensemble de 1987, le plus faible gain annuel depuis 1982, annonce le département du commerce. Cette progression modérée n'a pas empêché les Américains de consommer : leurs dépenses ont augmenté de 0,5 % en décembre comme en octobre. Un phénomène à l'origine d'un faible taux d'épargne, 3,8 % des revenus disponibles en 1987, son niveau le plus bas depuis 1947. La majorité des économistes estiment que ce taux ne pouvant être réduit, la consommation est appelée à se ralentir au cours des mois à venir, pesant sur la croissance. Le produit national brut américain est alimenté à hauteur de 75 % par la consommation des ménages.

Devant la poussée hispano-française

L'australien Alan Bond va acquérir 30 % des téléphones chiliens

SANTIAGO (CHILI) correspondance

Des différents investisseurs en lice pour l'acquisition de 30 % du capital de la Compagnie des téléphones, côté par l'Etat chilien dans le cadre de sa politique de privatisation, c'est le holding australien, présidé par M. Alan Bond, qui a finalement en la préférence des pouvoirs publics. Le tandem Telefonos (compagnie espagnole semi-publique) et France Câbles et radio (filiale des P et T françaises) était candidat.

En s'engageant à payer 272 millions de dollars (dont 120 comptant et le reste à la fin de l'année) pour le paquet d'actions, M. Bond a dépassé d'une courte tête ses rivaux immédiats, et s'est transformé ainsi en l'un des plus importants investisseurs étrangers au Chili. Avant de s'attaquer aux téléphones il avait déjà racheté au groupe américain Saint Joe Gold le plus grand mine d'or du pays pour la somme de 500 millions de dollars.

M. Alan Bond ne considère donc pas le Chili comme un pays à risque. Sa rencontre avec le général Pinochet en septembre dernier a suffi à dissiper ses inquiétudes politiques, puisque, à son retour en Australie il déclara que « le Chili est un pays étonnant, avec un gouvernement militaire digne ». L'entrepreneur australien est, il est vrai, un habitué des décisions audacieuses.

Depuis un an, investisseurs australiens et néo-zélandais ont effectué une entrée en force sur le marché financier chilien. S'agit-il des premiers fruits de la politique d'intégration au bassin du Pacifique chère à Santiago ? Après le coup d'Etat de 1973, le gouvernement militaire a tourné le dos aux efforts d'intégration latino-américaine réalisés par les administrations précédentes, faisant sortir le Chili du pacte andin (constitué en 1969 par cinq pays d'Amérique latine) et laissant se dissoudre les relations commerciales avec les pays limitrophes, affectées, il est vrai, par des différends frontaliers menaçants. Pour le général Pinochet, le retour des investisseurs étrangers, qui ont apporté plus de 1 milliard de dollars en 1987, est en tout cas une subaine en cette année plébiscitaire.

GILLES BAUDIN.

## PREPA Sc.PO.

Préparation annuelle et semestrielle pour jeunes bacheliers 11 ans d'expérience dans la préparation des grandes écoles. PREPARATION COMMERCIALE SUPERIEURE PCS 48, rue de la Fédération 75015 Paris Tél. : (1) 45 56 59 96

Vertical text on the right edge of the page, including 'L'emploi des handicapés', 'souplesse dans l'application', and 'GUY DRAY'.



# Économie

## SOCIAL

### L'emploi des handicapés

#### Une souplesse dans l'application de la loi

Les décrets d'application de la loi du 10 juillet 1987 sur l'emploi des handicapés, publiés au *Journal officiel* du samedi 23 janvier, offrent une certaine souplesse dans l'application de la loi, qui impose normalement aux entreprises de vingt salariés d'employer 6 % de handicapés et d'accidentés du travail. D'abord dans le calcul du quota sont exclues certaines catégories d'emplois, ce qui atténue sensiblement les obligations pour certaines activités ; sur cette liste figurent notamment les emplois du gros œuvre du bâtiment et des travaux publics, les mineurs, de nombreux emplois des transports (livreurs, chauffeurs routiers ou de transport en commun, marins, dockers, conducteurs d'engins...), les pompiers, les agents de sécurité, les vendeurs de grands magasins et les hôtes d'accompagnement.

Cette liste a fait l'objet de vives discussions avec les entreprises et les fédérations professionnelles. On fait valoir au ministère qu'il n'était pas possible de distinguer finement par emplois ou par types de handicap : on a choisi les catégories pratiquement fermées à la plupart des handicapés, ou difficilement accessibles. Mais la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH) juge « inacceptable cette énumération à l'heure où la technique permet de multiples aménagements des postes de travail ». Il n'est pas très logique non plus d'accorder des facilités aux secteurs où les accidents sont fréquents.

En tout état de cause, affirme-t-on Rue de Grenelle, le nombre d'emplois offerts aux handicapés devra être supérieur à la situation actuelle à l'issue de la période de montée en charge.

Les entreprises, en effet, disposent normalement de trois ans à compter de leur création ou de leur passage du seuil de vingt salariés pour se mettre en règle. Mais la montée en charge de la loi sera progressive : le taux exigé sera de 3 % en 1988, 4 % en 1989, 5 % en 1990, 6 % en 1991, seulement.

Dans le décompte des handicapés et des accidentés, ceux avec un handicap « modéré » (catégorie B) ou ayant une incapacité permanente comprise entre 66,66 % et 85 % comptent pour 1,5, ceux avec un handicap « grave » (catégorie C) ou une incapacité supérieure à 85 % pour 2 ; enfin, comptent pour une demi-unité supplémentaire les handicapés de moins de vingt-cinq ans

et de plus de cinquante ans, ceux qui suivent dans l'entreprise une formation professionnelle d'au moins 500 heures et — l'année de leur embauche — ceux qui sortent d'un atelier protégé, d'un centre d'aide par le travail (CAT) ou d'un institut médico-professionnel.

Deux autres solutions sont encore offertes pour satisfaire à la loi : versement d'une contribution à un fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés et surtout réalisation de programmes « d'embauche en milieu ordinaire de travail ; d'insertion et de formation ; d'adaptation aux mutations technologiques ; de maintien dans l'entreprise en cas de licenciement », à la suite d'accords de branche, d'entreprise ou d'établissement avec les syndicats, ainsi que — pour 50 % de l'obligation légale — conclusion de contrats de fourniture ou de sous-traitance avec des ateliers protégés, des CAT ou des centres de distribution de travail à domicile.

Il reste encore à publier l'arrêté fixant le taux de la contribution au fonds pour l'insertion professionnelle et, pour les partenaires sociaux, à constituer ce fonds (sous forme d'une association, FO, qui se déclare « très réservée » sur ces textes, a demandé à rencontrer le patronat pour discuter de l'insertion professionnelle des handicapés.

G. H.

### Selon la CGT

#### Les accidents du travail restent fréquents dans la métallurgie

Les accidents mortels ne diminuent pas dans la métallurgie, affirme la Fédération des travailleurs de la métallurgie (FTM) CGT, qui vient de rendre public un dossier à ce sujet. Selon les statistiques de la Caisse nationale d'assurance-maladie, le nombre de décès par accident dans cette branche a diminué sensiblement (passant de 187 en 1979 à 130 en 1985 ; mais, selon la FTM, il est remonté à 151 en 1986, et, en raison de la baisse du nombre des salariés et particulièrement des ouvriers, dans la branche, leur fréquence n'a guère changé, tournant avec des fluctuations, autour de 10 pour 100 000 ouvriers et de 6,5 pour 100 000 salariés.

D'autre part, ces chiffres ne comprennent pas, selon la FTM, les accidents mortels des entreprises sous-traitantes ou itinéraires, classés dans d'autres professions, alors que « sur les sites, les travaux les plus dangereux sont sous-traités » ; d'autre part, ils n'incluent pas les décès dus à des maladies d'origine professionnelle (cancers, maladies cardio-vasculaires notamment) qui « se comptent par milliers ».

Pour la FTM, en effet, il existe « une mortalité moins visible que les accidents », celle due à la « toxicologie industrielle », mal reconnue

socialement et juridiquement. La FTM cite, par exemple, le béryllium (selon la FTM, sept salariés du centre de recherche de Pechibey, à Voreppe dans l'Isère, sur une trentaine ayant travaillé avec ce métal avant 1973, sont morts de cancers), le polychlorobiphényle (ou « pyralène »), utilisé dans certaines installations (et notamment dans les huiles de coupe pour usinage, entre 1930 et 1973), et le benzopyrène dans les cokeries. La FTM signale aussi que parmi les malades atteints de cancers des voies digestives supérieures reçus au service ORL (oto-rhino-laryngologie) de l'hôpital Curie à Paris, et affectés d'« états professionnels pathogènes », près de la moitié travaillaient dans la métallurgie.

Enfin, la FTM accuse certaines entreprises de la métallurgie de licencier des salariés malades (« la maladie devient une faute professionnelle ») ou de refuser d'indemniser des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles ou de ne pas leur donner des postes adaptés. Les responsables de la FTM ont cité notamment le cas de salariés licenciés à la suite d'« absences répétées » (ainsi, selon eux, « sur soixante-cinq licenciés chez Carnaud, la moitié le sont pour inaptitude »).

### M. Edmond Malinvaud au Collège de France

#### « La comptabilité nationale n'est pas un cadre suffisant pour la réflexion économique » déclare le conférencier

Ceux, très nombreux, qui sont allés, mercredi 27 janvier, entendre M. Edmond Malinvaud, ancien directeur général de l'INSEE, prononcer le leçon inaugurale de sa chaire sur le thème « Analyse économique », auront retrouvé le maître qu'ils connaissent. C'est une démonstration de maîtrise universitaire que le grand économiste et économiste français aura donnée devant son auditoire, composé de professeurs mais aussi de hauts fonctionnaires, d'amis et d'étudiants. Beaucoup de choses auront été dites en une heure comme sans y toucher. C'est ainsi qu'en passant M. Edmond Malinvaud, après avoir rappelé ses études à Chicago, insiste sur l'importance décisive de la formation qu'il a reçue à Paris. C'est là qu'il a appris à soumettre une intuition à une analyse et à des tests rigoureux.

En guise d'introduction, M. Edmond Malinvaud a marqué la place de l'analyse mathématique dans la science économique en général ; si elle a longtemps constitué une branche secondaire de cette discipline, depuis cinquante ans, elle exerce une emprise générale. Aujourd'hui, la mathématisation de

la théorie économique est quasi complète. Pour le conférencier, les critiques qui lui sont adressées relèvent de « malentendus ». Pendant les années 50, les critiques avaient une origine idéologique. On présentait l'économie mathématique comme l'instrument qui justifierait une planification totale. Pendant les années 60, changement complet des perspectives : l'économie mathématique est au contraire identifiée à « la prétendue théorie néoclassique » censée servir de couverture à un libéralisme sans frein.

Mais ce sont les critiques d'ordre méthodologique qui pourraient toucher M. Edmond Malinvaud. Celui-ci, fort habilement, cite un texte assez médiocre de Paul Leroy-Beaulieu écrit en 1896. Selon cet économiste qui eut un grand renom à son époque, la mathématique appliquée à l'économie était une « méthode laborieuse » impropre « soit à prêter, soit à renouveler, soit à enrichir, soit à répandre la science économique ». Après un réquisitoire aussi superficiel, la partie était belle pour notre conférencier. Celui-ci s'étendit sur les « vraies raisons » qui motivaient les réserves qui ont longtemps accompagné le développement de l'économie mathématique. Ce n'est pas à dire que celle-ci n'est pas sans danger : « La beauté, voire la difficulté, ou l'élégance des formules sont parfois considérées comme des garants de leur pertinence », dit M. Malinvaud, pour qui, en définitive, « la théorie ne peut progresser qu'à partir d'une réflexion sur les phénomènes économiques ». Concession faite, au passage, aux quelques représentants de l'ancienne économie qualifiée de « littéraire » : les mathématiques sont « un outil indispensable », mais on ne doit pas les considérer comme « une fin en soi ».

#### Avec les acquis du passé

Sans hausser le ton ni préparer son auditoire à une recommandation aussi radicale, M. Edmond Malinvaud en arrive ensuite à déclarer tout bonnement qu'il convient de « reconstruire » tout en utilisant les acquis des investigations passées. Cela n'est pas seulement dû à des impasses méthodologiques. M. Edmond Malinvaud, comme tout un chacun, se réfère à la réalité ambiante. Il cite le chômage, les déséquilibres financiers qui témoignent de « dysfonctionnements ». Si, il y a trente ans, la comptabilité nationale paraissait fournir un cadre suffisant à la réflexion, il n'en est plus de même aujourd'hui. Ce cadre est devenu trop large, toutes espèces de conceptions peuvent s'y déployer concernant les déterminants de l'activité économique.

« Je doute que puisse être défini un cadre théorique unifié », dit M. Edmond Malinvaud pour annoncer que ses leçons et le séminaire qu'il organisera porteront sur des aspects plus particuliers de la réflexion économique. Une grande place, pendant la première année, sera donnée à l'étude des méthodes employées pour la connaissance des phénomènes macro-économiques.

L'heure de la première leçon terminée, M. Edmond Malinvaud fut chaleureusement applaudi par la salle, heureuse de constater que le nouveau professeur au Collège de France savait défendre et illustrer sans raideur les rigueurs abstraites de l'économétrie.

PAUL FABRA.

### Sous-préfecture de Bonneville République française

#### AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE D'URGENCE ET DE MISE EN COMPATIBILITÉ DU P.O.S.

Le public est informé par arrêté préfectoral n° 5/88 en date du 12 janvier 1988 est prescrite sur le territoire des communes de La Roche-sur-Foron et d'Etaux une enquête portant sur :

- l'utilité publique et l'urgence du projet de construction du demi-diffuseur de La Roche-sur-Foron orienté vers Scientier sur l'autoroute A-41 Grenoble-Genève ;
- la mise en compatibilité du P.O.S. de La Roche-sur-Foron.

L'enquête se déroulera en mairie de La Roche-sur-Foron du 15 février 1988 au 15 mars 1988 inclus, où le public pourra prendre connaissance du dossier pendant les heures d'ouverture de la mairie, soit le lundi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures et du mardi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (sauf les jours fériés).

Pendant le même délai, un registre subsidiaire ainsi qu'un dossier d'enquête seront déposés à la mairie d'Etaux où toute personne pourra en prendre connaissance les lundis, mardis, jeudis, samedis de 8 h 30 à 12 heures et les mercredis de 14 heures à 18 heures.

M. Vernay Roger, secrétaire général de mairie en retraite, demeurant Le Sévigné, 8 B, rue de la Paix, 74240 Gaillard, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Les observations pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés aux mairies de La Roche-sur-Foron et d'Etaux, ou adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de La Roche-sur-Foron.

Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public en mairie de La Roche-sur-Foron le vendredi 11 mars 1988 de 14 heures à 18 heures, le lundi 14 mars 1988 de 14 heures à 18 heures et le mardi 15 mars 1988 de 14 heures à 18 heures.

Dès parution du présent avis, le dossier d'enquête sera accessible à quiconque en fera la demande à la Direction départementale de l'Équipement, subdivision de Bonneville, boulevard des Allobroges, 74130 Bonneville, et à la sous-préfecture de Bonneville les jours ouvrés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Après enquête, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée aux mairies de La Roche-sur-Foron et d'Etaux et à la sous-préfecture de Bonneville où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

La communication du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourra être faite à toute personne qui en fera la demande à Monsieur le Préfet, commissaire de la République du département de la Haute-Savoie (direction des collectivités locales).

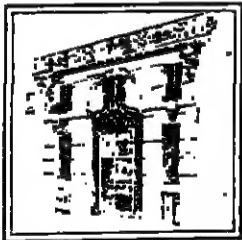
Pour le préfet, commissaire de la République du département de la Haute-Savoie, Le sous-préfet délégué, commissaire-adjoint de la République, PIERRE-GÉRARD CAILLY.

## BENNETON

Graveur-Héraldiste  
Papier-à-lettre - Cartes de visite - Faire-part de mariage  
Chevalières gravées  
75, bd Malesherbes - Paris 8 - tél. : (1) 43.87.57.39

Vous trouverez chez  
**GUY DRAY**  
fabriquant  
un choix incomparable de cuirs et fourrures  
13, rue Etienne-Marcel  
75001 PARIS  
Tél. : 42-30-53-40

### AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



**Banque Demachy & Associés**

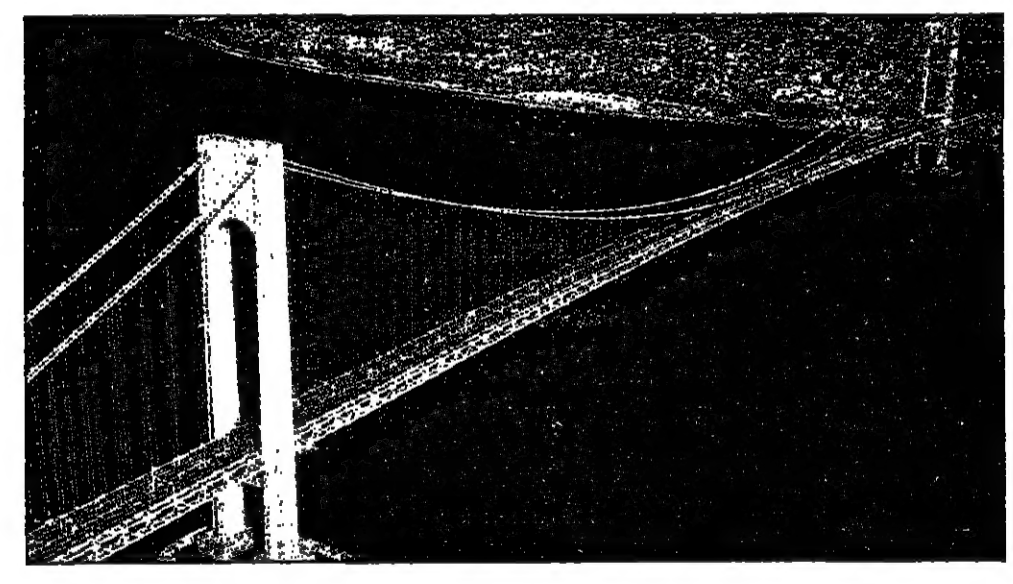
L'expérience d'une grande banque privée au service de votre patrimoine

Une gamme diversifiée et performante de Sicav

STRATÉGIE INTERNATIONALE  
Citée au Palmarès de l'Expansion  
25,3 % de mieux que le marché de Paris en 1987

Votre contact : Monsieur PH. d'Hotelans

225, rue Saint Honoré 75001 PARIS  
Tél. : 40 15 65 00 - Télex : 230089



### Quand les valeurs changent il faut savoir performer dans le temps.

Paribas Asset Management propose une gamme complète de SICAV qui répondent à vos besoins spécifiques de placement : revenu, patrimoine, croissance, opportunités.

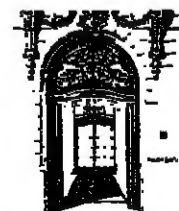
#### LES FONDS D'INVESTISSEMENTS GÉNÉRAUX

Valorisation	Revenu
PARIBAS PATRIMOINE	PARIBAS REVENU
PARIBAS CROISSANCE	PARIBAS ÉPARGNE
PARIBAS OPPORTUNITÉ	PARIBAS OBLIMONDE
	VALREAL

#### LES FONDS D'INVESTISSEMENTS SPÉCIALISÉS

PARIBAS FRANCE	PARAMÉRIQUE
PROVINCE INVESTISSEMENT	EXTRÊME-ORIENT
PARÉUROPE	CORTEXA, technologie

Informations et documents disponibles au (1) 42.98.19.19



**SICAV PARIBAS**

Gagner sur le temps.

سكنا من الاصل



سكوت من الامل

Marchés financiers

Plus de 4 milliards de francs de bénéfice en 1987 pour Elf-Aquitaine

Le groupe Elf-Aquitaine devrait annoncer pour 1987 un bénéfice net consolidé (part de groupe) supérieur à 4 milliards de francs (contre 4,3 milliards de francs en 1986)...

Black and Decker lance une OPA sur American Standard

Black and Decker, le fameux fabricant américain d'outillages électriques pour le bricolage, a lancé une OPA inamicale de 1,8 milliard de dollars (10,15 milliards de francs) sur le non moins célèbre groupe American Standard...

Le président de Black and Decker, M. Nolan D. Archibald, a précisé que, si l'opération réussissait, le siège social new-yorkais d'American Standard serait vendu, de même que la division « transports »...

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Valeo logo and company information: VALÉO CHIFFRE D'AFFAIRES 1987

I. - Le chiffre d'affaires consolidé du groupe VALEO pour l'exercice 1987 s'est établi à 12 372 millions de francs et traduit - sur 1986 l'activité automobile - une progression de 11 % des ventes aux constructeurs et de 3 % des ventes de pièces détachées de rechange et de remplacement.

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS logo and company information: ACTIVITÉ ET PERSPECTIVES DE CDE

Le total des prêts nouveaux accordés en 1987 ressort à 13,2 milliards de francs, dont 7,2 milliards au titre des prêts aidés par l'Etat. Le montant des prêts accordés en secteur concurrentiel s'établit à 6 milliards de francs, en augmentation de 8,8 % par rapport au chiffre antérieur en 1986.

ARCO possède près de 15 % de Tricentrol

Jeu 28 janvier, le jour même où Elf-Aquitaine majorait son offre publique d'achat (OPA) sur la compagnie pétrolière britannique Tricentrol, le groupe américain ARCO acquiesce en séance près de 15 % du capital.

Computervision accepte de se vendre à Prime

Abandonnant toutes les procédures judiciaires contre son concurrent Prime (mini-ordinateurs), la société d'informatique américaine Computervision a accepté de se laisser racheter par celui-ci pour 435 millions de dollars.

Prime emploie huit mille six cents salariés et il a déposé, en 1987, un bénéfice net de 64,8 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 961 millions. Quant à Computervision, qui emploie quatre mille six cents salariés, il a réalisé, en 1987, un bénéfice de 19,4 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 564 millions.

● Olivetti va vendre des ordinateurs portables japonais. - L'Italien Olivetti et la société japonaise Y.E. Data ont annoncé, le 27 janvier, la constitution de Pegasus Inc, une société commune pour la production et la vente de micro-ordinateurs portables, dont le siège sera à Tokyo.

NEW-YORK, 28 jan. ↑

Reprise

Un mouvement de reprise s'est produit jeudi à Wall Street. Sur sa lancée de la veille au soir, le marché s'est, en effet, assez sensiblement redressé. Toutefois, il n'a pas réussi à conserver toutes ses avances initiales.

Le bilan de la journée a été d'une qualité supérieure à ce résultat. Sur 1 950 valeurs traitées, 1 078 ont progressé et 414 seulement ont baissé, tandis que 458 n'ont pas varié.

Selon les analystes, la Bourse new-yorkaise commence à réagir au phénomène de détente sur le front des taux d'intérêt. En année électoriale, la Réserve fédérale ne restera pas les bras croisés en attendant l'économie se refroidisse. Il lui faudra bien adopter une politique plus accommodante...

Table with columns: VALEURS, Cours du 28 jan., Cours du 29 jan. Lists various stocks and their price movements.

LONDRES, 29 janvier ↑

Animée

Après un fléchissement en début d'après-midi, les valeurs ont repris leur progression, jeudi, dans un marché assez actif. L'indice FT a clôturé à 1 430, en hausse de 1 % par rapport à la veille.

● L'action Fochina ne sera plus au règlement mensuel le 22 février. - Devant les évolutions erratiques des cours de l'action Fochina depuis quelques jours, la direction a rappelé les modalités des opérations financières qui se déroulent actuellement.

FAITS ET RÉSULTATS

● Guy Laroche rachète Tricoma et Mic-Mac. - Guy Laroche (groupe Bio) va prendre une participation majoritaire dans la société Mic-Mac (prêt-à-porter) et a racheté la marque Tricoma (jersey) pour laquelle une société spécialisée sera créée.

● L'action Fochina ne sera plus au règlement mensuel le 22 février. - Devant les évolutions erratiques des cours de l'action Fochina depuis quelques jours, la direction a rappelé les modalités des opérations financières qui se déroulent actuellement.

● Hoechst: des résultats en hausse de 10 %. - Les résultats du groupe chimique allemand Hoechst ont augmenté de 10 % en 1987, selon l'indication fournie par son président, M. Wolfgang Hilger...

PARIS, 29 janvier ↓

Silence, on baisse

«Incompréhensible». C'est ainsi qu'un boursier qu'il vendait le marché de Paris, en le regardant grandir une fois de plus une bonne bûche. Pourtant, un fléchissement de reprise s'est manifesté à l'issue de la session matinale (+ 2 %). Il devait s'évanouir très vite.

«On nous cache quelque chose», disait un ancien. «On brade», assure un banquier. Forcément, janvier est le mois des soldes. La vérité est qu'il y a eu des ventes allemandes, qu'un fonds américain, par exemple, a vendu du Michelin et que l'actionnaire nouveau, celui qui a fait admettre le rachat, n'a pas été payé jusqu'au printemps 1987, se dégage progressivement pour trouver une nouvelle terre d'asile.

Car il n'y avait pas plus de raisons que la Bourse lui-même le veille du week-end que le jour d'avant. La détente sur le front des taux d'intérêt aux États-Unis est plutôt encourageante, comme la reprise, même modeste, de Wall Street.

Assurément, la reprise viendra de l'étranger. Mais c'est étranger, dit-on, attend le résultat des élections françaises et la dévaluation du franc. Après il prendra les décisions qui s'imposent.

Un habitué, curieusement, se bouchait les oreilles en fermant les yeux, comme pour ne pas entendre le bruit. Silence, on baisse.

● Atochem: 1,5 milliard de francs de bénéfices. Atochem, filiale chimie d'Elf-Aquitaine, devrait enregistrer un bénéfice net de 1,5 milliard de francs en 1987 (166 millions l'année précédente). Ce résultat s'entend au niveau consolidé du groupe Elf et peut différer des résultats définitifs d'Atochem en raison d'une différence de calcul des amortissements.

● L'action Fochina ne sera plus au règlement mensuel le 22 février. - Devant les évolutions erratiques des cours de l'action Fochina depuis quelques jours, la direction a rappelé les modalités des opérations financières qui se déroulent actuellement.

INDICES

Table with columns: CHANGES, BOURSES, MARCHÉ MONÉTAIRE. Lists exchange rates and market indicators.

Table with columns: LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES, TAUX DES EUROMONNAIES. Lists interbank market rates and Euro currency rates.

PARIS:

Second marché (sélection)

Table with columns: VALEURS, Cours préc., Dernier cours, VALEURS, Cours préc., Dernier cours. Lists various stock prices.

LA BOURSE SUR MINTEL 36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 28 janvier 1988

Table with columns: VALEURS, PRIX exercice, OPTIONS D'ACHAT, OPTIONS DE VENUE. Lists option market data.

MATIF

Table with columns: COURS, ÉCHÉANCES. Lists MATIF market data.

INDICES

Table with columns: CHANGES, BOURSES, MARCHÉ MONÉTAIRE. Lists various market indices.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

Table with columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Lists interbank market rates.

TAUX DES EUROMONNAIES

Table with columns: SEUL, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS, UN AN. Lists Euro currency rates.

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la Place.



Marchés financiers

BOURSE DU 29 JANVIER

Cours relevés à 15 h 03

Main market table with columns for Valeurs, Cours précéd., Cours, and % change. Includes sections for Réglement mensuel and various stock indices.

Comptant (élection) SICAV (élection) 28/1

Table of financial instruments including Obligations, Actions, and SICAV funds, with columns for Valeurs, Cours, and % change.

Cote des changes Marché libre de l'or

Table of exchange rates and gold prices, including columns for Marché officiel, Cours, and various currencies.

o : coupon détaché - e : offert - \* : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - \* : marché continu

les cerveaux

courrier du

l'or

SANS SOLEIL

سكنا من الالوان



